This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. PETIT, libraire,

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VI[e] SÉRIE

TOME SEPTIÈME

ANNÉE 1909

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Assemblée générale du 18 avril 1909. Discours prononcé par M. Maurice Hervey, président de la Société. . . . I

— La conquête de l'azote. Communication de M. Duméril, membre de la Société. VIII

Section de l'arrondissement de Bernay. Foire de Boisney. Liste des récompenses XIX

Concours beurrier. Concours d'animaux reproducteurs de la race bovine normande. Exposition de beurres et d'instruments agricoles, à Evreux le 28 août 1909. Extrait du procès-verbal XXI

— Liste des récompenses XXIII

— Rapport de M. Duméril, membre de la Société, sur le Concours de la race bovine normande tenu à Évreux le 28 août 1909, lu à la séance générale du 30 janvier 1910. XXVI

Assemblée générale du 30 janvier 1910. Discours prononcé par M. Maurice Hervey, président de la Société. . . . XXXII

Le trésor gallo-romain d'Acquigny et les Trésors de monnaies romaines découverts dans le département de l'Eure, par M. L. Coutil, membre de la Société, lu à la séance générale du 24 janvier 1909. 1

Le Trésor romain et la Villa romaine d'Ambenay par M. Armand Desloges, membre de la Société, lu à la séance générale du 24 janvier 1909. 30

Rapport de M. Joseph L'Hopital, membre de la Société, sur un livre de M. Jacques Hérissay, intitulé : « Lieutenant Gaston Lautour. — Journal d'un spahi au Soudan » lu à la séance du 18 avril 1909. 42

Digitized by Google

Rapport de M. le Dr Paul Hérissey, membre de la Société, sur le livre « Italica » de M. Joseph L'Hopital, lu à la séance générale du 18 avril 1909. 49

Discours prononcé par M. Louis Passy, député, ancien président de la Société, à l'inauguration du buste élevé à Fleury-sur-Andelle en l'honneur de M. Pouyer-Quertier, ancien président de la Société, le 10 octobre 1909. 54

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Jean Bertin, à Verneuil, le 31 octobre 1909. 60

Une confrérie normande du Saint-Sacrement au XVIIe siècle, à Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger ; documents inédits précédés d'une introduction, par M. l'abbé Bonnenfant, membre de la Société, lu à la séance générale du 30 janvier 1910. 76

Notice sur Charles Hérissey : 22 décembre 1849 — 12 mai 1909. 94

Compte rendu des obsèques de M. Séraphin Cauët . . . 138

Nécrologie. 146

Liste des ouvrages offerts. 148

Bibliographie locale 152

Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832. 154

Composition de la Société. Membres du bureau pendant l'année 1909 et listes des membres. 157

Sociétés correspondantes 179

Programme du prix Lucien Fouché à décerner en 1911. Concours historique 187

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 AVRIL 1909

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. MAURICE HERVEY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs et chers confrères,

Dans une séance récente de réception à l'Académie française, Barrès disait à Richepin : « Si, en 1889, une fée m'avait proposé de deviner où je vous rencontrerais en 1909, j'aurais cité tous les carrefours de nos forêts, toutes les grèves de nos côtes, et toutes nos landes, et toutes nos bruyères, mais je n'aurais jamais pensé à l'Académie. »

Eh bien ! messieurs, si, dans ma jeunesse, on m'avait demandé ce que je ferais en 1909, j'aurais cité toutes les positions du monde, avant de songer à celle que j'occupe aujourd'hui, grâce à vos indulgents suffrages, à la tête de votre compagnie.

Moi qui n'ai ni sciences, ni lettres, à peine quelques médiocres connaissances agricoles et militaires, quels sont donc mes titres à votre bienveillance? Pourquoi m'avoir fait succéder à des lettrés, à des savants, à des érudits, dont les noms sont sur toutes les lèvres? Pour-

Digitized by Google

quoi, enfin, après l'élégante chevauchée fournie en 1908 par le gentilhomme d'esprit qu'est M. de Valon, aller remplacer ce brillant hussard par un ancien artilleur qui, selon l'expression de M. L'Hopital, « a pris les mancherons de la charrue », mais s'en sert assez mal!

Croyez-vous vraiment que c'est en vous parlant d'obus à mélinite ou de vaches cotentines que je puis riposter aux dernières fusées de mon prédécesseur?

Telles sont les questions qui se dressèrent de suite devant moi, lorsque j'appris que, dans votre séance du 24 janvier, vous m'aviez désigné comme président pour l'année.

Et j'ai voulu refuser. Et puis, j'ai pensé que je n'en avais pas le droit.

C'est que, messieurs, en me faisant un honneur dont je me sens si peu digne, vous m'avez conféré (peut-être sans y penser) un baptême que je n'aurais osé solliciter, mais dont je suis très fier.

S'il est une vertu commune à tous ceux qui m'ont précédé à ce fauteuil, c'est l'amour du pays normand. Or, pour moi, qui me sens tous les jours plus près de cette vallée de la Seine par laquelle vos ancêtres pénétrèrent jusqu'au cœur de l'Ile-de-France, mais qui, enfin, suis né à Paris et n'ai point de souche normande, votre choix représente mes lettres de grande naturalisation. Si votre Société (dont tous les membres sont juges éclairés et fidèles de l'attachement filial à la province) me croit capable de la représenter pendant l'année qui court, c'est qu'elle est sûre que le fils d'adoption que je suis s'est donné tout entier à la mère nourricière qu'il a choisie.

Enfin, messieurs, je pense que vous avez voulu honorer encore une fois l'agriculture, que M. Louis Passy

Digitized by Google

appelle avec raison le premier des arts : elle l'est, en ancienneté comme en importance.

Et voilà que je me trouve un peu artiste, après tout, puisqu'après avoir consacré quinze ans à l'art militaire, en voilà bientôt vingt autres que je donne à l'art de la moisson. Mais quel pauvre artiste, puisque je n'ai jamais conduit de soldats à la victoire et que je lutte, sans succès, contre un sol ingrat !

Pourtant, messieurs, j'aurais voulu, après tant d'autres, chanter les beautés de cette vie rurale que j'aime... Mais, vraiment, il n'y a pas trois ans que mon ami L'Hopital vous a tracé, de sa plume alerte et poétique, un tableau superbe de la vie des champs, de ses transformations, de ses besoins, de ses grandeurs et de ses servitudes. Je n'aurai pas l'outrecuidance d'essayer une esquisse informe après ce beau dessin de maître.

Je crois seulement pouvoir dire que notre Société doit s'engager de plus en plus dans la voie qu'elle a toujours suivie sans crainte de faire fausse route. Il faut encourager toutes les initiatives qui rapprochent les Français de la terre.

Plus nous allons, plus on sent que les réserves profondes du pays se trouveront dans les populations rurales. Les ouvriers des villes, si intelligents, si adroits dans leurs métiers, perdent trop souvent le sens du réel et des contingences, dans leurs agglomérations nombreuses. Les rhéteurs les ont longtemps dupés ; ils paraissent actuellement échapper aux simples marchands de paroles, mais c'est pour se jeter dans les bras des magiciens et des sorciers, qui leur font entrevoir des jardins où les pommes d'or se cueillent sans efforts.

Ce n'est pas dans les campagnes qu'on est encore près

Digitized by Google

de croire à ces billevesées. Propriétaire ou fermier, laboureur ou valet de ferme, il n'est personne aux champs qui ne sache la nécessité de l'effort pour arracher un bon fruit à notre sol.

Le travail, c'est la récolte, c'est le pain, c'est la vie.

La paresse, c'est l'ivraie, c'est la ronce, c'est la mort.

Tout le monde voit cela, et la grande leçon de la terre s'étale en plein soleil.

L'égalité des sorts, le nivellement total des hommes font sourire celui qui laboure la couche profonde des franches terres, après avoir usé des socs et brisé son coutre sur les cailloux des sables ou le tuf des craies arides. Non, non, la nature ne connaît guère l'égalité absolue ; et dans les hommes, comme dans les bêtes, il y aura toujours les bons et les mauvais sujets.

M. Paul Deschanel disait dernièrement : « Tout est inégal dans la nature : la noblesse de l'homme, c'est de vouloir supprimer ces inégalités. » — C'est une belle phrase ! J'ai peur que la formule ne soit ambitieuse. L'homme est un micron dans l'univers ; sa vraie noblesse, sa vraie sagesse aussi, c'est de comprendre qu'il ne peut profiter des forces naturelles qu'en s'assujettissant volontairement aux lois éternelles. Qu'au nom de l'amour divin ou humain nous cherchions à adoucir toutes les duretés du sort, c'est bien ; mais aller au delà, c'est peut-être vouloir dépasser les bornes qui nous sont assignées.

Mais je m'égare et vous prie de m'en excuser : ce que je voulais remarquer, c'est que les ruraux apporteront forcément le poids de leur bon sens, la force de leurs observations pratiques dans toutes les époques de crise et de transformation.

Sans vouloir pousser les choses au noir, il est néces-

Digitized by Google

saire de réfléchir sur ce que sera demain. De toutes parts, on aperçoit le conflit qui s'élève entre les Français qui travaillent, qui produisent, et ceux qui sont leurs parasites ; entre les citoyens qui, appliqués à une profession, la connaissent, et ceux qui, n'en exerçant aucune, ont la prétention de les diriger toutes ; au résumé, c'est la lutte des compétences contre les incompétences.

Je ne rappelle cet état d'esprit général que pour en tirer une conclusion pratique : il faut développer toutes les forces qui tendent à organiser des compétences agricoles. Certes, vous n'avez pas failli à ce devoir lorsque, il y a vingt-cinq ans, vous avez poussé L'Hopital et tant d'autres pionniers de la première heure à fonder un syndicat agricole. Mon prédécesseur de 1906 vous a dit que vous lui aviez ainsi procuré beaucoup de consolations, tout en lui prenant une partie de sa vie. Il convient peut-être d'ajouter que, tant par les œuvres propres de son syndicat que par les magnifiques exemples qu'il a donnés et que d'autres n'ont eu qu'à copier, Joseph L'Hopital a rendu à l'agriculture de notre département des services immenses, et qu'un jour viendra où justice lui sera pleinement rendue.

Il faut continuer ; il faut que chacun de nous, selon ses moyens, selon la place qu'il occupe, se mêle à toutes les manifestations agricoles, y apporte son concours dévoué, son concours intellectuel et matériel. Il faut surtout réunir en un faisceau ce que d'autres cherchent à émietter et à opposer. Il me semble que votre Société, par son long et noble passé, mérite d'être cette chambre locale d'agriculture que tant de gouvernements ont promise et qu'aucun n'a réalisée.

Digitized by Google

Creusons patiemment notre sillon. Cherchons tous ceux qui font œuvre utile, à quelque parti qu'ils appartiennent ; amenons-les à nous, pour profiter de leurs lumières et les faire profiter de votre expérience. Et surtout, pour mériter la confiance du monde agricole, ne négligeons aucun des problèmes de l'heure présente.

Je vous propose, messieurs, de travailler tous à la réforme actuellement en cours : l'évaluation de la propriété non bâtie. Il y a là une base importante de la prospérité agricole. C'est une idée juste de rétablir, au bout de près d'un siècle, la valeur exacte du revenu de la terre.

Vous savez la lutte énergique qu'a soutenue un de vos anciens présidents, mon ami Camille Fouquet, pour obtenir que cette évaluation fût parcellaire comme l'ancienne. Il a été battu, parce que M. Caillaux était bien aise de donner à cette réforme un petit parfum de lutte de classe, en faisant des fiches individuelles pour chaque propriétaire. Mais je crois que, *pratiquement*, nous aurons gain de cause : toutes les commissions de classificateurs, quand elles seront au pied du mur, s'apercevront qu'on ne peut le construire que pierre à pierre, et non par pans.

C'est dans ces commissions, messieurs, que je vous convie tous à donner de votre personne. Aucun agriculteur ne se refuse à payer un juste impôt, et si cette nouvelle évaluation est bien faite, elle sera d'une grande utilité pour la propriété terrienne, comme pour la culture.

Il ne faut pas, parce que la loi votée le 9 mars par la Chambre contient des dispositifs injustes et rétrogrades, que toute la réforme sombre : les parties n'en sont pas

Digitized by Google

forcément liées, comme l'a soutenu M. Caillaux pour les besoins de sa cause; gardons le bon, et cherchons à effacer le mauvais.

J'ai peur qu'un reproche ne me soit adressé : celui de prendre le ton de donneur de conseils. On pourrait croire qu'à peine assis dans ce fauteuil, je me pare de l'autorité de tous ceux qui m'y ont précédé. Non, messieurs, telle n'est pas ma pensée; je n'ai pas voulu vous donner des directions; j'ai cherché à exprimer les sentiments qui sont ceux de votre Société elle-même, et si je me suis borné à ne parler que de ce qui touche à la culture, c'est que je suis trop ignorant du reste et que notre Secrétaire perpétuel saura mieux remplir cette tâche.

C'est lui qui est l'âme de notre association, qui, avec notre vénéré doyen du Conseil général, en conserve le mieux les traditions, et c'est lui aussi qui permet à des incapables comme moi d'accepter votre présidence : on sait qu'avec lui le travail utile ne sera pas en souffrance.

Dieu veuille le conserver longtemps à notre Société.

Digitized by Google

LA CONQUÊTE DE L'AZOTE

COMMUNICATION DE M. DUMÉRIL

Lue à la séance générale du 18 avril 1909.

Lorsque l'azote fut découvert dans l'air dont il constitue les quatre cinquièmes, il fut considéré comme une matière inerte, un simple diluant de l'oxygène nécessaire à la respiration, c'est-à-dire à la vie.

Son nom même, provenant de α privatif et de ξωη, Vie, indique le rôle que lui assigna son inventeur Lavoisier. Ce n'est que beaucoup postérieurement que l'on s'aperçut que ce gaz presque inerte, se prêtant difficilement aux combinaisons, jouait dans la vie organique un rôle prépondérant, étant avec le carbone, l'hydrogène et l'oxygène, un des quatre éléments principaux de toutes les substances organiques.

D'où la conclusion immédiate qu'il était nécessaire de fournir de l'azote à toutes les substances organiques en voie de formation, qu'il fallait nourrir plantes et animaux en leur fournissant de l'azote.

Cet azote, où le prendre ? L'air en est un réservoir inépuisable ; mais l'azote de l'air est inerte, il est fort rebelle aux réactions chimiques ; les êtres vivants qui en

Digitized by Google

sont baignés sont en général incapables de l'absorber directement.

L'azote de l'air est rebelle aux réactions chimiques : cependant, des décharges électriques aériennes peuvent le convertir par sa combinaison avec l'oxygène de l'air en acide azotique assimilable par les organismes vivants. Ces décharges se produisant constamment dans l'atmosphère, il se forme une certaine quantité d'acide azotique, que les pluies, les brouillards et les nuages, ces grands balayeurs de l'atmosphère, amènent à la surface de la terre. C'est la justification de l'ancienne jachère : une terre sans végétation qui, ne produisant aucun organisme, ne consomme pas d'azote, s'enrichit en azote par les apports atmosphériques. Reste à savoir si le nettoyage des terres par la jachère et leur enrichissement en azote représentent une valeur comparable à celle du loyer d'une terre improductive.

Cela était vrai il y a cinquante ans, quand il était impossible d'acheter de l'azote assimilable ; ce n'est plus vrai aujourd'hui où cet azote se trouve sur le marché.

Je vous disais, qu'en général, les êtres vivants étaient incapables d'absorber l'azote dans l'atmosphère qui les entoure. Il y a une exception : les légumineuses, principalement les trèfles, sainfoins et luzernes, l'absorbent directement : cette absorption se fait par l'intermédiaire d'une bactérie parasite de leurs racines, sorte de phylloxéra bienfaisant qui produit des nodosités sur les racines.

Les légumineuses fixent l'azote de l'air, le livrent sous une forme assimilable aux animaux qui s'en nourrissent, elles enrichissent en azote par leurs débris et par leurs racines les terres où elles sont cultivées.

Digitized by Google

Avant que ce mécanisme ne fût découvert, le cultivateur en avait par l'expérience aperçu les résultats. Il avait trouvé que, de même que la jachère, la culture des légumineuses enrichissait la terre, que l'on pouvait sur une légumineuse défrichée cultiver des céréales sans apport de fumier.

Tels étaient, il y a cinquante ans, les seuls moyens d'augmenter la quantité d'azote dont disposait la culture : l'apport des vapeurs azotiques de l'atmosphère, la culture des légumineuses. Je ne parle pas des fumiers : les fumiers ne rendant à la terre qu'une portion de l'azote assimilable qu'ils lui ont empruntée, et le reste disparaissant sous forme de viande, grains, lait et autres produits agricoles que le cultivateur est forcé de vendre.

Il était très difficile à cette époque d'améliorer les rendements de la terre, les seules sources d'azote assimilable, jachère, culture des légumineuses, pouvant difficilement dépasser les exportations d'azote résultant de la vente des produits agricoles. Il fallait des générations de cultivateurs soigneux, ne laissant perdre aucun résidu, ramassant dans les agglomérations humaines, dans les bois, dans les landes, sur les routes, toutes sortes de matières accessoires, pour améliorer leur culture, pour augmenter le nombre de leurs animaux à l'hectare.

La situation a changé du tout au tout avec les engrais commerciaux. Les guanos d'abord, puis les nitrates du Pérou, aujourd'hui du Chili, pour ne parler que des engrais azotés, ont apparu sur le marché.

Mais ces substances qu'il a fallu des siècles pour accumuler, s'épuisent ou s'épuiseront. Les guanos ont déjà disparu ; les gisements de nitrates, dont la consommation

Digitized by Google

augmente rapidement, ne sont pas non plus inépuisables.

Une autre matière azotée que l'agriculture emprunte depuis longtemps à l'industrie est le sulfate d'ammoniaque. La houille, la tourbe produisent en brûlant une faible quantité d'un produit azoté, l'ammoniaque. Cette ammoniaque est recueillie sous forme de sulfate d'ammoniaque par un barbotage des gaz de combustion dans l'acide sulfurique. Les usines à gaz d'abord, puis les hauts fourneaux, ces gigantesques brûleurs de houille, fournissent et fourniront longtemps des sels ammoniacaux à l'agriculture.

Ces sels ammoniacaux se transforment dans la terre, sous l'influence de bactéries spéciales, en nitrates alcalins, que la végétation absorbe directement.

Les mines de charbon s'épuiseront à leur tour, quoique postérieurement aux mines de nitrate, et cette source de produits azotés finira aussi par se tarir.

Depuis quelques années, l'électricité a permis de fabriquer artificiellement aux dépens de l'air des produits azotés plus ou moins directement absorbables par la végétation. Le développement certain de ces fabrications remédiera à l'épuisement des produits azotés provenant des mines, empêchera leur renchérissement progressif, si même il n'amène une baisse de prix sur ces produits.

Il existe aujourd'hui trois procédés industriels de fabrication de ces produits azotés qui sont, par ordre de l'ancienneté de leur fabrication, la cyanamide, le nitrate de chaux, enfin l'ammoniaque elle-même.

La découverte de la cyanamide, faite il y a cinq ou six ans en Allemagne, a été consécutive à la fabrication du carbure de calcium et de l'acétylène.

Digitized by Google

De la chaux et du charbon en fragments sont soumis dans le four électrique, sorte de grande lampe a arc, à une température d'environ 2.000 degrés. L'oxygène de la chaux brûle une partie du charbon. Le métal de la chaux, le calcium, se combine à l'excédent de charbo n pour donner du carbure de calcium.

Sur ce carbure réduit en poudre on fait passer un courant d'azote pur, le carbure absorbe l'azote et donne un produit ternaire composé de calcium, d'azote et de carbone (CAz^2Ca) appelé la cyanamide.

Ele se présente sous forme d'une poudre noire ayant une odeur aliacée due à la présence de traces d'hydrogène phosphoré, corps très vénéneux.

Sous l'influence de l'humidité dans la terre arable, la cyanamide se transforme lentement en chaux et ammoniaque. Cette ammoniaque, sous l'influence des bactéries nitrifiantes du sol, se transforme elle-même en nitrate alcalin, absorbable par la végétation.

Du mécanisme même de ces réactions résulte que la cyanamide a plusieurs transformations à subir avant de pouvoir servir de nourriture aux végétaux : cette transformation est plus compliquée et plus longue que celle des sels ammoniacaux et surtout que celle des nitrates.

De plus, elle paraît se faire péniblement dans les sols non calcaires.

Aussi est-il recommandé de semer de préférence la cyanamide avant les labours : de plus, si la cyanamide ne paraît pas en général nuisible à la végétation, elle peut, par l'hydrogène phosphoré qu'elle contient comme impureté, arrêter la végétation et tuer les jeunes germes des plantes si elle se trouve en contact avec eux.

Cet engrais nouveau doit être employé avec prudence :

Digitized by Google

il a réussi le plus souvent, mais surtout dans les sols calcaires ; il paraît ne point convenir aux semis en couvertures.

Son prix de vente actuel est, aux usines de Savoie, de 1 fr. 40 le kilo d'azote. Le kilo d'azote du nitrate vaut à Dunkerque 1 fr. 50, le kilo d'azote du sulfate d'ammoniaque vaut à Dunkerque 1 fr. 40.

Le prix du kilo d'azote de la cyanamide, dont la valeur agricole est, à mon avis, inférieure au kilo d'azote du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque, me paraît donc en lui-même trop élevé.

De plus, c'est un produit nouveau d'un emploi plus délicat que celui des autres corps azotés : une baisse des prix actuels me paraît indispensable pour que la cyanamide puisse faire concurrence au nitrate de soude et au sulfate d'ammoniaque.

La production de l'acide azotique par la combinaison des éléments de l'air, sous l'influence de l'étincelle électrique, a été obtenue depuis de longues années en laboratoire.

C'est ce que l'on appelle une réaction réversible : quand l'air renferme une certaine quantité de vapeurs azotiques, l'étincelle électrique en sépare les éléments en azote et oxygène : on doit donc soustraire la vapeur azotique, au fur et à mesure de sa formation, à l'action de l'étincelle en faisant absorber cette vapeur par un alcali, dans la pratique par la chaux, le moins cher des alcalis.

Ce procédé ne devint industriel qu'à la suite du développement de l'industrie hydro-électrique, quand l'utilisation des grandes chutes de montagnes, quand l'emploi de ce que l'on a appelé la houille blanche put

Digitized by Google

devenir pratique par suite des progrès de la mécanique et de la métallurgie. De tous les pays d'Europe, c'est la Norvège qui détient, grâce à sa topographie naturelle, le record du bon marché du cheval électrique. C'est en Norvège que se sont établies les fabriques de nitrate alcalin par un procédé allemand avec des capitaux anglais, français et allemands. Une grande société internationale au capital de 40 millions consacre actuellement à cette industrie 50.000 chevaux de force. Elle fabrique seulement 1 p. 100 de la quantité de nitrate consommée dans le monde. Elle a en concession 500.000 chevaux de force dont 450.000 non réalisés. Si elle utilise un jour ces 500.000 chevaux, elle produira 10 p. 100 de la consommation mondiale.

Le nitrate de chaux est actuellement équivalent pour le prix du kilo d'azote au nitrate de soude.

Comme rendement cultural il est au moins égal au nitrate de soude, la chaux étant une substance utile à la végétation, tandis que la soude est plutôt nuisible.

Le nitrate de chaux paraît donc devoir faire une concurrence sérieuse au nitrate de soude naturel ; s'il n'en fait point baisser le prix, il empêchera du moins ce prix de s'élever.

Il existe un troisième procédé à peu près inédit qui m'a été communiqué dès son invention : c'est la connaissance de ce procédé qui m'a porté à vous entretenir de cette question un peu spéciale et technique de l'azote : j'ai pensé qu'il serait intéressant pour notre Société d'en avoir en quelque sorte la primeur.

Une fabrique de soie artificielle de Mulhouse qui fabrique la soie en dissolvant le coton dans une solution ammoniacale de cuivre (réactif de Schweizer), étant en

Digitized by Google

fait grosse consommatrice d'ammoniaque, s'est ingéniée à la fabriquer avec l'azote de l'air. Elle est arrivée à fabriquer cette ammoniaque d'une façon économique, malgré le prix élevé de la force électrique utilisée qui était produite par une station centrale marchant à la houille.

Voici le procédé employé. Un mélange d'argile ou autre alumine impure et de charbon est soumis au four électrique à une température de 800 degrés. On y fait passer un courant d'air débarrassé de son oxygène par un passage sur une colonne de charbon porté au rouge (le gaz ainsi obtenu est à peu près le même que celui qui s'échappe d'un Choubersky).

L'alumine ou oxyde d'aluminium perd son oxygène au contact du charbon, absorbe l'azote du courant gazeux qui traverse le mélange d'alumine et de charbon et donne une combinaison cristallisée d'aluminium et d'azote. C'est de l'azoture d'aluminium.

Dans l'eau, cette combinaison se décompose en donnant naissance à de l'alumine et de l'ammoniaque, ammoniaque qui peut être suivant les besoins recueillie à l'état de solution dans l'eau, ou dans l'acide sulfurique sous forme de sulfate d'ammoniaque. Si on met directement en terre l'azoture d'aluminium, il dégage de l'ammoniaque que les bactéries du sol transforment en nitrate alcalin.

Comparons cette fabrication à celle du nitrate par l'étincelle électrique : l'azote, dans les deux cas, est emprunté à l'air.

La fabrication du nitrate nécessite, pour l'évaporation de la solution de nitrate alcalin, à peu près autant de charbon qu'en exigent, dans la fabrication de l'azoture

Digitized by Google

d'aluminium, la réduction de l'alumine et l'absorption de l'oxygène atmosphérique.

La fabrication de l'azoture d'aluminium exige de l'argile : celle du nitrate de chaux, de la chaux, matières l'une et l'autre bon marché et de prix analogues.

La fabrication de l'azoture d'aluminium exige beaucoup moins de force électrique que celle du nitrate par l'étincelle. Elle peut être entreprise avec des forces électriques d'un prix peu élevé.

Comme emploi, la poudre d'azoture d'aluminium produit des effets analogues à ceux du sulfate d'ammoniaque, dont une longue pratique a reconnu les excellents effets. L'assimilation par les végétaux est même plus rapide, l'ammoniaque caustique se nitrifiant plus facilement que le sulfate d'ammoniaque.

Si nous comparons l'azoture d'aluminium à la cyanamide, la supériorité est encore plus frappante.

Prix de revient des matières premières ; pour l'azoture d'aluminium, argile et charbon ; pour la cyanamide, chaux et charbon ; c'est l'équivalence.

Prix de revient de l'azote de l'air : pour l'azoture d'aluminium, l'air est désoxydé par son passage à travers une colonne de charbon portée au rouge ; pour la cyanamide, il faut faire passer sur le carbure en poudre de l'azote pur obtenu soit en faisant passer de l'air sur de la tournure de cuivre, soit en distillant de l'air liquide : l'oxygène, plus volatil que l'azote, distille le premier, comme l'alcool, dans un mélange d'eau et d'alcool, l'azote pur distille à la fin de l'opération.

L'azote pur nécessaire à la cyanamide est plus coûteux que l'azote impur nécessaire à l'azoture d'aluminium.

Pour la fabrication de la cyanamide, deux opérations :

Digitized by Google

fabrication du carbure de calcium et sa transformation en cyanamide à une température élevée ; pour l'azoture d'aluminium, une seule opération à une température beaucoup plus basse. En conséquence, consommation beaucoup moindre de force électrique.

Ainsi, dans la fabrication de la cyanamide le prix de revient de l'azote est plus élevé, la consommation de force plus grande que dans la fabrication de l'azoture d'aluminium.

Enfin, pour l'emploi du produit, l'azoture donne instantanément l'ammoniaque au contact de l'eau ; la transformation de la cyanamide est toujours longue, elle s'effectue difficilement dans les terrains non calcaires.

Il est probable que d'ici peu le troisième procédé de fabrication d'azote assimilable emprunté à l'atmosphère, et le donnant sous la forme d'azoture d'aluminium, apportera à la culture un nouvel élément de richesse : le *prix de revient* du kilo d'azote sera certainement moins élevé qu'avec les deux autres procédés de fabrication électrique de l'azote. Je souhaite, sans en être sûr, que le *prix de vente* soit aussi moins élevé.

En résumé, nous pouvons, dans l'histoire de la conquête de l'azote, distinguer quatre phases distinctes, phases qui se sont succédé dans les différents âges de l'humanité. — Dans la première, l'homme est uniquement un destructeur. Il passe sa vie à la chasse : chasse aux animaux, chasse aux végétaux : il détruit les animaux ; suivant l'expression de Montesquieu, il abat l'arbre pour en manger le fruit. A la fin de cette période, l'homme ne se contente plus d'épuiser les réserves naturelles végétales et animales, il élève des animaux.

Dans la deuxième période, il devient agriculteur ; il

Digitized by Google

produit spécialement les animaux et végétaux les plus nécessaires à son alimentation, cela aux dépens des réserves accumulées par la flore spontanée.

Ces réserves tendant à s'épuiser à la suite des défrichements de plus en plus généralisés, il a recours aux réserves minérales accumulées par les siècles, utilisant les gisements azotés et carbonifères pour les transformer en aliments sous forme de nitrate et sulfate d'ammoniaque. C'est la période que nous venons de traverser.

Enfin, dans la quatrième période où nous entrons seulement, il a recours aux forces contemporaines, à la chaleur solaire, génératrice des pluies et par suite des chutes d'eau, pour transformer l'azote de l'air en produits alimentaires par l'intermédiaire des nitrates de chaux, de la cyanamide, de l'azoture d'aluminium.

Une cinquième période, entrevue par Berthelot, sera celle où l'homme saura fabriquer directement avec l'azote de l'air ses propres aliments, sans passer par la filière compliquée des végétaux et des animaux. Dans cette période, suivant le rêve de Berthelot, la nature sera rendue à sa production naturelle, des mécaniciens et des chimistes nourriront l'humanité entière qui, littéralement, *vivra de l'air du temps*.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

COMMUNE DE BOISNEY

FOIRE DU 1er MARS 1909

Liste des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure.

(Prix fondés par M. A. Dudou

Génisses amouillantes. — 1er prix : 10 francs, M. Touffet (Paul), à Courbépine ; 2e prix : 5 francs, M. Courtin (Gustave), à Giverville.

Génisses de 2 à 3 ans. — Prix : 10 francs, M. Chennevière, au Theil-Nolent.

Bœufs d'herbage. — Prix : 10 francs, M. Maillet (Léonce), à Plasnes.

Vaches d'herbage. — 1er prix : 10 francs, M. Caron, à Carsix ; 2e prix : 5 francs, M. Maillet (Jules), à Plasnes.

Bœufs ou vaches grasses. — 1er prix : 15 francs, M. Duclos (Léon), à Carsix : 2e prix : 10 francs, M. Baillehache, à Plasnes ; 3e prix : 5 francs, M. Maillet (Léonce), à Plasnes.

Porcs gras. — 1er prix : 10 francs, M. Bénard, à Bois-

Digitized by Google

ney ; 2e prix : 5 francs, M. Fourquemin, à Berthouville.

Porcs de lait. — Prix : 5 francs, M. Trouvé (Jules), à Carsix.

Digitized by Google

CONCOURS BEURRIER

Concours d'animaux reproducteurs de la race bovine normande.

EXPOSITION DE BEURRES ET D'INSTRUMENTS AGRICOLES

à Evreux, le 28 août 1909.

Un concours beurrier, le premier qui ait eu lieu dans le département, a été organisé par la Société d'Agriculture de l'Eure, de concert avec le Syndicat d'élevage de la race bovine normande, et limité aux deux cantons d'Évreux. M. Fasquelle, professeur départemental d'agriculture du Calvados, était chargé de l'organisation ; MM. Lauvray, Bourgne, Boursier et de Rostolan faisaient partie de la Commission. M. Sortais, constructeur à Évreux, a mis gracieusement à la disposition de la Société le local nécessaire aux expériences et M. Boursier, de son côté, a bien voulu, avec son automobile, transporter la Commission pour les prélèvements de lait à faire dans les fermes. Ces prélèvements ont eu lieu deux fois par jour dans les journées des 23 et 24 août, et les résultats ont été proclamés le 28 août avec ceux des autres concours.

Le concours d'animaux reproducteurs de la race bovine normande a eu lieu le samedi 28 août sur le pré du Bel-

Digitized by Google

Ébat. Il comprenait 13 taureaux, 33 vaches et 20 génisses. — L'installation nécessaire était faite par la ville d'Évreux.

L'exposition de beurres et d'instruments de laiterie était abritée sous la vaste tente du café Chubilleau, laissée à cet effet sur le Pré du Bel-Ébat après la clôture de la foire Saint-Taurin. Il y avait aussi des instruments agricoles divers en grand nombre exposés en dehors de la tente.

Les opérations du jury ont commencé à neuf heures du matin. A midi, un déjeuner était offert par la Société (Hôtel de la Biche) aux membres du jury et aux organisateurs. Au dessert, des toasts ont été prononcés par MM. Maurice Hervey, président, le docteur Oursel, maire d'Évreux, E. Bertin, ancien agriculteur et Fasquelle, professeur d'agriculture du Calvados.

La distribution des récompenses s'est faite à quatre heures sous la tente Chubilleau. Aux côtés du président ont pris place sur l'estrade MM. le comte de Boury, vice-président; Monnier, sénateur; Joseph L'Hopital, président du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux; Bourgne et Fasquelle, professeurs d'agriculture; Boursier, Bertin, Cauchepin, Letellier-Alaboissette, trésorier, etc. A l'ouverture de la séance, M. Maurice Hervey, président, prononce une allocution chaleureusement applaudie que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Puis, en l'absence de M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, qui, en raison de son état de santé, a dû quitter le concours dans la matinée, M. Boursier a donné lecture du palmarès, et les lauréats sont venus tour à tour recevoir leurs récompenses aux applaudissements du public qui se pressait sous la tente.

Digitized by Google

Cette réunion agricole a laissé dans l'esprit de tous le meilleur souvenir, et les agriculteurs ont vivement félicité la Société d'en avoir pris l'initiative.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Race bovine normande

Taureaux ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, 80 fr. : M. Henry, à Caugé; 2e, 60 fr., M. Letourneur à Nogent-le-Sec; 3e, 30 fr., à la ferme du château de Bailleul.

Taureaux ayant encore 4 ou 6 dents de lait. — 1er prix, 100 fr. : M. Billette, à Claville; 2e, 80 fr., M. Boursier au Tremblay; 3e, 60 fr., M. Goubert, à Glisolles; 4e, 40 fr., M. Trude, à Saint-Sébastien-de-Morsent; 5e, 25 fr., M. Lebugle, à Emalleville.

Taureaux n'ayant plus que 2 dents de lait, ou ayant toutes leurs dents de remplacement. — 1er prix, 80 fr. : M. Lesage à Parville ; 2e, 50 fr., M. Henri.

Génisses ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, 70 fr., M. Ducy, à Angerville; 2e, 50 fr., M. Brard à Chavigny-Bailleul; 3e, 30 fr., M. Lesage.

Génisses ayant encore 6 ou 4 dents de lait. — 1er prix, 100 fr. . M. Billette; 2e, 80 fr., M. Henri; 3e, 60 fr., M. Henri; 4e, 40 fr., M. Ango à Sassey; 5e, 10 fr., M. Illien, au Coudray; 6e, méd. bronze : M. Lesage.

Vaches laitières ayant encore des dents de lait. — 1er prix, 100 fr. : M. Goubert, à Glisolles ; 2e, 80 fr., M. Peschet, à Evreux ; 3e, 50 fr., M. Ledoux, à Saint-André; 4e, 30 fr., M. Peschet; 5e, 20 fr., M. Goubert; 6e, méd. bronze, M. Billette.

Vaches laitières n'ayant plus de dents de lait. — 1er prix, 100 fr., M. Ducy; 2e, 80 fr., M. Henri; 3e, 30 fr., M. Lesage; 4e, 20 fr., M. Peschet; 5e, 15 fr., Asile des Aliénés; 6e, 10 fr., Asile des Aliénés ; mention honorable : M. Ducy.

Digitized by Google

Prix d'ensemble pour les plus beaux lots composés d'au moins 5 animaux reproducteurs. — 1er prix, objet d'art, M. Henri, à Caugé; 2e, méd. vermeil, M. Goubert, à Glisolles; 3e, méd. argent, M. Peschet, à Evreux; méd. argent, Asile des Aliénés.

Beurres

1° *Industriels.* — Beurre obtenu par écrémeuse centrifuge : méd. vermeil, M. Rousselet, à Evreux. — Beurre obtenu sans écrémeuse centrifuge : méd. argent, M. Rousselet.

2° *Cultivateurs.* — Beurre obtenu par écrémeuse centrifuge : 1er prix, méd. vermeil et 20 fr., M. Goubert, à Glisolles; 2e, méd. vermeil et 10 fr., M. Maurice Hervey, au Vaudreuil; 3e, méd. argent, M. Vauquelin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville; 4e, méd. argent, Mme Demoëte, à Guichainville; 5e, méd. bronze, M. Poussin, à Pacy; 6e, méd. bronze, M. Duhamel, au Plessis-Hébert.

Beurre demi-sel. — Méd. argent, Orphelinat de Villez-Champ-Dominel.

Beurre obtenu sans écrémeuse centrifuge. — 1er prix, 20 fr. et méd. argent, M. Lebugle à Emalleville.

CONCOURS BEURRIER

Production du lait. — 1er prix, méd. argent, M. Georges Ducy, à Angerville-la-Campagne, pour la vache *Bichette*, (20 l. 07 c. de lait par jour); — 2e prix, méd. argent, M. Jules Millard, à Neuville, commune de Claville, pour la vache *Rouge* (19 l. 58 de lait); — 3e prix, méd. bronze, M. Léon Lauvray, à Claville, pour la vache *Cléo* (19 l. 20 de lait).

Production du beurre. — 1er prix, 25 fr., M. Georges Ducy, pour la vache *Bichette* (inscrite sous le n° 48 au Livre d'or des vaches beurrières de la race normande) 993 gr. de beurre par jour; — 2e prix, 15 fr., M. Emile Gastinne, à Pithienville, commune de Bernienville-la-Campagne, pour la vache *Moussue* (n° 49 du Livre d'or), 949 gr. de beurre; — 3e, 10 fr., M. Gastinne, pour la vache *Bichette* (n° 50 du Livre d'or), 941 gr. de beurre; — 4e, méd. argent, M. E. Gastinne, pour la vache *Bringée* (n° 51 du Livre d'or), 867 gr. de beurre; — 5e, méd. de bronze, M. Jules Millard, à Claville, pour la vache *Caille* (n° 52 du Livre d'or), 862 gr. de beurre; — 6e, méd. de bronze, M. Jules Millard, pour la vache *Rouge* (n° 53 du Livre d'or), 858 gr. de beurre.

Digitized by Google

Richesse du lait en beurre. — 1er prix, 25 fr., M. Emile Gastinne, pour la vache *Bichette*, faisant le kilogramme de beurre avec 16 l. 37 de lait; — 2e, 25 fr., M. E. Gastinne, pour la vache *Bringée*, faisant le kil. de beurre avec 17 l. 87 de lait; — 3e, 10 fr., M. Georges Ducy, pour la vache *Rosette*, faisant le kil. de beurre avec 18 l. 25 de lait; — 4e, méd. argent, M. E. Gastinne, pour la vache *Moussue*, faisant le kil. de beurre avec 18 l. 35 de lait; — 5e, méd. bronze, M. Léon Henri à Caugé pour la vache *Reinette*, faisant le kil. de beurre avec 19 l. 57 de lait.

Une médaille de vermeil, de la Société des agriculteurs de France, a été offerte à M. Fasquelle pour l'organisation du concours beurrier, et une médaille de vermeil, grand module, à M. Sortais, à Evreux, pour sa collaboration audit concours.

Appareils de laiterie et de préparation des aliments pour les bestiaux

Méd. vermeil, M. Sortais, à Évreux; méd. vermeil, M. Dajon, à Évreux; méd. argent, M. Chalifour, à Paris; MM. Fevekenne et de Laissardière, à Paris (barattes Rigaux); méd. argent, M. Pirou, à Bourth (baratte Unic.)

Digitized by Google

RAPPORT

De M. DUMÉRIL

Sur le Concours de la race bovine normande

TENU A ÉVREUX LE 28 AOUT 1909

Lu à la séance générale du 30 janvier 1910.

Messieurs,

Il est de tradition pour votre Société d'employer chaque année une partie de son budget en encouragements à l'agriculture. Les sommes dont nous disposons étant malheureusement trop restreintes, nous avons, depuis plusieurs années, borné notre action à organiser des concours spéciaux, suivant du reste en cela la tendance du monde agricole qui a de plus en plus restreint le nombre des concours généraux pour concentrer son action sur les concours de spécialité. Votre Société s'est donc résolue à organiser à Évreux en 1909 un concours spécial à la race bovine normande.

De ces concours, votre Société, ainsi que ses filiales du département, en avait déjà organisé un grand nombre. Il était à craindre qu'un nouveau concours de ce genre ne présentât qu'un intérêt limité, si on ne trouvait à lui adjoindre un nouveau motif d'attraction. Cette

Digitized by Google

attraction, votre Société a cru la trouver en organisant le concours principalement au point de vue de la production laitière et beurrière.

Depuis quelques années, la raréfaction et la cherté de la main-d'œuvre, suites de la dépopulation rapide de notre région, tendent à faire restreindre l'étendue des terres en labour, au profit de la création d'herbages, en substituant autant que possible à la production des céréales celle des substances fourragères.

Dans la période que nous traversons, la production du bétail, si elle donne un produit brut moins élevé que celle des céréales, laisse en effet au cultivateur un bénéfice net plus élevé à l'hectare. En outre, la mise en herbage d'une partie des terres en labour rend disponible une certaine quantité de main-d'œuvre et facilite d'autant la culture en céréales du reste des terres. La mise en herbage de la partie de notre territoire qui convient à ce genre d'exploitation apparaît donc de nos jours comme une nécessité résultant de la rareté et du prix élevé de la main-d'œuvre agricole.

Pour que la création d'herbages nouveaux soit aussi lucrative que possible, il faut arriver à faire produire au bétail qui y est élevé, entretenu ou engraissé, un maximum de rendement : c'est le but qu'a cherché à atteindre votre Société dans le concours qu'elle a organisé cette année.

Quel que soit l'emploi de l'herbage, qu'il serve à l'entretien des vaches laitières, à élever ou à engraisser des animaux, son rendement financier dépend en grande partie de la production laitière et beurrière de la vache. Cela est évident quand le lait et le beurre sont vendus en nature. Cela est également certain quand il s'agit de

Digitized by Google

l'engraissement des animaux. Avant l'engraissement, l'animal doit être élevé : qu'il soit nourri de lait pur ou de lait écrémé avec addition d'aliments artificiels tels que la fécule, le prix de revient de l'élevage dépend essentiellement du rendement de la vache nourricière, et c'est du prix de revient de l'élevage que résulte en grande partie le plus ou moins de succès de la spéculation de l'engraisseur.

Conclusion : quel que soit le but poursuivi par l'herbager, sa réussite dépend essentiellement du rendement en lait et en beurre de la vache laitière.

Il y a certainement chez la vache des signes extérieurs qui permettent de présager ce rendement, et c'est sur eux que sont basées les décisions des jurys qui président au classement dans les concours. Mais les signes extérieurs ne peuvent donner des indications aussi précises que l'expérience directe, que la mesure de la quantité de lait et de beurre produits journellement par chaque animal. Je ferai remarquer cependant qu'au concours d'Évreux, le jury, se basant sur les signes extérieurs, a classé première la vache qui, par les mesures directes, s'était également montrée supérieure à ses concurrentes : cela fait l'éloge des connaissances du jury ; mais, malgré sa compétence, il n'eût pu à simple vue établir le rendement laitier en chiffres, comme l'a fait l'expérimentation directe qui reste le criterium le plus sûr et le plus précis de la qualité d'une vache laitière.

Cette expérimentation a été faite à Évreux de la façon suivante. Quinze vaches de notre région ont été soumises à l'expérience pendant deux jours. La traite a été opérée et mesurée à l'étable sous les yeux de vos commissaires. Le lait transporté à Évreux y a été écrémé,

Digitized by Google

la crème barattée dans les mêmes appareils. Les résultats numériques constatés sont donc comparables : les différences qu'ils présentent ne peuvent être attribuées qu'à la nature même de la bête ou à son régime alimentaire. L'importance de la différence de régime, quoique non négligeable dans la circonstance, est évidemment atténuée par le fait que chaque cultivateur concurrent avait intérêt à nourrir les bêtes en expérimentation aussi substantiellement que possible. Néanmoins l'expérience eût été encore plus concluante au sujet des qualités des animaux en expérimentation si leur régime alimentaire eût été uniforme.

Quoi qu'il en soit, les résultats numériques ont été assez variables; d'une bête à l'autre, le rendement journalier s'est élevé : en lait, de 12 litres et demi à 20 litres, avec une variation de 37,5 p. 100, et en beurre, de 564 à 993 grammes, avec une variation de 43 p. 100.

Ainsi, même sur des animaux considérés par leurs propriétaires comme constituant l'élite de leurs étables, vous voyez les énormes différences de rendement constatées et vous pouvez juger combien les mesures directes sont nécessaires pour préciser les idées du propriétaire lui-même sur la valeur des bêtes de son étable.

Si l'on considère la moyenne du rendement des 15 animaux soumis à l'expérience, le rendement moyen en lait est de 16^{l},79 représentant, à 0^{f},10 le litre, une valeur de 1^{f},67; en beurre, de 716 grammes, représentant, à 2^{f},50 le kilogramme, une valeur de 1^{f},78.

Nous remarquerons en passant que le rendement en argent de ces 15 vaches est un peu plus élevé par la vente du beurre à 2^{f},50 le kilogramme que par la vente du lait à 0^{f},10, sans même tenir compte de la valeur du

Digitized by Google

lait écrémé utilisé dans la ferme, valeur difficile à préciser, mais certainement très supérieure aux frais nécessités par la fabrication du beurre.

La moyenne ainsi obtenue par l'élite de plusieurs étables des environs d'Évreux est certainement supérieure à la moyenne générale, mais elle pourrait être atteinte et même dépassée si le cultivateur voulait prendre la peine de mesurer de temps en temps la traite et le beurre produits par chaque vache isolément, et, à la suite de ces mesures, d'éliminer peu à peu de son étable tous les animaux d'un rendement inférieur, en ne conservant pour la reproduction que les animaux du meilleur rendement et leur descendance. Nous espérons que notre concours beurrier aura fixé l'attention des cultivateurs de la région sur l'intérêt qu'ils ont à développer de la sorte les facultés laitières et beurrières de leurs animaux ; du reste, nous n'avons fait que suivre la voie tracée par nos compatriotes de la Seine-Inférieure et du Calvados qui, avec le concours du Syndicat d'élevage de la race bovine normande, ont organisé depuis 1908 plusieurs concours du même genre. Votre section de Bernay a également, en 1909, organisé à Thiberville un concours beurrier, lequel a obtenu un succès et présenté un intérêt aussi grands que notre concours d'Évreux.

A la suite du concours beurrier, un concours d'animaux reproducteurs a eu lieu sur le pré du Bel-Ébat. 71 animaux avaient été amenés, remarquables en général par leur bonne conformation.

Dans une annexe figurait une exposition de beurres, tous de bonne qualité, et quelques-uns d'une finesse exceptionnelle.

Dans la même annexe était exposée toute une collec-

Digitized by Google

tion d'appareils de laiterie. Ce matériel n'a pu être à Évreux soumis à des essais comparatifs : du reste, les essais ont déjà été faits ailleurs et dans des conditions plus scientifiques que celles dont nous eussions pu disposer à Évreux, et les résultats ont été portés à la connaissance des agriculteurs.

La collection la plus intéressante était celle des écrémeuses centrifuges, dont l'emploi se répand de plus en plus dans notre contrée, même parmi les petits cultivateurs. La vue de ces divers modèles, dont les exposants montraient le fonctionnement et le démontage, a paru vivement intéresser les cultivateurs qui ont pu se procurer à cette exposition beaucoup de renseignements dont ils profiteront ultérieurement.

Nous croyons, en résumé, que votre Société a fait œuvre utile en créant ce concours beurrier. Le mérite en revient à notre président, M. Hervey, à notre Secrétaire perpétuel, qui ont décidé l'organisation de ce concours, à M. Fasquelle, secrétaire du Syndicat d'élevage de la race bovine normande et à M. Bourgne, qui l'ont organisé, aux commissaires qui en ont surveillé le fonctionnement, enfin aux membres des jurys qui nous ont, comme d'habitude, prêté leur concours dévoué.

N'oublions pas les exposants eux-mêmes qui, par leur nombre et leur empressement, ont témoigné de l'intérêt qu'ils portaient à notre œuvre et remercions-les tous ensemble de la peine qu'ils se sont donnée pour la mener à bien.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JANVIER 1910

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. MAURICE HERVEY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs et chers confrères,

L'une des années brèves que nous vivons quand la cinquantaine est passée, l'année 1909, pendant laquelle j'ai eu l'honneur d'être appelé à diriger vos travaux, est terminée, et l'un des buts de cette réunion est de nommer mon successeur.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que notre Société a poursuivi la voie dans laquelle M. Léon Petit la dirige avec tant de tact, d'expérience et d'autorité. Elle a publié son Recueil des travaux de 1908, et donné des récompenses dans les divers concours agricoles du département, principalement à Thiberville, où M. Duméril et d'autres confrères l'ont représentée. Elle a figuré honorablement dans plusieurs congrès. Elle a enfin organisé deux imposantes manifestations, l'une à Évreux le 28 août, l'autre à Verneuil le 31 octobre.

Dans cette dernière cérémonie, une importante délégation a bien voulu se joindre à moi pour inaugurer la plaque offerte par votre Société à la ville de Verneuil. Ce

Digitized by Google

morceau de marbre rappelle la délivrance de la vieille cité normande en 1449, et l'acte patriotique du meunier Jean Bertin, qui ouvrit une porte de l'enceinte à la garnison française d'Évreux. L'accueil de la municipalité de Verneuil a été cordial et chaleureux ; la population, malgré un temps défavorable, a témoigné par son empressement, par la présence de toutes les sociétés locales, qu'elle appréciait à sa valeur l'initiative de notre Société.

Une maladie heureusement passagère nous a privés de la présence de mon collègue et ami M. de Glatigny, maire de Verneuil, et nous l'avons tous regretté. Mais son aimable adjoint, M. Oudin, et tous ses collègues, ont tout fait pour nous faire oublier ce contre-temps.

A Évreux, Messieurs, votre Société a donné un concours d'animaux de la race bovine, très considérable par la valeur de ses prix, très réussi par le nombre des animaux présentés et l'affluence du public. Il l'était encore plus, à mon avis, par l'orientation nouvelle qu'il donne à ces concours. En effet, avec l'aide de notre dévoué professeur d'agriculture, M. Bourgne, et de son collègue du Calvados, M. Fasquelle, les prix les plus importants ont été décernés aux vaches *beurrières*.

Il semble, en effet, que le véritable avenir de la race normande doit être vu dans une adaptation de plus en plus grande à fournir un lait riche. C'est l'augmentation de la matière grasse qu'il faut rechercher, et votre Société croit rester dans la voie du progrès en indiquant à tous les agriculteurs le but à poursuivre.

M. Oursel et la municipalité d'Évreux, en mettant à notre disposition le pré du Bel-Ébat, ont mérité notre reconnaissance, et il m'est agréable de le constater.

Digitized by Google

J'aurais voulu, mes chers confrères, ajouter quelques mots sur cette branche si importante de vos travaux, sur cette culture que j'aime tant et dont la pratique est mon seul titre à votre confiance. Mais vous me pardonnerez de n'avoir pu rassembler mes idées; depuis huit jours, je lutte, avec mes pauvres concitoyens de la vallée de la Seine, contre la riante rivière devenue subitement le plus redoutable des fléaux. Les pertes éprouvées dans mon canton sont incalculables, et je n'ai vraiment ni le courage ni la présence d'esprit nécessaires pour vous faire un discours. Je termine en vous remerciant encore de votre bienveillance, et en formant un vœu, une prière auxquels vous vous associerez tous :

Que Dieu arrête la colère des éléments, qu'il donne à tous les malheureux sinistrés la force de relever les ruines, et que toute la France, répudiant ses querelles devant de tels désastres, retrouve, comme après la terrible guerre de 1870, une même pensée, un même cœur, pour la grandeur de la Patrie. Ceci, du moins, nous consolerait de cela.

Digitized by Google

LE

TRÉSOR GALLO-ROMAIN D'ACQUIGNY

ET LES TRÉSORS DE MONNAIES ROMAINES

DÉCOUVERTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

PAR L. COUTIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

(*Lu à la séance générale du 24 janvier 1909.*)

Le territoire d'Acquigny avait donné jusqu'ici peu de documents archéologiques, et nous ne pouvons rappeler qu'une petite découverte de monnaies romaines qui eut lieu en démolissant le vieux pont d'Acquigny, en 1860 ; on trouva sur la partie touchant au parc du château quelques monnaies, entre autres un Gallien en argent et un Constantin de petit module ; les monnaies furent acquises par M. Bréauté, de Vernon.

On a songé à faire remonter à l'époque romaine une canalisation en partie détruite, et dont on distingue encore un ou deux tuyaux à deux mètres de hauteur, le long de la tranchée de la route, qui longe le bois de Sainte-Barbe ; cette conduite amenait sans doute la source de Becdal au couvent, ou vers Louviers ; mais il est impossible de préciser l'époque du placement de ces gros tuyaux en terre cuite maintenus dans une enveloppe épaisse en ciment rouge.

Digitized by Google

D'après une légende, ce serait à la limite des communes d'Acquigny et d'Heudreville qu'aurait eu lieu le martyre de saint Mauxe et de saint Vénérand, ainsi que de leurs trente-huit compagnons, vers le commencement du v^e^ siècle. Une table de pierre reposant sur quatre colonnes, et derrière laquelle se dresse une croix du commencement du xvii^e^ siècle, indique l'endroit supposé du martyre [1].

Nous ne connaissions aucune autre découverte remontant à l'époque gallo-romaine avant celle qui eut lieu le 25 novembre 1908, dans une carrière de gravier située à environ 500 mètres des maisons d'Acquigny, du passage à niveau, et à distance à peu près égale du passage à niveau de la route des Planches (route départementale). Le terrain en bordure du petit chemin d'Acquigny ou d'Amfreville à Bacquepuis porte le nom de triage de la *Sente Herpin* (section D, n° 755 du cadastre) ; il contient 15 ares 65 et appartient à M. Victor Bourée, auteur de la découverte.

Déjà d'autres monnaies éparses avaient été trouvées à 7 mètres de distance, près d'un puits qui existe encore à 4 mètres du chemin. Deux autres puits se trouvaient espacés à 4 mètres et 7 mètres de celui-ci, à peu près en ligne droite ; ils mesuraient 0^m^,70 de diamètre, 3 mètres de profondeur ; les parois étaient en maçonnerie de blocages et de 0^m^,35 d'épaisseur ; en vidant ces puits, on ne trouva qu'un squelette de chien tombé sans doute accidentellement, à moins qu'on ait voulu le faire disparaître. Ces trois puits étaient dissimulés et en partie

[1] Par sa forme, ce monument pourrait bien être un ancien dolmen christianisé ; nous l'avons rapproché d'une série d'autres, dans notre étude sur *les Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure* (planche).

Digitized by Google

comblés de terre; ce n'étaient pas des puits funéraires.

C'est entre les deux puits les plus éloignés, sur le gravier et à la base de l'humus, à 0m,60 de profondeur, que l'on découvrit le vase renfermant les monnaies; c'était une sorte d'*olla* grise mesurant près de 0m,18 de hauteur. Les petits bronzes qu'il renfermait étaient empâtés par l'oxyde; ils sont compris entre les diamètres 3 et 5 de l'échelle de Mionnet; ils sont rarement recouverts d'une pellicule fort mince d'argent, qui a d'ailleurs presque disparu [1]. Nous avons acquis à peu près l'ensemble de la découverte, soit 1.863 monnaies; en estimant à 140 celles qui ont pu être distribuées, la cachette pouvait contenir près de 2.000 monnaies, c'est-à-dire autant que dans les vases découverts aux *Andelys*, à *Breteuil*, *Beaumesnil*, *la Neuville-du-Bosc*. D'autres découvertes de 400 à 1.000 monnaies ont eu lieu dans le département de l'Eure; nous les mentionnerons à la fin de cette étude : elles sont presque toutes contemporaines, c'est-à-dire qu'elles ont donné des monnaies des IIe et IIIe siècles.

A Acquigny, elles vont de Valérien (198-269) à Constantin le Grand (274-337), qui figure pour un seul exemplaire; aussi il est bien permis de supposer que cette cachette remonte au commencement du IVe siècle, car la monnaie de Constantin peut remonter à l'an 315 ou 320 (ap. J.-C.).

Voici les personnages que nous avons pu identifier :

Valérien et *Mariniane* (253-260), 3 monnaies.

Gallien et *Salonine* (260-268), 857 monnaies.

[1] Les monnaies à Evreux (Hôtel de Ville), et aux Andelys (sur la chaussée) étaient bien étamées, du IIIe siècle et de la première moitié du IVe, c'est-à-dire de la même période que celles d'Acquigny.

Digitized by Google

Claude II (268-270), 928 ; ces monnaies sont assez mal frappées, de travers et sur des flancs souvent trop petits ; on peut aussi signaler quelques surfrappes.

Quintille (270) ; bien que cet empereur n'ait régné que deux mois environ, nous avons déterminé 45 monnaies.

Aurélien et *Séverine* (270-275), 7 monnaies.

Tetricus père (268-273), 6 monnaies.

Tetricus jeune, une monnaie.

Probus (276-282), une monnaie.

Carus (282-283), une monnaie.

Dioclétien (284-305), une monnaie.

Maximien Hercule (286-305), une monnaie.

Constantin le Grand (306-337), une monnaie.

Il est extraordinaire de rencontrer des lacunes sérieuses entre les règnes de Gallien et Claude, car Postume a frappé beaucoup de monnaies, dont on a recueilli de nombreux exemplaires dans notre département, et on n'en a pas trouvé parmi les 140 monnaies en dehors de notre achat.

DESCRIPTION DES MONNAIES D'ACQUIGNY

VALÉRIEN PÈRE

Valérien naquit l'an de Rome 943 (de J.-C. 198) ; il se distingua sous Trajan Dèce. En 1006 (253), Trébonien Galle le chargea de marcher contre Émilien ; il rassembla une armée dans la Rhétie et la Norique et se fit proclamer empereur ; il associa à l'empire son fils Gallien auquel il confia la direction de l'armée d'Europe, tandis qu'il combattait les Perses, en 1011 (258) ; Sapor

Digitized by Google

avait déja conquis une partie de la Mésopotamie et avait mis Antioche à feu et à sang ; Valérien confia à ses généraux le soin de combattre les Scythes qui infestaient la Bithynie, la Mésie et la Thrace, et remporta en 1012 (259) une victoire sur les Parthes, à la suite de laquelle on frappa des médailles (156 et 157). A 67 ans, il fut fait prisonnier par Sapor, qui le chargea de chaînes et s'en servit comme marche-pied pour monter à cheval : il fut écorché vif et ses restes suspendus dans un temple, comme trophée. Valérien se maria deux fois; l'une de ses femmes paraît avoir été Mariniane : il eut pour fils Gallien, Valérien jeune et un troisième fils.

IMP. C. P. LIC. VALERIANVS. AVG. III = ORIENS. AVG.

P. C. L. VALERIANVS. NOB. = PIETAS. AVG.

MARINIANE

Mariniane passe pour être la femme de Valérien; une de ses monnaies a été frappée à Vimance, avec la date AN. XV, l'an de Rome 1007 (de J.- C. 254).

DIVAE. MARIANIANAE = CONSECRATIO.

GALLIEN

Gallien fit avec son père Valérien les campagnes de Germanie, partit ensuite pour l'Orient (en 255 de J.-C.), pendant que son père combattit les Francs et les Allemands ; après la mort de son père, il ne régna que deux ans. Il combattit parfois à la tête de ses troupes, il vainquit Ingenuus : mais s'étant livré aux plaisirs il laissa les Scythes ravager la Bithynie et la Cappadoce, les Goths infester la Mésie, les Hérules envahir la Grèce, et les prétendants le déposséder des provinces. Auréole s'étant fait proclamer empereur, en 268, Gallien l'attaqua

Digitized by Google

devant Milan, mais il fut assassiné par les conjurés ; il était né en 218, il mourut à 50 ans ; il avait régné 13 ans avec son père et deux ans seul. Il passait pour avoir un réel talent de poète. Gallien eut pour femme Salonine, il eut pour fils Salonin, Jules Gallien, et pour fille Julie.

IMP. P. LIC. GALLIENVS. AVG.
IMP. GALLIENVS. P. F. AVG.
IMP. GALLIENVS. AVG.
GALLIENVS. AVG.
GALLIENVS. P. F. AVG.

Revers : ABVNDANTIA. AVG. = B dans le champ — 55.

AEQUITAS AVG.

AETERNITAS AVG. et une variante avec MT à l'exergue — 50.

ANNONA AVG. tenant un gouvernail. V à l'exergue.

ANNONA AVG. tenant des épis et une ancre.

APOLLINI. CONS. AVG. Griffon à gauche, exergue Δ. — 11.

APPOLLINI CONS. AVG. Centaure à gauche, exergue H. — 27.

APPOLLINI CONS. AVG. Centaure à droite, exergue Z — 25.

APPOLLINI CONSER. Apollon debout, exergue Z — 25.

DIANAE CONSE. AVG. Cerf à gauche, tête à droite. XII. 4 variétés avec les cornes redressées verticalement, ou horizontalement. — 60.

DIANAE CONSE. AVG. Chèvre à gauche — 27.

DIANAE CONSE. AVG. Cerf à droite, à l'exergue X ou XII — 60.

Digitized by Google

DIANAE CONSE. AVG. Chèvre avec la tête ramenée à gauche. s. — 8. (il y a sept revers différents avec la légende DIANAE).

FECVNDITAS AVG. — Δ à l'exergue — 5.

FELICITAS AVG. 3.

FIDES MILITVM. — NR. 20.

FIDES EXERCITVS. 4.

FIDES.....? La fidélité tenant un sceptre et une enseigne militaire (var). 2.

FORTVNA REDVX — S — 33.

FORTVNA RED. — SI. I vari.

GENIVS AVG.

INDVLGENTIA AVG. XI.

IOVI CONS. AVG. chèvre à droite. — 7.

IOVI CONSERVAT. Jupiter debout tenant les foudres. N. à droite ou à gauche.

IOVI STATOR.

IOVI VLTORI. — S — ou X — 4.

IOVI PROPVGNAT. — XI — 14.

LAETITIA AVG. tenant une ancre. 3.

LIBERAL. AVG. dans le champ. s. — 4.

LIBERTAS AVG. dans le sceptre transversal. s.

LIBERTAS AVG. 2 autres variantes sous la lettre s.

MARTI PACIFERO — A. 22.

NEPTVNO COS. AVG. Hippocampe. N. — 15.

ORIENS AVG. — N. 21.

PAX AETERNA. 10.

PAX AVG. La paix marchant à gauche, la main droite levée. 1.

PAX AVG. — SI — V — T. variété avec robe flottante. 28.

Digitized by Google

PAX PVBLIÇA.

PM. TR. PVII. COS. Gallien offrant un sacrifice.

PIETAS AVG.

PROVID. AVG. 4.

SALVS AVG. et var. avec MS.

SECVRITAS AVG. la sécurité adossée à une colonne — MN. 5.

SECVRIT. PERRET. — N ou B — 18.

SECVRITAS la main droite à la tête.

VBERITAS AVG. — E. — 44.

VICTORIA AET. — N ou M. T. — 7.

VICTORIA AVG.

VIRTVS AVG. Mars avec le bouclier aux pieds, = exemplaires sans bouclier, — la main baissée ou la main levée tenant un laurier (3 variétés).

VIRTVS AVG. Guerrier à gauche tenant un globe et un sceptre. P. (total 5 variétés de VIRTUS AVG).

VIRTVS AVGVSTI. Guerrier à droite. XI. 4.

SOLI CONS. AVG. Griffon à droite H. — 27. — var. Bœuf à droite. X; autre variété.

LIBERO D. CONS. AVG. Panthère à gauche. B. — 22.

VIRTVS AVG.

SPES PVBLICA.

LIBERTAS. AVG.

PROVI. AVG.

IVNO VICTRIX.

Et plusieurs monnaies de Gallien mal frappées, difficiles à déterminer.

Digitized by Google

SALONINE

Cornélie Salonine dut épouser Gallien dix ans avant son avènement au trône ; elle dut être assassinée à Milan, avec son mari. Un revers de monnaie : AVG. IN PACE a fait supposer que Salonine était chrétienne.

= COR. SALONINA. AVG. =

IVNONI CONS. AVG. 7 exempl.

IVNONI CONSERVAT. cerf à gauche A, 29.

PIETAS AVG. 2 variantes.

DEAE SEGETIAE. sous un temple 2.

PVDICITIA AVG. 4.

IVNO VICTRIX. 3.

FECVNDITAS AVG.

AVG. IN. PACE. à l'exergue NS.

CLAUDE II

Claude II, surnommé le Gothique, à cause de ses nombreuses victoires; vers 269, se distingua sous Trajan Dèce, et fut nommé général en Illyrie par Valérien ; favorisé par Gallien qui lui avait confié le commandement, il passe pour l'avoir assassiné.

Les monnaies de consécration avec l'autel offrent au moins huit variétés et sont au nombre de 162; elles portent comme légende : DIVO. CLAVDIO au droit, et CONSECRATIO au revers, avec un autel; plus de quarante portent *consecratio* avec un aigle offrant neuf types bien distincts.

Parmi les légendes des autres monnaies nous citerons :

IMP. CLAVDIVS. P. F. AVG.
IMP. C. CLAVDIVS. AVG.
IMP. CLAVDIVS. AVG.

Digitized by Google

IOVI VICTORI. — 33.

IOVI STATORI. — 17.

MARS VLTOR. avec la lance oblique — moins oblique — chaussé de guêtres et H dans le champ. — 30.

MARTI PACIFERO. Dans le champ A ou X. 30.

ADVENTVS AVG.

AEQVITAS AVG., à l'exergue S. — 10.

ANNONA AVG. 45.

APOLLONI CONS. 2.

[FEL]ICIT. PVBL.

[FEL]ICIT. BUBL. I.

FELICITAS AVG. 6.

FÉLIC. TEMPO. — exerg. T.

FIDES EXERCI. dans le champ XI — 15.

FIDES MILITVM. exerg. S. — 27.

FORTVNA RED. dans le champ Z.

FORTVNA AVG.

GENIVS EXERCI. — 48.

LAETITIA AVG. dans le champ I.

PAX PVBLICA.

PAX AVGVSTI. 2.

PAX AVG. à l'exergue MS. ou MT. 6.

PROVID. AVG. exerg. T. — 15 — variété adossée à une colonne.

SALVS AVG. 2.

SECVRITAS AVG. dans le champ XI. — 5.

SPES PVBLIC.

VICTORIA AVG. victoire à droite, exergue S. = la victoire est à droite sur un exemplaire et à gauche sur un autre.

VICTORIAE GOTHIC.

Digitized by Google

VIRTVS AVG. guerrier à droite — 15 — guerrier à gauche. — 32.

P. IIII. TRP. II. COS. PP. — Δ dans le champ 3.

CONCORD. EXERCI.

TETRICUS PÈRE

Tétricus, gouverneur d'Aquitaine, fut nommé en 268, empereur des Gaules, de l'Espagne et d'Angleterre : il soumit Autun, en 269, puis s'entendit avec Aurélien, en 273, qui le défit près de Châlons-sur-Marne, d'accord avec lui, et le nomma ensuite gouverneur de la Lucanie; il mourut fort âgé et fut déifié.

Tétricus a régné en même temps que Claude II et lui a survécu.

IMP. C. TETRICVS P. F. AVG.

COMES AVG.

HILARITAS AVG.

SALVS AVG.

FELICITAS AVG.

Sur les 8 exemplaires recueillis trois sont incomplets comme légende.

TETRICUS FILS

Tétricus fils fut déclaré César par son père, en 267, il suivit comme lui le triomphe d'Aurélien, mais on ignore s'il reçut le titre d'Auguste.

Nous possédons deux monnaies altérées dont les légendes sont incomplètes.

QUINTILLE

Quintille, frère de Claude II, fut proclamé empereur par l'armée qu'il commandait près d'Aquilée. Après 17 jours de règne il se fit ouvrir les veines, lorsqu'il se

Digitized by Google

vit abandonné de ses soldats, à la nouvelle de l'élection d'Aurélien par l'armée du Sirmium. 45 monnaies.

AETERNIT. AVG. = III. 3.
IMP. CL. QVINTILLVS. AVG.
IMP. C. M. AVR. CL. QVINTILLVS. AVG.
APPOLLIN. AVG. = Δ.
APOLLINI CONS.
CONCORDIA AVG. — 6.
CONC. EXERCI.
FORTVNA REDVX.
LAETITIA AVG.
FIDES MILITVM. = E avec variante — 5.
SECURIT. AVG.
MARTI PAC.
PAX AVGVSTI. = X = 3.
SECURITAS AUG.
VIRTVS AVG. 3.

AURÉLIEN

Aurélien naquit, en 207, en Pannonie, ou en Dacie, d'une famille obscure. Il débuta sous Gordien. Nommé consul, en 257, il obtint le grade de général et fut proclamé empereur à Sirmium, en 270 : il défit les Goths en Pannonie, les Allemands en Italie et les força à rentrer dans leur pays. En 274, il fit construire un très beau temple au Soleil. L'année suivante, il défit Firmius en Égypte, et se prépara à la conquête de la Perse, mais il fut assassiné en Thrace, par ses généraux; il avait environ 67 ans, et il avait vu 48 princes porter, légitimement ou par usurpation, le nom d'empereur. Sous son règne, en 274, eut lieu la révolte des monétaires, parce que Aurélien avait voulu régulariser le poids des

Digitized by Google

monnaies d'or : il les vainquit au nombre de 7.000, au mont Célien, où ils s'étaient rassemblés.

= IMP. AVRELIANVS AVG. =

VICTORIA AVG.

CONCORDIA AVG.

CONCORDIA MILI. concordes tenant chacune une enseigne. — 2.

FIDES MILITVM. La Foi debout tenant un étendard et une enseigne.

FIDES MILITVM. Soldat à gauche présentant un globe, une victoire à Aurélien.

FORTVNA REDVX.

ROMAE AETERNAE. Rome assise sur une cuirasse, à droite, et tenant une victoire, devant elle, génie ailé debout, (var. 48 et 49 de Cohen.)

SÉVERINE

Séverine, épouse d'Aurélien.

SEVERINA AVG. = VENVS FELIX S. 3 monnaies.

PROBUS

Probus, né en Pannonie, d'une famille obscure, se fit connaître dans l'armée sous Aurélien et Tacite. Ses soldats assassinèrent Florien, et Probus monta sur le trône, en 276; il était à Tarse, il revint en Europe. Il vainquit les Francs et en tua 40.000. Il pacifia l'Illyrie et la Thrace, en 278; pacifia l'Égypte, la Perse et revint en triomphateur à Rome. En 280, il défit Saturnin en Orient, Bonose et Proculus dans les Gaules. Mais il voulut faire planter des vignes à ses soldats, en Gaule et en Pannonie, et dessécher les marais de Sirmium; les

Digitized by Google

soldats se révoltèrent et le massacrèrent, en 282. Probus fut déifié.

La seule monnaie de cet empereur a ses légendes en partie rognées, il porte la haste sur l'épaule et le bouclier.

CARUS

Carus naquit à Narbonne, en 230, d'une famille originaire de Rome. Nommé consul, préfet du prétoire, il fut proclamé empereur par l'armée de Pannonie, en 282, après la mort de Probus. Il nomma Césars ses fils Carin et Numérien; il envoya Carin en Gaule et marcha contre les Sarmates, accompagné de Numérien. Après leur soumission, il partit pour la Perse, ce qui lui valut les titres de Partique et de Persique. Il fut tué par la foudre près de Ctésiphon, en 283; il fut déifié.

DIVO CARO = CONSECRATIO. IIII. Aigle.

DIOCLÉTIEN

Dioclétien naquit à Dioclée en Dalmatie, d'une famille obscure, en 245, et fut nommé général des légions de Mésie par Probus. Comme consul, il accompagna Carus en Perse. En 284, il fut nommé Auguste par l'armée d'Orient. Dioclétien fut nommé empereur, et s'associa à Maximien Hercule : il alla combattre les Perses, reprit la Mésopotamie; il soumit les Allemands, se distingua en Syrie et en Égypte. Il partagea l'empire entre quatre empereurs, Maximien, Constance Chlore, Galère et lui, et il garda l'Orient. En 304, se trouvant malade, il abdiqua en faveur de Galère Maximien. Une sanglante persécution contre les chrétiens eut lieu deux ans avant son abdication, mais il n'est pas prouvé qu'il en soit seul coupable.

IMP. DIOCLETIANVS AVG. = IOVI CONSERVAT. AVG. XXI.

Digitized by Google

GALÈRE MAXIMIEN

Galère Maximien naquit près de Sardique, en Dacie, d'une famille obscure.

GAL. VAL. MAXIMIANVS. NOB. C. = PRINCPI. IVENTVTI = XXI'.

CONSTANTIN

Constantin le Grand, né à Naïssus, en 274, mort à Nicomédie, en 337, fils de Constance Chlore et d'Hélène; il accompagna son père en Bretagne, mais celui-ci mourut après le débarquement et Constantin fut proclamé empereur; mais Galère Maximien lui suscita des rivaux, Sevère, Galère, Maximin Daza, Maximien Hercule et Maxence; il combattit les Francs et les Goths. Constantin s'allia à Maximien qui avait tué Sévère. Après avoir vu tous ses rivaux tués, il traversa les Alpes avec 40.000 hommes et battit Maxence près de Rome. C'est à la suite de cette bataille qu'il fit faire l'étendard le *Labarum*. Constantin promulgua l'édit de Milan, 313, qui établissait la liberté religieuse, favorable aux chrétiens, et en 323, il se convertit au christianisme, et convoquait le concile de Nicée, en Bithynie. Rome restait le foyer du paganisme, Byzance prit le nom de Constantinopolis et devint la capitale d'un gouvernement absolu. A la veille de mourir, il reçut le baptême, Nicomédie et Rome l'apothéosèrent à sa mort. Avant de mourir, il avait divisé l'empire entre ses trois fils : Constance, Constant et Constantin II.

CONSTANTINVS = ποτ. XX. Γ.

C'est le dernier empereur de la série; donc la cachette ne remonte pas plus tard que 337.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES EFFECTUÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Les Andelys. — En 1887, en faisant des nivellements de terrain le long de la chaussée romaine, près de l'usine à gaz, dans un vase en terre blanche dont le col portait plusieurs chiffres romains, se trouvaient 2.000 monnaies argentées de Marc-Aurèle, Julia Domna, Caracalla, Macrin, Gordien III, Pupien, Balbin, Philippe père, Philippe fils, Otacilia Severa, Trajan Dèce, Herennia Etrucilla, Herennius Etruscus, Hostilien, Trébonien Galle, Volusien, Émilien, Valérien, Gallien, Salonine, Salonin et Postume. (L. Coutil. *Arch. gaul., gallo.-rom. et franq. du départ. de l'Eure*, I, p. 11 à 15.)

Le Petit-Andely. — Dans les dragages de la Seine, en face l'hospice Saint-Jacques, en 1873, 2 à 300 moyens bronzes, très oxydés, depuis Néron jusqu'à Dioclétien et Maximien Hercule. (L. Coutil, *loc. cit.*, I, p. 19.)

Écouis, canton des Andelys. — Au hameau de Musegros, dans le bois du Fai, en 1876, on trouva un grand vase en terre renfermant 80 kilos de monnaies d'argent et de bronze : Hadrien et Antoine jusqu'à Maximin, très petit nombre; Gordien III jusqu'à Valérien père, plus grand nombre; Gallien, Salonin, Valérien jeune, Postume, Lelien, Marius, Victorin, Tétricus père et fils, Claude II, très grand nombre; Quintille, Aurélien, Séverine, Tacite, Florien et Probus, peu nombreuses. Comme les spécimens des derniers empereurs étaient bien conservés, la cachette avait eu lieu, vers 276.

Digitized by Google

(*Rev. numism.*, 1876-1877, p. 456. — *Rev. archéol.*, 1876, II, p. 53. — Fornier, *Catal. des monn. trouvées à Plourhan* 1881, p. 4. — L. Coutil, *Arch. gaul. gal.-rom. et franque dép. Eure.* I, 1895, p. 71. — *Journal officiel*, 1er juillet 1876. — *Bul. com. antiq. Seine-Infér.* 1876, t. IV, 1re livrai., p. 61 et 62.)

Heuqueville, même canton. — Au hameau du Londe, en 1810, on trouva 30 grands bronzes et 10 kilos de petits bronzes, parmi lesquels un Quietus. (A. Le Prévost, *Notice hist. et arch. sur le dép. de l'Eure*, 1833, p. 42. — L. Coutil, *cit.*, I, p. 40.)

Mézières, canton d'Écos. — Au hameau de Surcy, en 1897, 300 à 400 petits bronzes. Tétricus I, Tétricus II, Urbs Roma (déformation), Constantin II, Constant Ier, Magnence, Valentinien Ier, et Valentinien II, Valens, Gratien, Théodose I, Arcadius (nombreux et 2 avec LVCP), Honorius (nombreux), Magnus Maximus, Eugène (un seul ex.). (L. Coutil. *Bul. soc. Antiq. de France*, 1897, p. 368, et journal l'*Impartial des Andelys*, 1897.)

Mézières, même canton. — Entre Surcy et Mézières, au triage de *la Sarrazine*, un grand vase en terre noire, renfermant environ 10 kilos de grands, moyens et petits bronzes : Néron, Nerva, Trajan, Lucius Verus (un grand bronze doré), Commode, Valérien, Gallien, Postume, Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Carin, Dioclétien, Maximien, Sévère et Constantin. (L. Coutil, *Soc. Antiq. de France*, 1897, p. 369.)

Bazincourt, canton de Gisors. — Vers 1850, découverte d'une cachette de grands bronzes romains dont un Pertinax. (A. Le Prévost, *cit.*, p. 45. — L. Coutil, *cit.*, I, p. 74.)

Digitized by Google

Romilly-sur-Andelle, canton de Fleury-sur-Andelle. — Un vase contenant 900 monnaies en argent de Sabine, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Lucille, Pertinax, Albin, Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Geta, Plautille, Macrin, Diaduménien, Julia Maesa, Julia Mamaea, Julia Soaemias, Julia Paula, Elagabale, Alexandre Sévère, Orbiane, Aquilia Severa, Maximin, Maxime, Pauline, Pupien, Balbin, Gordien III; les monnaies les plus anciennes étaient usées, alors que les plus récentes étaient presque à fleur de coin. (A. Le Prévost, *loc. cit.*, p. 45. — L. Coutil, *loc. cit.*, I, p. 73.)

Lyons-la-Forêt, chef-lieu de canton. — En 1723, découverte sur le bord de la Lieure, de centaines de monnaies comprenant des Néron, Nerva, Trajan. Vers 1820, découverte de monnaies romaines sous des monceaux de silex, dans un vase, dans la forêt de Lyons, à 2 kilomètres de Lorleau; elles étaient de Claude, Tétricus, etc.

Le musée de Rouen s'est enrichi, en 1909, de près de 600 grands et moyens bronzes, généralement usés, trouvés dans la forêt de Lyons[1].

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Beaumesnil, chef-lieu de canton. — En face du château de Beaumesnil, sur la côte de Gouttières, en 1832, en arrachant un arbre, on trouva un vase contenant 4 à 5.000 monnaies dont les plus nombreuses étaient de

[1] *Forêt de Lyons.* Vespasien 2, Trajan 33, Hadrien 41, Antonin le Pieux 124, Faustine mère 42, Marc Aurèle 98, Commode 11, Lucille 12, Crispine 4, Albin 1 ; soit 362 grands bronzes, 47 moyens bronzes, et près de deux cents illisibles.

Digitized by Google

Gallien. (Le Prévost, *cit.*, 1833, p. 53. — Gadebled, *Dict. de l'Eure*, 1840, p. 34.)

Beaumont-le-Roger, chef-lieu de canton. — Entre Beaumont et le hameau de la Verrerie, en 1831, près de substructions, découverte de monnaies de bronze, dont une Faustine, et environ 60 en argent. (Le Prévost, *cit.*, p. 53. — Gadebled, *cit.*, p. 37.)

Dans la forêt de Beaumont, en 1830, dans les fondations de trois petits édifices, monnaies d'Antonin, Faustine mère, Crispine, Constantin, Hélène, Tetricus; à peu de distance, sous un vieux chêne et près de substructions, environ 400 monnaies de Gordien III, Philippe père et fils, Trajan Dèce, Volusien, Valérien, Gallien, Salonine, Postume. (*Journal de Rouen*, 25 avril 1830. — A. Le Prévost, *Mém. sur des vases antiq. trouvés à Berthouville*, 1832, p. 60. — A. Le Prévost, *Notice archéo. départ. de l'Eure*, p. 50.) — Cette trouvaille a été citée aussi sur Fontaine-l'Abbé, commune voisine.

Rouge-Perriers, même canton. — Au triage des Fosses-Buterolles, un vase en terre renfermait 10 grands bronzes de Titus, Vespasien, Hadrien, Antonin le Pieux, Commode et Septime Sévère.

Neuville-du-Bosc, canton de Brionne. — Près de la ferme du Bosc, vers 1862, découverte de 1.600 à 1.700 moyens et petits bronzes de Probus, Maximien et Constantin.

Chamblac (le), canton de Broglie. — En 1867, près d'une mosaïque, un vase en terre contenait environ 1.000 monnaies en argent et en bronze des I^er^, II^e^ et

Digitized by Google

III^e^ siècles de notre ère. (*Moniteur universel*, 24 avril 1867.)

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Évreux, chef-lieu de canton. — Lorsqu'on exécuta les fondations du nouvel hôtel de ville d'Évreux, lequel occupe l'emplacement de l'ancien *Castellum* de *Mediolanum*, on trouva le 23 août 1890, à 3^m^,50 de profondeur au-dessous du sol actuel, et à 0^m^,50 au-dessous du sol antique, plusieurs blocs de monnaies qui avaient pris la forme des sacs où elles avaient été placées, comme ceux qui furent trouvés à Rennes. Ces sacs ont pu être enfermés dans un coffre de bois dont on a reconnu des parcelles, lors de la découverte. Comme ce trésor pesait 340 kilos avant le nettoyage, M. Ferray, ancien pharmacien, qui a nettoyé un quart environ des monnaies (4.400) estime, d'après le poids, qu'il pouvait y avoir 112.000 pièces appartenant aux règnes compris entre Marc Aurèle jusqu'à Probus, empereur représenté par onze variétés[1]. Il est permis de supposer que ce fut la caisse de l'agent payeur d'une légion, qui l'aurait enfouie, vers 276 : ce trésor est au musée d'Évreux[2].

Un fossoyeur découvrit, le 1^er^ novembre 1894, dans le cimetière d'Évreux, en creusant une fosse, un grand vase en terre grise renfermant plus de 600 grands bron-

[1] Marc Aurèle, Philippe fils, Hostilien, Trébonien Galle, Volusien, Emilien, Valérien, Mariniane, Gallien, Salonine, Valérien jeune, Postume, Lelien, Victorin, Marius, Tetricus père, Tetricus fils, Claude II, Quintille, Aurélien, Séverine, Tacite, Florien, Probus.

[2] Georges Védie. *Rev. numismat.*, 1890, p. 490-493. — *Bul. archéol.* Comité trav. hist. 1891, p. XLVI; — Ed. Ferray. Le trésor militaire d'Evreux, *Rev. numis.*, 1892, p. 7 à 27. *Rev. belge de numism.*, 1892, p. 321.

Digitized by Google

zes : 1 Auguste, 2 Vespasien, 10 Domitien, 8 Nerva, 63 Trajan, 132 Hadrien, 3 Sabine, 2 Ælius, 95 Antonin, 34 Faustine mère, 80 Marc-Aurèle, 53 Faustine jeune, 15 L. Verus, 31 Lucille, 61 Commode, 3 Crispine, 2 Albin, 7 Septime Sévère, 2 Caracalla, 1 Elagabale, 4 Alexandre Sévère, 1 Julia Mamaea, 2 Maximin, 1 Gordien le Pieux, et 49 incertaines. (Les premiers empereurs sont très usés; on peut en juger par les exemplaires du musée d'Évreux). Ce trésor a pu être enfoui sous Gordien III.

Dardez, canton d'Évreux nord. — Au triage des *Bas-Fonds*, on a trouvé, en 1874, 166 grands bronzes également usés appartenant aux règnes de Nerva, Trajan, Adrien, Sabine, Antonin le Pieux (30), Faustine mère et Faustine jeune, Marc-Aurèle (20), Lucius Verus, Lucille, Commode, Crispine, Dide, Julien, Septime Sévère, Julia Domna, Alexandre Sévère, Julia Mamaea, Gordien III et Postume.

Illiers-l'Évêque, canton de Nonancourt. — Au bord du bois des Fontaines, au milieu de substructions, un grand nombre de grands bronzes et des deniers d'Alexandre Sévère. Cette découverte qui manque de précision dans les détails est mentionnée par A. Le Prévost (*Notice hist. et arch. sur le dép. de l'Eure*, 1833, p. 39; et *Rec. Soc. lib. Eure.* T. III, 1832, p. 262).

Ambenay, canton de Rugles. — En 1834, un vase fut trouvé, il renfermait 196 monnaies d'or des familles Claudia, Cornelia, Hirtia, Julia, Rustia, Servilia et Sulpicia, Jules César, Sextus Pompée, Marc-Antoine, Octavie et Auguste : 24 monnaies ont été acquises par le cabi-

Digitized by Google

net des médailles. Depuis la description qu'en a donné M. de la Grange, on a cité très souvent cette découverte; nous ne relèverons pas les autres mentions qui en ont été faites.

Breteuil, chef-lieu de canton. — Dans la forêt, 2.000 monnaies des règnes de Gallien et Postume. (*Bul. Soc. Hist. de France*, 1849, p. 328. — *Rev. archéol.* 1851, t. VII, p. 524.)

Les Baux, canton de Breteuil-sur-Iton, arrondissement d'Évreux. — Également dans la forêt de Breteuil, près de l'ermitage de Sainte-Suzanne, vers 1820, monnaies de Philippe, Gordien III, Postume, grand bronze de Postume, et moyen bronze de Maximin. (A. Le Prévost, *Notice*, p. 38.)

Neaufles-sur-Risle, canton de Rugles. — Encore au bord de la forêt de Breteuil, une autre découverte de 500 monnaies de Volusien, Valérien, Salonine, Postume, Victorin et Claude II. (Ed. de La Grange. Notice sur 196 méd. rom. trouvées à Ambenay.... p. 5, note.)

Conches-en-Ouche, chef-lieu de canton. — Au hameau de Goupigny, vers 1867, 134 grands bronzes. de J. César, Néron, Trajan, Hadrien jusqu'à Gordien III.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Acquigny, canton de Louviers.

(La description du trésor découvert le 25 novembre 1908 se trouve dans les pages qui précèdent.)

[1] Ed. de la Grange. Notice sur cent quatre-vingt-seize médailles romaines trouvées à Ambenay, canton de Rugles, département de l'Eure. Paris, 1834 (*Mém. Soc. antiq. de France*, t. XIV, p. VIII).

Digitized by Google

Criquebeuf, canton de Pont-de-l'Arche. — Les fouilles de MM. Quesné et de Vesly, au Catelier de Criquebeuf, ont donné 232 monnaies de Carisius Tibère, Antonia, Néron, Titus, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Faustine, Lucius Verus, Commode, Valérien, Gallien, Postume, Victorin, Claude II, Aurélien, Tetricus, Probus, Carausius, Hélène, Théodora, Licinius, Constantin Crispe, Constantin II, Constant, Constance II, Magnence, Valentinien I, Gratien, Maxime.

Heudreville-sur-Eure, canton de Gaillon. — En 1834, lorsqu'on fouilla pour la première fois un balnéaire romain situé à 80 mètres de la rivière l'Eure, au hameau de La Londe, dans l'ancienne propriété de Ediard, pêcheur, on découvrit à côté de cet édifice et parmi les ruines, de nombreuses monnaies de Néron, Claude, Gallien, Postume, Constantin I, Constantin II, Valère, Constance père, Népotien et Valens. Le 1er février 1880, en extrayant de la marne au lieu dit la *Marnière de Cravallet*, on découvrit une monnaie d'or de Postume. IMP. C. POSTVMVS. P. F. AVG. Revers. Lion radié. PM. TRPCOSPP. (n° 110 de Cohen), et environ 1.600 monnaies d'argent et deniers fourrés des règnes de : Maximin 1, Gordien III 8, Philippe fils 5, Otacilia Severa 1, Trajan Dèce 3, Etruscilla 1, Trébonien Galle 8, Volusien 6, Mariniane 1, Gallien 358, Salonine 52, Salonin, Quiétus, Valérien jeune 32, Émilien 2, Postume 800, Victorin 28, Marius 5, Claude II 33. Il est à remarquer que ces monnaies étaient éparses dans un cube de terre d'environ 2 mètres ; ce terrain avait été précédemment remué, par suite on ne peut admettre que ces monnaies

Digitized by Google

aient été d'abord placées dans un vase, car il aurait été forcément brisé et on aurait retrouvé les morceaux. Ce qui est surtout intéressant, c'est que trois bijoux d'or accompagnaient cette cachette monétaire : c'étaient trois petits coulants creux en or de deux centimètres de longueur sur cinq millimètres de large à section en losange ; l'un est orné de filigranes en S, avec les spirales extrêmes plusieurs fois enroulées, le second, orné d'S simples, avec aux angles une petite tresse ; le troisième coulant, orné de petits cercles séparés par des carrés, tous ces ornements filigranés en relief ou repoussés sur le métal. Le propriétaire avait donc joint ses bijoux à son argent pour tout cacher.

Le trésor, appartenant à la commune d'Heudreville, fut vendu aux enchères le 17 mai 1880. Le musée de Louviers reçut 43 monnaies, et le musée d'Évreux une autre série, car M. Chassant avait déterminé les monnaies. Dans la mairie d'Heudreville, il existe aussi douze monnaies de cette découverte, avec une collection générale léguée par M. Thoué, antiquaire parisien, originaire de La Londe, près Heudreville.

Muids, canton de Gaillon. — Dans le cimetière gallo-romain et franc de Muids, on a trouvé des deniers d'Hélène, Constantin, Constans, Valens et un triens d'or de Justin D. N. IVSTINVS PPF. = VICTORIA AVGVSTORVM, à l'exergue CONOB (Coutil. *Mobil. funéraire du cimetière de Muids*, 1897, 37 p. 4 planches).

Houetteville, canton du Neubourg. — Découverte, en février 1874, d'un vase en terre renfermant 700 monnaies de bronze d'Alexandre Sévère, Maximin, Maxime, Gordien III, Philippe père et fils, Otacilia Severa,

Digitized by Google

Trajan Dèce, Etruscille, Trébonien Galle, Volusien, Valérien père, Mariniane, Gallien (grand nombre), Salonine, Salonin, Postume et Marius [1].

Les Damps, canton de Pont-de-l'Arche. — Dans la propriété de M. Grulay, vers 1785 ou 1786, on découvrit trois vases en terre de très grande dimension et entièrement remplis de grands bronzes, qui auraient été vendus à la fonderie de cuivre de Romilly, située tout près de là. Les monnaies qui furent conservées étaient de Trajan, Hadrien, Sabine, Antonin le Pieux (nombreuses), Marc Aurèle, Faustine, Ælius, César, Commode, Crispine, Lucille, Pertinax, Septime Sévère, Julia Domna Alexandre Sévère, Julia Mamaea. (Le Prévost, *cit.* p. 48.)

Poses, même canton. — En construisant l'écluse de Poses, en 1851, on trouva, au milieu d'un tas de pierres, un vase contenant 1.200 bronzes de Philippe, Aurélien, Probus, Dioclétien, Maximin, Constance. (*Congrès arch. de France*, Nantes, 1856, p. 261.)

Pitres, même canton. — Rever et A. Le Prévost signalent tous deux des découvertes de nombreuses monnaies à Pitres (avant 1830) (voir sa *Notice historique*, 1833, p. 49). Pendant nos fouilles de Pitres, nous n'avons trouvé qu'une douzaine de petits bronzes saucés, de Constantin, Hélène, Constants, Valens, dans l'exploration du grand balnéaire. (L. Coutil. *Les fouilles de Pitres.*)

Tostes, même canton. — Les fouilles de MM. Quesné et de Vesly, en 1891, dans la butte des Buis, ont fourni

[1] *Annuaire Soc. numism.*, 1873, t. IV, p. 343.

Digitized by Google

62 monnaies de César, Germanicus, Claude, Néron, Marc-Aurèle, Lucille, Trajan Dèce, Gallien, Salonine, Postume, Claude II, Tetricus père, Tetricus fils, Probus, Constance Chlore, Maximien Hercule, Maximin Daza, Constantin, Licinius, Crispus, Constantin II.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Toutainville, canton de Pont-Audemer. — Un vase en terre contenant beaucoup de monnaies romaines a été trouvé dans cette commune, vers 1820.

Saint-Germain-Village, même canton. — Au hameau de Préaux, au Mont les Marres (ou près de l'abbaye aux Dames), on trouva au milieu de substructions un vase en bronze contenant une cuiller en argent, une bague avec intaille, quelques monnaies en argent et 500 à 600 petits bronzes (A. Le Prévost, *Notice,* p. 59.)

Saint-Mards de Blacarville, canton de Pont-Audemer. — En extrayant des cailloux de la carrière Letellier, à flanc de coteau, en face Tricqueville, dans l'axe de la vallée de Corbie, dans le bois de M. d'Osmoy, les ouvriers trouvèrent dans un grand vase de terre brune 1.100 grands bronzes, sauf trente monnaies étamées; deux cents étaient en bon état, elles étaient de Trajan, Plotine, Matidie, Adrien, Aurélius Vérus, Antonin le Pieux, Faustine mère, Etruscille, Marc-Aurèle, Alexandre Sévère, Faustine jeune, Lucius Verus, Lucille, Commode, Septime Sevère, Marciane, etc. (Homo, *Etude archéologique sur quelques antiq. rom. trouvées aux environs de Pont-Audemer,* 1892, p. 24.)

Digitized by Google

Sainte-Croix-sur-Aizier, canton de Quillebeuf. — A cent mètres de l'église, en 1824, on a trouvé un vase renfermant 180 grands bronzes et 5 à 600 moyens bronzes du IIe siècle ; les derniers comme date étaient de Commode et Lucille. (Rever, *Journal d'agric. de l'Eure*, juillet 1824 et janvier 1825, p. 49. — A. Le Prévost, *Notice*, p. 56.)

Bos-Normand, canton de Bourgtheroulde. — Ce trésor acquis par M. Frémont et revendu au musée de Rouen se composait de monnaies d'argent consulaires d'Æmilia, Antonia, Barbia, Carisia, Junia, Lucilla, Lutatia, Papiria, Rubria, *Titurius Sabinus*, Valeria, César Auguste, Néron 3, Galba 2, Othon 4, Vitellius 25, Vespasien 22, Titus 4, Domitien 31, Nerva 5, Trajan 2, Antonin 1, Septime Sévère 1, Geta 1, Gordien II 2, Philippe fils 2, Otacile 1, Volusien 1, Cornélia Supra 1, et des monnaies saucées de Valérien père 1, Gallien 2, Salonine 1, Postume 3.

Valletot, canton de Routot. — 200 petits bronzes malheureusement mis dans l'acide pour les nettoyer ; ils furent trouvés, vers 1890 (Homo, *cit.* p. 25). Aux environs, M. Thoulmin a trouvé dans un vase en terre, 80 monnaies impériales. (Homo, *cit.* p. 25.)

Le Landin, canton de Routot. — En 1817, on découvrit l'emplacement d'une habitation romaine, une chaînette d'or qui est au musée de Caen, un très beau bracelet d'or ajouré qui est au Cabinet des médailles, à Paris, deux bagues en argent, un anneau brisé en jayet et 400 monnaies d'argent et de billon du Bas-Empire (A.

Digitized by Google

Le Prévost, *loc. cit.*, p. 48), parmi lesquelles un Antonin, des Valérien et Mariniane.

Nous n'avons cité dans cette liste que les découvertes de cent et plus de monnaies et négligé les petites trouvailles de monnaies inférieures à 50. Nous rappellerons que le trésor de Caudebec-lès-Elbeuf, trouvé à la limite de l'Eure et de la Seine-Inférieure, comprenait 8.000 monnaies de Postume et 800 de Philippe, Otacile, Valerianus, Philippe, Trébonien, Cornélia Supra, Gallien, Probus, Quiétus, L. Licinius, c'est-à-dire qu'il était contemporain de celui du Tot (Seine-Inférieure), qui contenait des Gordien, Otacile, Trajan Déce, Etruscille, Herennius; de ceux des Andelys et de l'Hôtel de Ville d'Évreux.

D'après les indications précédentes, nous avons signalé 37 localités ayant donné parfois plusieurs découvertes, dont 12 comprennent des grands bronzes, deux renfermant des consulaires, trois découvertes de monnaies d'or (Ambenay, Heudreville, Muids); les autres découvertes comportent surtout des petits bronzes dont l'enfouissement eut lieu sous les règnes de Auguste (Ambenay), Trajan (Lyons-la-Forêt), Antonin le Pieux (Beaumont), Commode (Sainte-Croix-sur-Aizier), Albin (Forêt-de-Lyons), Septime Sévère (Rouge-Perriers), Alexandre Sévère (les Damps et Illiers l'Evêque), Gordien III (Romilly, Evreux, Conches), Valérien (Le Landin), Gallien (Beaumesnil), Postume (Bosc-Normand, les Baux, Forêt de Breteuil, Fontaine l'Abbé), Marius (Houetteville), Claude II (Neaufles-sur-Risle) Probus (Écouis, Évreux), Dioclétien (Petit Andely), Constance Chlore (Mézières-Surcy, Neuville-du-Bosc), Constantin I (Acquigny), Constantin II (Tostes), Maxime (Crique-

Digitized by Google

beuf-sur-Seine), Eugène (Mézières-Surcy), c'était la plus récente de toutes ces cachettes.

Il est impossible de préciser l'origine de ces cachettes, car on a toujours dissimulé dans le sol des dépôts d'argent, même en temps de paix; nous ne pouvons donc affirmer qu'elles sont contemporaines des invasions successives des Francs dans nos régions.

Digitized by Google

LE TRÉSOR ROMAIN

ET

LA VILLA ROMAINE D'AMBENAY

PAR M. AMAND DESLOGES, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

(*Lu à la séance du 24 janvier 1909*).

La communication de M. Coutil — sur le trésor romain d'Acquigny — annoncée pour l'assemblée générale du 24 janvier 1909, celle beaucoup plus générale que l'on nous fit espérer — sur les trésors de monnaies romaines trouvées dans le département, — remettaient forcément en mémoire les 198 pièces d'or romaines de la fin de la République et du commencement de l'Empire, trouvées à Ambenay en 1834.

Escomptant à l'avance la bienveillante indulgence de mes collègues, je n'ai donc pas hésité à évoquer devant eux cette belle découverte, estimant, d'ailleurs, que la Villa Romaine dont j'étais en train d'explorer les ruines, dans le voisinage direct du lieu où étaient enfouies ces monnaies, était tout naturellement indiquée pour prendre rang dans les annales de la Société libre de l'Eure.

Contrairement à la version publiée par Édouard de La Grange, acquéreur de la presque totalité de ce trésor, version qu'ont répétée après lui les historiens du dépar-

Digitized by Google

tement, ce n'est pas dans le jardin du maréchal-ferrant de la commune qu'il fut trouvé ; celui-ci n'en fut même pas l'auteur, mais son beau-frère, un terrassier nommé Cudorge, à qui, comme au savetier de la fable, la présence de toutes ces pièces d'or sous le toit de sa misérable demeure donna le vertige, troubla le sommeil, et qui ne retrouva sa tranquillité disparue qu'en confiant son précieux magot aux mains du maréchal-ferrant.

Ne sachant lui-même comment en tirer parti, suspecté par les joailliers de Laigle auxquels il s'était adressé et avait seulement vendu sept de ses médailles, ce dernier s'entendit enfin avec un horloger de Rugles nommé Picquot, lequel céda le tout à M. de La Grange, en lui indiquant comme provenance le jardin du maréchal ferrant d'Ambenay, poussant même l'astuce, tant il craignait d'être poursuivi, jusqu'à insinuer que le terrain environnant, étant ensemencé de pommes de terre, n'avait pas été fouillé.

C'est au lieu dit *Le Bout-du-Bois*, propriété Prévost, au pied de la colline côté de la forêt, devant la chaumière que l'on y voit encore et sur le passage du *Sentier-des-Moines* (ainsi nommé de ce qu'il servait aux religieux de Lyre pour rallier leur chapelle de Sainte-Opportune), que fut faite cette merveilleuse trouvaille : une légende voulait qu'une poignée d'épée en or (?) s'y trouvât ; mes recherches à ce sujet sont restées infructueuses.

Cette découverte jetait un certain lustre sur le pays dont elle révélait tout à coup la lointaine origine ; du reste, les découvertes postérieures faites à Rugles même, notamment en 1894, d'un cachet d'oculiste dont une savante description a été publiée en 1901 dans la *Revue épigraphique* (n° de décembre) par le commandant Espé-

Digitized by Google

randieu, correspondant de l'Institut ; celles de belles poteries samiennes, débris de somptueux mobiliers ; d'un aqueduc ou petit canal en maçonnerie destiné à capter l'eau d'une source, etc., etc., sont venues confirmer la présence des riches familles romaines qui y résidèrent.

Il faut bien croire, toutefois, qu'avant la conquête, une civilisation déjà avancée florissait sur le territoire qui devait devenir la Normandie ; chaque jour la science apporte une contribution nouvelle à l'archéologie proto-historique ; à travers le lointain passé qui forma le trait d'union entre la fin des âges de la pierre et l'époque romaine, les manifestations de cette civilisation commencent à se révéler à notre génération curieuse ; c'est ainsi que dans une étude très documentée qu'il vient de publier, le comte O. Costa de Beauregard date du IX^e^ ou XI^e^ siècle avant notre ère les Casques en bronze *dits de Falaise,* trouvés aux environs de cette ville en 1832, alors que jusque-là, ces Casques étaient attribués aux Normands envahisseurs.

A Rugles, cette marche de la civilisation se révèle par son industrie, *le fer*, qui succéda directement à la pierre et y fut connu dès les tout premiers temps ; et par *son agriculture,* un coutre de charrue étrusque et des instruments agricoles, houes et pics en pierre trouvés dans les environs, en témoignent et, avec de grandes probabilités, les déductions suivantes nous inciteraient à y reconnaître *le culte religieux primitif.*

Les notes de Leprévost font remonter au Celte le nom du fief de Bailli. La situation topographique de cette terre, en vedette sur le promontoire de la colline que contourne la Risle, à proximité du Dolmen ; l'atelier de taille de pointes de flèches et le puits d'extraction des silex uti-

Digitized by Google

lisés pour cette industrie, qui s'y trouvent ; le dépôt considérable de débris de repas, ossements fossilisés où

Coutre de charrue en pierre. ¼

Houe.

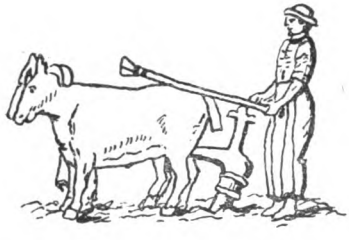

Charrue ancienne d'après un vase étrusque (Larousse).

Pic.

dominait le *Bos Longifrons*, qui est l'espèce du *Bos Taurus-Batavicus* actuel[1], déterminé par l'éminent zoolo-

[1] M. l'abbé Godet, curé du Pas-Saint-Lomair (Orne), possède deux cornes fossiles qu'il attribue à la même espèce de bœufs. Ces cornes ont été trouvées en 1880 en creusant le lit de la Risle, aux usines de Bois-Thorel, près Laigle, par le propriétaire, M. Mouchel.

Digitized by Google

giste, membre de l'École d'Anthropologie, Philippe Salmon, trouvé en 1901 au pied même du château moderne de Rugles dont, au XVI^e^ siècle, le fond relevait encore de la mouvance féodale du fief de Bailli ; enfin, les nombreux sentiers qui y venaient converger ; tous ces témoignages de la vie active des lointains ancêtres, agglomérés sur cette terre, confirment l'opinion émise par M. Leprévost, en même temps qu'ils démontrent clairement, qu'antérieurement à la fondation de la ville de Rugles, Bailli avait été le centre de la civilisation et de l'autorité dans la région.

Or, dans un ouvrage ancien, j'ai vu le nom de la terre de Bailli orthographié *Baali*, Leprévost lui-même nous cite une charte du XIII^e^ siècle où il est fait mention du Seigneur Johannes de *Baalle*, d'où évidemment est venu le nom de Bailli. — En remontant à l'existence des hommes dont le sol nous a révélé la présence, n'est-on pas fondé à déduire que les noms de *Baali*, de *Baalle*, dériveraient eux-mêmes du mot *Baal* ? et celui-ci étant le nom générique de la divinité Phénicienne donnerait une grande vraisemblance aux déductions suivantes.

Attirés dans la région par la production du fer et de ses dérivés, dont ils commerçaient par leurs comptoirs maritimes, de hardis et primitifs colonisateurs phéniciens y auront instauré le culte de la divinité de leur pays, le *Dieu Bel* ou *Baal* : et son nom, resté accolé à la terre, est venu jusqu'à nous avec cette légère déformation : *Baalle*, *Baali* et enfin Bailli.

Mais, revenons à notre trésor. Il fut mis en évidence par M. de La Grange, auquel les amis de l'histoire sauront gré de la brochure où il nous décrit les types les plus intéressants, parmi lesquels il nous faut citer comme

Digitized by Google

étant d'une extrême rareté, l'or étant peu répandu à la fin de la République, ceux des familles consulaires, Claudia, Cornelia, Hirtia, Julia, Rustia, Servilia, Sulpicia.

Mes recherches pour savoir ce qu'étaient devenues toutes ces médailles m'ont appris (communication de M. Albert Blanchet) que, le 19 janvier 1835, la Bibliothèque nationale avait acheté de Rollin, négociant en monnaies, 24 pièces provenant de la trouvaille d'Ambenay, c'est donc par erreur que, dans son *Histoire de Laigle*, Vaugeois a écrit que M. de La Grange avait fait don de toute la collection à cet établissement.

Ces 24 monnaies sont :

Deux Jules César ;
Un Sextus Pompée ;
Un Marc-Antoine ;
Un Marc-Antoine-Octavie ;
Seize Auguste ;
Un Vitellius ;
Un Trajan ;
Un Hadrien.

Or, avec les médailles consulaires ci-dessus nommées, M. de La Grange cite seulement les monnaies impériales de César, Sextus-Pompée, Marc-Antoine et celles des premières années du règne d'Auguste, ce qui daterait l'enfouissement de ce trésor à une dizaine d'années avant Jésus-Christ; mais il ne fait aucune allusion aux types des empereurs Vitellius, Trajan et Hadrien; je crois donc avec M. Chassant, que j'ai consulté, que ç'a été sur la foi d'un renseignement erroné que le Cabinet des Monnaies de la Bibliothèque nationale aura classé les médailles de ces trois empereurs comme provenant

Digitized by Google

d'Ambenay et qu'en réalité, au lieu de 24 monnaies celle-ci n'en posséderait que 21 de cette provenance.

Une légende voulait qu'elles fussent allées orner les collections du Vatican ; par l'entremise d'un compatriote, l'abbé Dom Capelet, conservateur à la Bibliothèque du Mont-Cassin, j'ai acquis la preuve que cette légende n'était pas fondée. Une seule de ces médailles est restée dans le pays, au château de l'Ermite, à Ambenay, aux mains de M^me^ la comtesse de Songeons, née Marie-Philémon Fouquet.

VILLA ROMAINE

Au cours de mes prérégrinations à travers champs, à la recherche des instruments préhistoriques dont, jusque-là, le sol des environs était parsemé, j'avais souvent remarqué un endroit où, à chaque tour, la charrue ramenait à la surface de gros silex taillés ; intrigué, des fouilles superficielles me firent reconnaître les substructures d'une antique construction dont je voulus pénétrer le secret. En 1908, j'entrepris donc l'exploration définitive de ces ruines, dont le caractère me fut tout de suite révélé pour appartenir à l'époque romaine.

Le site admirablement choisi par les conquérants évoque aux regards de l'archéologue la reconstitution des toutes primitives civilisations qui s'y développèrent, et y florissaient au moment de la conquête.

Tout d'abord, jusqu'aux terres de Transières, c'est le siège de la station préhistorique où furent trouvés la charrue étrusque et les instruments agricoles en pierre ; puis, au pied de la colline, presque à portée de la voix,

Digitized by Google

c'est le Dolmen d'Ambenay, monument cher aux Gaulois vaincus, qu'il importait de surveiller et qui ne fut sans doute pas étranger au choix de l'emplacement de l'établissement romain. A huit cents mètres à vol d'oiseau, c'est la chaumière et le sentier auprès desquels fut trouvé le trésor dont je viens de parler. Enfin, entre la Villa et la vallée, se poursuivant à flanc de côteau à travers les bruyères et la forêt sur un parcours de quinze kilomètres, reliant entre elles les voies romaines de Rugles et de la Vieille-Lyre, c'est le sentier dit des Moines, que j'appellerai plutôt (car il fut la première voie de communication dans la région), *le sentier des Gaulois*, — sentier qu'aura peut-être emprunté le maître de cette Villa, fuyant dans un moment de panique avec son trésor qu'il enfouit sur le bord du chemin, espérant le retrouver plus aisément, mais envers qui le destin voulut qu'il laissât à nos générations l'évident témoignage de son opulente richesse.

C'est sur Ambenay, au milieu des champs, à mi-chemin de Rugles, côté de la vallée, que se trouvent ces ruines à nouveau réenfouies pour la culture du sol. Les murailles bien conservées en mortier et silex ont environ 80 centimètres d'épaisseur; elles étaient revêtues d'enduits coloriés rouge et blanc et leurs encoignures formées de pierres de taille en calcaire grossier; elles forment un quadrilatère de six mètres d'intérieur dont l'aire en béton, ciment et mortier, est bien unie; deux autres murailles parallèles à la vallée partent du milieu de cette habitation, l'une a vingt-cinq mètres de long, l'autre quinze mètres.

Les objets que j'ai récoltés (collect. de l'auteur) sont :

1° Une clef en fer mesurant $0^{m},21$ centimètres de

Digitized by Google

long, garnie de trois branches dont l'une manque ; cette clef est aplatie au bout de la poignée qui forme anneau dans lequel une cheville en fer trouvée à côté s'adapte bien.

2° Trois torques ou bracelets en fer, que je suppose avoir été portés par les Gaulois esclaves attachés à la personne du maître de cette Villa, ne croyant pas que les chefs Romains du premier siècle portassent des ornements en fer ; ces torques sont plats à l'intérieur et fermés, le dessus est légèrement bombé et orné d'une armille ou petite moulure demi-ronde ; ils mesurent 30, 32 et 18 millimètres de large sur 90 et 84 de diamètre.

3° Un couteau en fer de $0^{m},16$ de long dont $0^{m},11$ de lame, laquelle a $0^{m},025$ de large.

4° Un style également en fer, mesurant 105 millimètres de long.

5° Deux bagues ou anneaux en bronze ornés de stries.

6° Une jolie petite anse de bassin en bronze avec une seule attache.

7° Un petit vase en terre brune vulgaire dont le pied tout raboteux le rend impropre à tenir debout. Soumis en même temps que tous les objets ci-dessus à l'examen des membres de la Société dans la séance du 24 janvier 1909, le président, M. de Valon, fit remarquer sa forme qui est d'une facture assez rare : c'est un lacrymatoire, c'est-à-dire petit vase destiné à recueillir les larmes pendant les cérémonies funèbres.

8° Une meule romaine en calcaire grossier.

9° Trois monnaies aux types de Faustine la mère, g. b. ; Claude, m. br. ; Commode, p. b., toutes trois de la série du haut Empire.

Digitized by Google

10° Cinq tuiles à rebord à peu près intactes, parmi lesquelles trois de formes différentes.

Enfin, avec les innombrables écailles d'huîtres, ç'a été quelques fragments de verre et de poteries samiennes, puis en abondance des débris de poteries vulgaires grises et noires, amphores, doliums, assiettes, réchauds, etc.

Tous ces objets (de ma collection) étaient disséminés aux alentours de la Villa, comme s'ils eussent été dédaigneusement abandonnés au moment du pillage où furent enlevés les objets précieux qui l'ornaient. Il y a une cinquantaine d'années, d'autres substructures furent trouvées dans un champ voisin; elles formaient sans doute les dépendances de cet établissement.

Si nous sommes à peu près fixé sur les dates où il fut construit, il n'en est pas de même sur celles où il a été détruit.

Les Commentaires de César nous apprennent qu'ayant renoncé à soumettre les tribus des bords de la Meuse et de l'Escaut qui, à son approche, s'étaient retirées avec tout ce qu'elles avaient dans les bois et les marais dont leur pays est rempli, il ramena son armée qu'il mit en quartier d'hiver sur les terres de ceux d'Évreux et de Lisieux : ceux-ci, unis avec ceux de Coutances sous les ordres de Véridorix, venaient d'être complètement défaits par Sabinus, son lieutenant, auquel ils avaient fait leur soumission. Ceci se passait l'an 56 avant Jésus-Christ; selon toute vraisemblance, c'est de ce moment que part l'occupation romaine de toute notre région normande et, par conséquent, celle du pays dont je tente de reconstituer les annales.

L'établissement d'un poste militaire romain à Rugles

Digitized by Google

même, sur les hauteurs où se trouvent Bailli et la Villa, dans un rayon de un kilomètre, m'a été révélé en 1897, par les découvertes de deux fosses d'aisances creusées dans le roc, de deux mètres quarante de profondeur sur un mètre vingt de large. Avec les débris de repas, os de bœuf, de cochon, de mouton, les scories de fer, etc., j'ai récolté, dans ces fosses à peine explorées, plusieurs fragments de poteries grises et samiennes, lesquelles, d'après Gabriel de Mortillet, caractérisent les premiers siècles de notre ère.

La contemporanéité de ces deux établissements, au début de la conquête, ne paraît donc pas contestable, et ce serait sous leur influence directe qu'il nous faudrait placer l'origine de la ville de Rugles.

Ce n'est qu'à la fin du IVe siècle qu'eurent lieu les invasions des barbares, Francs, Germains, Burgondes, Visigoths, etc., dont les chefs se disputèrent les dépouilles de l'Empire pour s'y tailler un royaume, et nos fouilles ne nous ont donné aucun débris qui rappelât la présence de ces hordes dévastatrices du sein desquelles devait sortir la nationalité française. Le bronze de l'empereur Commode, cité plus haut, nous donne la date la plus rapprochée, fin du IIe siècle, et c'est entre ces deux dates, IIe et IVe, que se place la révolte des Bagaudes.

On sait que les paysans et les pâtres gaulois, auxquels l'histoire a donné le nom de Bagaudes, se soulevèrent à la fois contre les Romains qui les pressuraient et contre leurs maîtres qui les traitaient en esclaves. La Bagaudie, il est vrai, fut écrasée et noyée dans le sang par Maximien à Saint-Maur-les-Fossés, l'an 286, mais, selon Henri Martin, leur révolte dégénéra en brigandages :

Digitized by Google

il y eut toujours désormais une population errante dans les forêts, vivant en état de guerre continuel contre les lois et l'Empire, si bien que, cent ans après, les généraux de l'empereur Valentinien eurent difficilement raison d'une nouvelle recrudescence de la Bagaudie luttant pour la liberté.

Il est donc tout naturel, — étant connue l'immense étendue de forêts environnant alors le pays de Rugles, forêt de Breteuil, forêt de Laigle et forêt d'Ouche encore non démembrées, vastes territoires de chasse aux sombres réduits où purent s'abriter ces malheureux, leurs familles et leurs troupeaux, — d'attribuer la destruction de la Villa d'Ambenay aux Bagaudes révoltés.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. JOSEPH L'HOPITAL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Sur un livre de M. Jacques Hérissay, intitulé :

« LIEUTENANT GASTON LAUTOUR. — JOURNAL D'UN SPAHI AU SOUDAN »

(*Lu à la séance générale du* 18 *avril* 1909.)

Messieurs,

La bibliothèque de notre Société s'enrichit chaque année de nombreux ouvrages; et depuis que notre dévoué collègue, M. Gabiolle, a mené à bien la lourde tâche du catalogue, elle offre à tous ceux de nos concitoyens qui ont l'amour, le loisir ou le besoin de la lecture, des ressources de plus en plus précieuses. Me sera-t-il permis aujourd'hui d'exprimer à nouveau le vœu que nous fassions un effort pour qu'elle soit plus connue et, par suite, plus fréquentée qu'elle ne l'est?

Je sais que je vais faire bondir notre trésorier; je le vois déjà nous montrant, assis sur sa caisse vide, le spectre menaçant du déficit imprudemment provoqué par moi. Aussi est-ce en tremblant que je me risque à souhaiter encore une fois que notre conseil d'administration recherche les moyens de donner une publicité, si restreinte soit-elle, au catalogue.

Lorsque j'ai proposé de le faire imprimer sous la forme

Digitized by Google

d'un livre, on s'est récrié contre l'énormité de la dépense ; je reconnais, non sans regret, que l'on a eu raison. Mais ne serait-il pas possible d'en faire progressivement la publication sous la forme d'un appendice au recueil annuel de la Société? Supposez, Messieurs, que nous fassions suivre le prochain recueil et les suivants d'une trentaine ou d'une cinquantaine de pages consacrées au catalogue ; les dépenses du volume en seront-elles tellement augmentées que notre budget soit incapable de les supporter? On arriverait ainsi, lentement, j'en demeure d'accord, mais enfin on arriverait à faire connaître la bibliothèque au public ; et tout de suite on attirerait l'attention sur elle, ce qui serait un moyen aussi efficace que légitime d'assurer à la Société un recrutement plus nombreux parmi les curieux de littérature et parmi les travailleurs de l'esprit. Il suffirait pour cela, ce me semble, que chaque année l'appendice consacré à la publication partielle du catalogue contînt des ouvrages choisis par une commission que votre conseil d'administration nommerait à cet effet, et pris dans tous les genres, à toutes les époques. Il ne faudrait pas beaucoup d'années, je crois, pour être à jour ; et l'on n'aurait plus ensuite qu'à publier les ouvrages entrés dans le cours de l'année révolue.

Je livre, Messieurs, ces idées aux réflexions de votre conseil d'administration, avec l'espoir que, peut-être, il en trouvera la solution pratique.

*
* *

Donc, chaque année, un certain nombre de livres nouveaux sont achetés par la Société ou lui sont offerts.

Digitized by Google

Et parmi ces livres il en est toujours quelques-uns dont les auteurs sont nos collègues ou nos voisins.

J'ai trop l'expérience personnelle de l'extrême bienveillance avec laquelle ils sont accueillis, pour ne pas profiter de l'occasion qui se présente d'en témoigner ma cordiale reconnaissance à la Société. Sa bibliothèque est un asile où tel écrivain que je connais mieux que personne est assuré que ses ouvrages goûteront un honorable et discret repos ; et où il peut, en les voyant ailleurs que chez lui, se donner le paternel plaisir de leur dire : « Que vous êtes donc bien là, mes enfants ! » — C'est qu'en effet, si peu qu'un auteur modeste attache de prix aux souvenirs et aux fantaisies que, au cours de la vie, suivant le hasard des impressions et des occasions, cédant à l'attirante et souvent décevante tentation du livre, il n'a pas su garder pour lui, ces fils de son cerveau et de sa mémoire lui demeurent chers quand même ; en sorte qu'il lui est doux de les savoir accueillis et conservés dans un milieu ami et dans un pays qui est le sien.

*
* *

Quelques-uns de ces livres, écrits par nos proches concitoyens, ont une particulière valeur : ce sont ceux qui rappellent à nos souvenirs et recommandent à nos respects les hommes de chez nous qui ont rendu d'utiles services ou donné de nobles exemples. Et ils sont nombreux, car jamais, ni dans notre région, ni dans notre ville, les hommes de mérite, de vertu et de dévouement n'ont manqué ; et toujours il s'est trouvé quelqu'un pour raconter ce qu'ils ont fait de bien.

Digitized by Google

C'est vous dire, Messieurs, que le souvenir du lieutenant Lautour ne pouvait pas ne pas être pieusement recueilli et conservé parmi nous. N'est-il pas un des plus nobles, un des plus purs dont nous puissions nous enorgueillir ? Et le deuil si dignement porté par sa famille ne faisait-il pas un devoir aux amis qui l'ont connu d'élever à sa chère mémoire un monument qui fît connaître combien il a mérité d'être pleuré ?

L'un des camarades de Gaston Lautour, élevé comme lui dans cette grande école libre Saint-François-de-Sales d'Évreux, d'où sont sortis depuis plus de vingt ans tant de jeunes hommes qui ont fait leurs preuves dans tous les genres et leur chemin dans toutes les directions, M. Jacques Hérissay s'est chargé du livre à faire, et votre bibliothèque vient de le recevoir.

Le livre, notre ami Jacques Hérissay n'eût pas été embarrassé pour l'écrire ; il n'aurait eu besoin, pour cela, que de le faire dicter par son cœur à son talent. Et nul doute que la plume élégante à laquelle nous devons, après de délicates études d'art, la remarquable histoire du girondin ébroïcien Buzot, n'eût tracé du jeune officier un portrait qui aurait réuni tous vos suffrages. Mais lorsqu'il eut pris connaissance de la correspondance de Gaston Lautour, son condisciple comprit que, pour le bien faire connaître, c'était lui-même qu'il fallait laisser parler. Il s'est donc effacé avec une piété d'ami, se bornant à choisir, à mettre en ordre et à présenter au public les lettres écrites par Lautour à sa famille au cours d'une campagne au centre de l'Afrique.

Digitized by Google

*
* *

Le *Journal d'un spahi au Soudan* est précédé d'une préface du marquis Costa de Beauregard. Ce sont les dernières pages qu'il ait écrites; elles sont vibrantes et chaleureuses. Certes, il n'est point banal que le jeune lieutenant, tombé bravement en faisant son devoir, ait occupé l'ultime pensée d'un écrivain qui, lui aussi, fut un brave.

Le commandant des mobiles de Savoie, futur membre de l'Académie française, avait mérité, en versant son sang pour la France, la croix d'honneur. La croix d'honneur, si belle lorsqu'elle est la récompense du sacrifice, a rougeoyé sur le cercueil du lieutenant Lautour, dont le sang a coulé sous les coups de Français aveugles et inconscients. A la fin de sa préface, le marquis Costa s'est rappelé la tache rouge que, dans notre cathédrale, cette croix faisait sur le drap noir; son âme valeureuse s'est émue aux mots d'Honneur et de Patrie qu'il savait gravés à son revers; il lui a semblé qu'ils s'associaient « comme une prière à la prière du prêtre pour obtenir miséricorde à celui qui n'avait marchandé son âme ni à son pays, ni à Dieu »; et de sa plume, aussi noble qu'avait été son épée, il a salué pour la dernière fois, sans savoir qu'il l'irait sitôt rejoindre, son jeune émule en foi et en vaillance.

*
* *

Combien est captivante la lecture de ce livre si fièrement présenté ! A toutes les pages éclatent la jeunesse, le courage, la virile confiance en un avenir qui devait

Digitized by Google

avoir si peu de lendemains. Lautour ne cherche pas à faire de la littérature, il écrit le plus simplement du monde. Mais il est enthousiaste de son métier, son âme déborde de tendresse pour les siens et s'ouvre à tous les sentiments hauts; c'est pourquoi son style s'élève naturellement, et le lecteur se sent en présence d'un énergique, d'un sensible, d'un fidèle.

Qu'ils n'ouvrent pas le livre, ceux qui recherchent les relations de voyages à prétentions scientifiques et qui croiraient trouver là quelqu'un de ces lourds et pédants récits qui ne sont souvent que des compilations indigestes d'impersonnels souvenirs. Le *Journal d'un spahi* est un recueil d'impressions alertes et vécues, une succession de tableaux qui vraiment ont été vus, de pensées et d'observations qui n'ont été empruntées à personne.

Gaston Lautour n'a pas fait le voyage du Soudan pour en rapporter matière à poser devant un public; il est allé là-bas pour gagner ses galons d'officier. Mais il est jeune et ardent; son esprit, plein de sève généreuse, se passionne pour la vie aventureuse qu'il mène avec entrain, pour l'étrangeté des choses et des hommes qu'il savoure, pour la beauté de la nature qu'il admire. Cavalier, chasseur et nageur intrépide, il s'emplit les yeux des grands horizons mystérieux où des fleuves encore à peine connus se perdent; il galope dans la brousse, s'étend à l'affût au bord des marigots, s'ouvre un chemin à travers la forêt tropicale; et le soir, lorsqu'après une journée de chasse ou de cheval il a regagné sa case, il écrit ses impressions et ses souvenirs, sans penser qu'ils seront jamais publiés, à ceux auprès desquels, en France, son cœur est resté.

Digitized by Google

Un charme exquis et rare se dégage de ces pages vivantes comme la jeunesse, sincères comme l'honneur; et le plaisir que l'on goûte à les lire rend plus poignante la tristesse que l'on éprouve lorsque, le livre fermé, on songe à la fin prématurée de si belles espérances, à la mort, si différente de celle qu'il aurait souhaitée, de cet officier, français dans la plus belle, dans la plus noble acception du mot.

Du moins la famille et la veuve du lieutenant Lautour ont, pour consoler leur douleur, la fierté de se souvenir de lui. Et, en permettant que son journal soit publié, ils ont associé à cette fierté tous ceux qui, comme nous, ont été ses compatriotes et auraient tenu à honneur de se dire ses amis, parce que, dans un temps de négations avilissantes, de compromissions louches et de lâches abandons, il était de ceux qui, par l'élévation de leur âme et la simplicité de leur courage, rappellent au monde que la France est toujours terre d'idéal et nourricière de héros.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. le Dr Paul HÉRISSEY, membre de la Société

Sur le livre « ITALICA », de M. Joseph L'Hopital

(*Lu à la séance générale du 18 avril 1909.*)

Italica, tel est le titre, tout imprégné d'un parfum de renaissance florentine, sous lequel vient de paraître un nouveau livre de M. Joseph L'Hopital.

Des divers romans et nouvelles jetés par lui, avec trop d'insouciance peut-être, aux quatre vents du caprice littéraire, il est resté le souvenir d'un écrivain qui chante et qui peint, confondant dans un même hymne et un même tableau la campagne et les gens d'un coin de Normandie. L'hymne a la douceur d'un idéalisme très pur, le tableau tout l'éclat d'un regard droit que la réalité ne rebute jamais. De cet ensemble jaillit allègrement, en des pages charmantes, la pensée originale d'un vrai lettré parlant avec sincérité de ce qu'il aime avec indépendance.

Ainsi M. L'Hopital a-t-il conté son pays pendant presque toute sa carrière littéraire.

Point n'était besoin, d'ailleurs, qu'il fût Normand pour être attiré, comme les grands ancêtres des époques

Digitized by Google

guerrières, vers la « terre de beauté ». L'influence des milieux agit sur les hommes plus sûrement que celle des hommes eux-mêmes, trop inconstante. Pour certains esprits, le charme d'élire, à côté de la vraie, une seconde patrie qui lui est comme les amis aux frères, devient irrésistible. M. L'Hopital a certainement subi ce charme en Italie. Son livre en fait foi. Il se présente vraiment comme un nouveau reflet de lui-même, mais un reflet lumineux et intense où s'est dissipée, aux chauds rayons du soleil de Toscane, la grisaille brumeuse du ciel natal jadis si finement décrite.

Pour définir ce qu'est *Italica*, et le placer d'emblée au-dessus des comparaisons trop faciles, il semble qu'on ne puisse mieux faire que de préciser d'abord ce qu'il n'est pas.

M. L'Hopital n'a écrit ni pour les jeunes couples en voyage de noces, ni pour les Anglaises sentimentales en quête de paraphrases sur les Madones aimées, encore bien moins pour le touriste docile aux directions des guides, chez qui la perspective d'une table d'hôte ou la propreté des rues se confond, dans le souvenir d'une ville, avec le coup d'œil obligatoire jeté en passant sur un chef-d'œuvre. Pour cela, de simples *impressions et pensées* sur certains sujets spéciaux limités à quatre villes seulement, Milan, Venise, Bologne et Florence, ne valent pas 3 fr. 50. Le mot *Italica* ne leur dit pas grand'-chose. Ils préfèrent les titres plus nets et les documents plus précis. Ils ont, à leur point de vue, tout à fait raison.

Mais les autres ? Sans doute, ils sont le petit nombre, les voix timides qui ne clament à tout venant ni leurs enthousiasmes, ni leurs déceptions, résignés à n'admirer que ce qu'ils peuvent, partout où parvient à se réfu-

Digitized by Google

gier aujourd'hui un peu de beauté. C'est pour eux et pour eux seuls qu'*Italica* fut écrit.

Or, précisément, le livre s'ouvre sur un double aveu.

A Milan, près de la statue caracolante du feu roi Victor-Emmanuel, au piédestal renforcé par des silhouettes en bas-reliefs de soldats français, l'auteur a senti vibrer son patriotisme dans une note émue qui traduit déjà son origine et ses principes.

Il a vu, tout enfant, rentrer à Paris, au retour de Solférino, les grognards aux multiples brandebourgs, les zouaves aux lourds turbans, les sapeurs barbus à l'épais tablier de cuir, et, vers la fin du glorieux défilé des vainqueurs, la silhouette immuablement triste de l'empereur Napoléon III. Combien sont-ils aujourd'hui ceux qui songent encore à tous ces braves, après moins de cinquante ans, et comme on comprend la mélancolie d'un homme qui se souvient, en face du présent état d'esprit de ceux qui ignorent ou ont oublié !

Plus loin, au musée de la Bréra, dans la contemplation du Mariage de la Vierge et des Madones de Luini, c'est le croyant qui s'abandonne au charme d'une foi magnifiée par l'art le plus élevé, accessible aux très rares privilégiés capables d'atteindre au génie en gardant la jeunesse.

Sur le double fait d'une tradition patriotique et religieuse, se trouve ainsi fondée, pour toute la suite du livre, une méthode de critique d'art où la connaissance du métier concourt, avec l'histoire et la psychologie, à fournir pour chaque école, chaque œuvre, chaque individualité, une formule positive.

M. L'Hopital n'est pas pour cela devenu didactique. Il ne s'arrête jamais aux faits, que dans la mesure où

Digitized by Google

ils confirment et justifient l'impression. Son coup d'œil d'ensemble sur le développement de la peinture vénitienne, dans ses rapports avec l'histoire de la République, est magistral. Mais son premier, comme son dernier mot sur Venise reste un salut vibrant à la reine des mers, désuète et splendide. Plus qu'il n'a fait revivre son passé, il a rendu l'élégance de son sourire. Ainsi en est-il de la hautaine allure de Bologne et du charme rayonnant de Florence.

Ces trois villes, essentiellement différentes par leurs origines et leur aspect, n'ont de commun que le prestige. Auprès d'elles, Gênes la Superbe, Sienne l'Indomptable ne brillent que d'un éclat terni. Nulle part ailleurs ne s'entrechoquèrent avec tant de fracas les sentiments qui en firent simultanément des centres de science et d'art, des asiles de piété, des champs de carnage, et, comme un Médicis le disait de Rome sous Jules II, des sentines de vices. Les cités voisines ne s'enflammèrent jamais, au cours des vieux âges, que par les étincelles de ces trois foyers en perpétuelle ignition. En dépit du temps, leur aspect reste triomphal et suffit, avec quelques souvenirs glanés dans l'histoire, à faire tournoyer, dans les rêves des simples mortels du xx^{e} siècle, les plus tragiques des danses macabres.

Mais une telle impression est toute germanique, et le livre de M. L'Hopital ne pouvait rien avoir de commun avec les vieux tableaux d'outre-Rhin, aux scènes effrayantes, aux visages ravagés, aux attitudes lugubres, d'où toute élégance est bannie.

Qu'il s'agisse d'expliquer ou de décrire, de grouper des personnages au premier plan d'un paysage ou autour d'une œuvre contemporaine, les divers chapitres d'*Ita-*

Digitized by Google

lica ressemblent aux compositions harmonieuses des primitifs toscans, où les bons comme les méchants, les damnés comme les élus, les larrons comme le Christ, gardent toujours du charme, de la mesure et de la poésie.

M. L'Hopital a saisi dans son ensemble et sa plénitude cette note dominante de l'art italien jusqu'à l'époque moderne. Le mérite d'*Italica* est de l'avoir complètement exprimée.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LOUIS PASSY, DÉPUTÉ,
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A l'inauguration du buste élevé à Fleury-sur-Andelle

EN L'HONNEUR DE M. POUYER-QUERTIER [1]

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Le 10 octobre 1909.

Messieurs,

Voici Pouyer-Quertier. Saluons d'abord son retour sur les bords de l'Andelle; la ville de Fleury, qu'il administra pendant quarante ans, est en fête; on nous l'avait pris, on nous le rend. Une statue de bronze lui a été élevée sur une place de Rouen : c'est l'orateur, c'est l'homme qui se plait à dominer la multitude, mais ce n'est pas tout l'homme. A Rouen, il doit s'ennuyer sur son piédestal, car naturellement, il n'était pas solennel. Nous l'avons connu dans cette vallée, où il était chez lui, rayonnant d'une cordiale bonne humeur et d'une inaltérable bienveillance. Des amis qui le connaissaient bien l'on ramené à Fleury, et si vous regardez l'expression de

[1] Pouyer-Quertier (Augustin-Thomas), né le 3 septembre 1820 à Etouteville-en-Caux (Seine-Inférieure), est décédé à Rouen le 2 avril 1891 : 1854, maire de Fleury-sur-Andelle, conseiller général de l'Eure ; — 1871, Président du Conseil général de l'Eure ; — 1883, Président de la Société libre d'Agriculture de l'Eure.

Digitized by Google

son visage, vous verrez qu'il en est fort content ; nous croyons que tous les donateurs de ce buste ont réussi à nous être et à lui être parfaitement agréables ; vraiment il nous sourit, et dit à M. Peynaud, à M. Desloges et à vous tous : Merci.

Il faut avouer que Pouyer-Quertier était un homme d'une originalité saisissante ; la nature l'avait doué d'un admirable tempérament ; pendant un demi-siècle il a étonné et séduit ses contemporains par la vaillance superbe de son esprit et de sa santé ; l'orgueil de la vie se peignait sur son visage, retentissait dans sa parole, éclatait dans son sourire. Adversaires comme amis se plaisaient à l'entendre s'animer dans la discussion des affaires ou s'épanouir dans les gaîtés de la conversation. C'est ainsi que par des discussions qui sont des batailles, par des causeries qui furent des victoires, notre compatriote força la curiosité des hommes et s'établit dans la popularité ; c'était un brave homme, brave par son courage et brave par son cœur : il était bon.

J'ai dit, le jour de ses obsèques, qu'il avait le type d'un vrai Normand ; il était Normand à la manière de nos ancêtres qui mirent leur gloire à frapper d'estoc et de taille, à se montrer bons compagnons et à chercher des aventures à travers les mers ; il est certain qu'il avait comme eux le goût des entreprises et que dans des mouvements d'une grande intelligence, il avait une impétuosité qui le portait à embrasser des affaires bien différentes. Qui ne tente rien n'a rien, direz-vous ; mais qui trop embrasse, quelquefois mal étreint. N'est-ce pas l'histoire de ce câble transatlantique dont la conception était belle mais l'exécution douteuse ! Le rêve d'unir l'Europe et l'Amérique n'a-t-il pas quelque analogie avec

Digitized by Google

l'ambition de nos ancêtres de conquérir au moyen âge l'Angleterre, la Sicile, le Canada ! On se bat dans le monde aujourd'hui avec le prix des denrées et des matières premières, avec l'électricité et le téléphone, mais sous une forme ou sous une autre, l'esprit d'entreprise est toujours là.

Pouyer-Quertier fut un grand industriel, mais il y a des manières différentes de comprendre les affaires et surtout de les pratiquer. Nous avons connu dans la vallée de l'Andelle des hommes éminents avec des caractères différents ; celui-ci s'occupe spécialement de ses intérêts, de la gestion de sa maison, de la conduite de ses affaires, il veut avant tout produire de la bonne marchandise, avoir et mériter une marque, être son banquier et n'acheter sa matière première que s'il est sûr de placer sa fabrication même avec un petit bénéfice ; dans sa simplicité il acquiert la fortune et assure à ses collaborateurs les ouvriers la continuité du bien-être et la prospérité. Cet autre — et je nomme Pouyer-Quertier — voit tout en grand : il achète, c'est vrai, pour revendre, mais aussi au risque de se tromper ; c'est l'industriel hardi qui se confie aux événements et compte sur la chance ; il réussit ou se trompe. Heureux ceux qui peuvent ne pas se borner seulement aux combinaisons de leurs affaires personnelles mais qui, comme Pouyer-Quertier, emploient en même temps les qualités brillantes de leur imagination à la poursuite d'idées générales, qui sont assez forts pour tenter d'imprimer une direction aux affaires de leur pays ; ils ont au moins, s'ils n'ont pas toujours le succès, la consolation et la gloire d'avoir travaillé à la fortune publique.

C'est dans l'opposition aux traités de commerce de

Digitized by Google

1860 que Pouyer-Quertier trouva le point de départ de ses convictions économiques : ces traités avaient été conclus sans le consentement de la France ; il ne cessa de combattre un système qui ne permettait pas à l'industrie et au commerce de suivre les mouvements de la vie internationale. Le problème économique ne lui apparut dans tous ses périls qu'après la guerre de 1870; il comprit qu'avec la charge écrasante qui allait peser sur le producteur français, il était impossible qu'on n'obligeât pas le producteur étranger à payer à la frontière un surcroît de charges équivalentes ; telle fut l'idée maîtresse qui devint la règle de sa conduite ; sur ces entrefaites, l'agriculture, qui depuis les traités de 1860 s'était endormie dans des apparences de sécurité, se réveilla tout à coup ; la crise agricole éclata, l'avilissement général des cours et la dépréciation de la terre entraînèrent une panique qui ébranla le pays tout entier. Pouyer-Quertier se précipita sur la situation et reprit sa vieille campagne contre les traités de commerce; on le vit alors, nouveau Pierre l'Ermite, comme le dit un jour M. Méline, prêchant partout l'union indissoluble de l'agriculture et de l'industrie, sous le couvert de la protection.

Il ne fut pas seulement un puissant orateur, il devint un infatigable propagandiste ; sous son inspiration, s'organisèrent des conférences mémorables et cette noble association de l'industrie et de l'agriculture françaises, dont M. Méline est aujourd'hui l'illustre président. Avec M. Méline, un nouveau général paraissait sur le champ de bataille et la cause de la protection fut gagnée.

Considérez les hasards de la vie et notez que nos

Digitized by Google

populations, dans l'excès de leur justice, ont élevé des statues à Pouyer-Quertier et à Raoul Duval, ces deux orateurs qui ont rempli du bruit de leur talent les départements de l'Eure et de la Seine-inférieure. Tous deux ont honoré le Conseil général de l'Eure, tous deux ont été des hommes de grande valeur et de juste renommée. Leurs voix sont éteintes ; leur souvenir ne périra pas. Les luttes mémorables auxquelles ils ont pris part, au point de vue des doctrines économiques, continuent entre les hommes, mais notre chère Normandie se fera toujours gloire de compter, parmi ses anciens représentants, deux orateurs qui se sont combattus dans le même temps, avec des arguments contraires et des convictions opposées, sans cesser un seul jour d'être animés des mêmes sentiments de patriotisme.

Le patriotisme, voilà ce que les hommes se disputent devant l'opinion publique, voilà ce qu'on retrouve au fond des cœurs bien plus souvent qu'on ne croit. Les hommes s'acharnent dans des jugements injustes tant qu'ils y ont intérêt, mais la mort venue, la vérité paraît.

Pouyer-Quertier fut un homme d'action, mais il ne fut pas un homme de parti ; s'il se passionnait pour ses affaires et pour les affaires publiques, il n'avait guère de goût pour la politique. Il ne fut pas un homme politique ; c'est un sceptique, a écrit Jules Simon ; au fond, il tenait pour le gouvernement quel qu'il fût, mais le gouvernement le redoutait. Il était trop indépendant. L'Empire et la République le combattirent tour à tour. On n'a pas besoin, pour un jour, de subir la servitude officielle. Aucun parti ne put dire qu'il posséda Pouyer-Quertier tout entier. Tant mieux pour lui ; il n'apparte-

Digitized by Google

nait qu'à lui-même, il n'était pas l'homme des entreprises parlementaires, il s'était fait l'homme de l'agriculture et de l'industrie ; ses intérêts, il les confondait hardiment avec les intérêts de la France elle-même et en les défendant il prétendait faire acte de bon Français.

Un jour vint où il entra dans le gouvernement : c'était le jour du désastre. Il fut ministre des finances pour préparer le traité de Francfort et l'emprunt de cinq milliards. L'histoire a consigné les services qu'il rendit à la France, mais Jules Favre, Pouyer-Quertier et Thiers lui-même se trouvaient en présence d'un vainqueur insolent et brutal, l'auteur conscient de la guerre de 1870 et l'artisan perfide de notre défaite. Pouyer-Quertier souffrit et lutta. Il fit tout ce qu'il put, tout ce qu'il devait faire. Notre reconnaissance l'accompagne.

Qu'il soit donc bienvenu et salué par nos applaudissements, ce buste que nous inaugurons à côté de la mairie de Fleury-sur-Andelle, et que le nom de Pouyer-Quertier demeure parmi nous comme un signe de ralliement autour des hommes de bonne volonté, de courage et d'indépendance qui, sans distinction d'opinions politiques, travaillent à la prospérité publique et à la gloire de la France.

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

EN L'HONNEUR DE JEAN BERTIN

A Verneuil, le 31 octobre 1909.

Le dimanche 31 octobre 1909, à deux heures, la Société Libre de l'Eure a inauguré, sous la présidence de M. Maurice Hervey, président de la Société, une plaque commémorative en l'honneur de Jean Bertin. Sur la plaque de marbre blanc scellée rue des Murailles, est gravée l'inscription suivante :

> A LA MÉMOIRE DE JEAN BERTIN
> (1400-1467)
> QUI DÉLIVRA VERNEUIL DU JOUG DES ANGLAIS
> LE 24 JUILLET 1449
> *Érigé par la Société libre de l'Eure, le 31 octobre 1909.*

Sur l'estrade disposée devant la plaque, ont pris place aux côtés de M. Maurice Hervey : MM. Oudin, adjoint au maire de Verneuil, les membres du conseil municipal, Joseph l'Hopital, Lapeltey, le commandant Brail, Letellier-Alaboissette, trésorier, le capitaine Dubois, etc.

Digitized by Google

La musique municipale de Verneuil prêtait son concours.

A l'ouverture de la séance, M. le président donne la parole à M. le capitaine Dubois, qui donne lecture de la notice suivante rédigée par M. l'Abbé Guéry, aumônier du lycée d'Évreux, membre de la Société, sur l'acte de Jean Bertin.

« Mesdames, Messieurs,

Le samedi 28 juillet 1449, de bon matin, le cor retentissait dans la forêt de Conches ; une grande chasse réunissait l'élite des officiers et avec eux une troupe nombreuse de dames nobles et de jeunes filles, autour desquelles caracolaient écuyers et pages. On allait courre le cerf. Fourrés et clairières disparurent rapidement sous les pas des chevaux. Pour la plupart des assistants, la fête était de pleine joie et l'enivrement sans arrière-pensée. La journée s'écoula ainsi. Le soir venu, Robert de Floques, bailli d'Évreux, et tous ceux qui étaient dans la confidence, abandonnent subitement la chasse, changent d'habit et galopent dans la direction de Verneuil. Leurs troupes doivent se masser sous bois dans des lieux désignés d'avance. La chasse n'était qu'un prétexte, une ruse de guerre.

Le but véritable de cette brillante chevauchée visait la reprise de Verneuil.

Un meunier, en effet, Jean Bertin, né en cette ville l'an 1400, homme fier et vigoureux, furieux des insultes adressées à sa fille par les soudards anglais, résolut de s'en venger. Il trouva moyen, dit Monstrelet, auteur contemporain, de se rendre secrètement à Évreux, et

Digitized by Google

convint avec Robert de Floques, qui en était bailli et capitaine, de ce qu'il y avait à faire, promettant de le *bouter* dans la ville.

Le vindicatif meunier n'oublia ni le jour, ni l'heure du rendez-vous, et, le lendemain, 29 juillet, dès l'aube, il se promenait sur les remparts, tandis que son camarade, Robin Duval, meunier comme lui, revenait avec les Français par les sentiers les plus déserts de la forêt.

A cause du dimanche, le moulin ne marchait pas, les fossés étaient à sec, Bertin ayant eu soin d'arrêter l'eau. Quand la messe sonna, le meunier en conversation avec les sentinelles, selon son habitude, afin de les éloigner avant qu'on les relevât, leur dit que le guet avait du retard et qu'il les remplacerait avec plaisir.

Au tintement du sacrifice, signal convenu, infanterie et cavalerie débouchent de leur retraite. Pierre de Brézé saute dans les fossés, où il s'enfonce dans la boue, y perd ses jambières, — on applique des échelles, — et pieds nus, il s'élance sur la muraille. Partout le silence; les soldats se dispersent dans les rues en un clin d'œil. On vole aux portes, on brise les serrures et un flot de cavaliers, le bailli d'Évreux en avant, remplit la ville.

Les Français, ne trouvant point d'ennemis à combattre, descendirent en toute hâte dans la grande rue, rassurant les habitants et les engageant à se tenir enfermés chez eux. Un seul voulut essayer de faire résistance: il fut tué. Quant aux Anglais, de 120 à 140, d'après les chroniqueurs, ils s'enfuirent vers le château, c'est-à-dire vers le fort Saint-Nicolas, et plusieurs furent tués ou faits prisonniers avant de pouvoir y arriver.

Les bourgeois, qui supportaient avec impatience la domination étrangère, s'empressèrent de se joindre aux

Digitized by Google

Français. Tous ensemble, excités par Jean Bertin, sans attendre les échelles, s'efforcent de franchir les murs du château. En vain les Anglais *mirent grant peine à le défendre,* ils ne purent résister à la valeur des assaillants, que Brézé dirigeait avec la plus grande intrépidité; après avoir éprouvé quelques pertes, ils coururent s'enfermer dans la Tour Grise, *laquelle estait moult forte et imprenable, tant qu'il y avait à manger dedans,* dit R. Blondel, ou selon Cousinet, *laquelle n'était pas œuvre humaine, mais comme inconcevable et impossible sans œuvre divine.*

Jean Bertin fut-il récompensé par le Roi de son initiative et de sa valeur ? On ne le sait pas d'une manière positive. Un seul document nous est parvenu émanant de Charles VII à cette occasion, et dans lequel le Roi, après avoir nommé comme inspirateurs de ce hardi coup de main : Robin Duval, Bertin et Macé le Verrier, habitants de Verneuil, concentre toute son attention sur Robin Duval et lui fait don de plusieurs héritages.

Mais les concitoyens de Jean Bertin n'ont pas été ingrats envers lui. Sa mémoire est restée populaire à Verneuil, où l'on conserve, à l'hôtel-de-ville, son portrait accompagné d'une inscription qui contient le récit abrégé de l'événement, avec la date de sa naissance et de sa mort : 1400-1467.

C'est donc avec justice que la Société Libre de l'Eure, de concert avec l'administration municipale de Verneuil, dont nous ne saurions trop louer la bienveillance et la courtoisie, vient aujourd'hui, par une plaque commémorative posée à l'endroit où se trouvait le *Moulin des Murailles*, reconnaître l'ardent patriotisme du meunier Jean Bertin, et le donner en exemple aux jeunes Verno-

Digitized by Google

liens tout aussi bien qu'aux jeunes touristes qui visitent cette vieille cité de Verneuil-au-Perche. »

Puis M. Oudin, adjoint, au nom de M. de Glatigny, maire de Verneuil, que son état de santé empêche d'assister à la cérémonie, a pris la parole en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

M. de Glatigny, maire de Verneuil, conseiller général du canton, se faisait un devoir, un honneur de présider cette imposante cérémonie, d'y prendre la parole, lorsqu'une indisposition passagère est venue malencontreusement le retenir chez lui. Il m'a chargé de vous exprimer tous ses regrets; je crois me faire l'interprète de tous en l'assurant de notre sympathie et en lui adressant nos vœux unanimes pour le prompt rétablissement de sa santé.

En prenant l'initiative de l'érection de cette plaque à la mémoire de Jean Bertin, votre Société, monsieur le Président, messieurs les Délégués, a tenu avant tout à perpétuer le souvenir d'un homme de devoir, d'un vaillant patriote qui, au risque de payer de sa vie l'exécution d'un plan que seul il avait conçu, a, par son courage, arraché sa ville natale des mains d'un ennemi implacable.

Vous ne pouviez faire choix d'un plus noble caractère, d'une personnalité d'autant plus digne à son époque qu'elle sortait des rangs de la classe laborieuse. Aussi, Messieurs, soyez les bienvenus et au nom de la municipalité, des représentants de notre vieille cité, de la population vernolienne tout entière, j'adresse à la Société

Digitized by Google

Libre d'Agriculture de l'Eure nos plus sincères remerciements, je l'assure de notre profonde gratitude.

Merci à vous, messieurs les membres des diverses délégations, merci à vous, messieurs les musiciens. Merci à vous, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu à notre appel, d'avoir tenu à rehausser de votre présence l'éclat de cette fête locale.

Le nom de Jean Bertin, du meunier libérateur de Verneuil, est gravé dans le cœur de tous les Vernoliens, il est prononcé par tous avec respect.

Son souvenir est toujours vivant dans nos murs. Un boulevard de notre tour de ville, délicieux lieu de promenade, porte le nom de Jean Bertin.

Son portrait, œuvre d'un peintre de talent, préside à toutes les délibérations de notre assemblée municipale. C'est avec un légitime sentiment d'orgueil que nous contemplons cette figure vernolienne respirant l'énergie et la volonté : ces yeux vifs, décidés et intelligents, ces lèvres expressives desquelles, au cours de nos discussions les plus vives, semblent tomber comme un conseil ces mots résumant son existence :

« Tout pour Verneuil,
Verneuil avant tout. »

Un poète, enfant de Verneuil, M. le Dr Bissieu, qui, à son grand regret, ne peut être parmi nous, a mis en relief ce beau caractère dans un drame en vers intitulé : « Jean Bertin ou le meunier de Verneuil ».

La vie de Jean Bertin appartient à l'histoire de notre vieux Verneuil : cette histoire nous est chaque jour rappelée par les nombreux vestiges qui se présentent à nos regards. Malgré cela, je me permettrai, Messieurs,

Digitized by Google

de citer certains passages se rattachant au fait héroïque de notre compatriote.

La ville de Verneuil fondée en 1120 sur la rive gauche de l'Avre par Henri Ier, roi d'Angleterre, pour servir de rempart aux incursions des Français, fort à craindre de ce côté, constituait une des principales forteresses de la frontière. Les rois de France et d'Angleterre se la disputèrent sans cesse avec acharnement, l'assiégèrent plusieurs fois. C'est sous ses murs, dans la plaine Saint-Denis, que le 17 août 1424 fut livrée une bataille où plus de 5.000 Français succombèrent glorieusement pour la Patrie en défendant les remparts de la forteresse de Verneuil.

Ces guerres, désastreuses pour notre belle et riche Normandie, menaçaient de s'éterniser, lorsqu'en 1435 la signature du traité d'Arras réconcilia le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avec le roi de France et arracha ainsi à l'Angleterre son meilleur allié.

Vers la même époque, les Écossais se soulevaient contre l'Angleterre et forçaient ainsi nos ennemis à rappeler chez eux une partie de leurs troupes avec leurs meilleurs généraux qui se trouvaient en France.

Ces deux événements furent les principales causes de la suspension momentanée des hostilités et de la signature entre les rois Charles et Henri d'une trêve qui devait commencer en 1444 pour finir en avril 1449.

Mais les soldats anglais, habitués depuis longtemps au pillage, tinrent cette trêve pour lettre morte et continuèrent à se conduire, ainsi que nous le dit un chroniqueur du temps, Monstrelet, « en véritables brigands, accablant des pires maux nos malheureux ancêtres ».

Charles VII, ému par le récit de tant de malheurs,

Digitized by Google

secoua enfin son apathie et ordonna de faire un nouvel appel de tous les guerriers du royaume pour chasser définitivement les Anglais.

C'est à ce moment qu'un particulier à l'âme fière et française, meunier au moulin des Murailles, outré des mauvais traitements des Anglais, indigné de les voir souiller le sol normand, conçut, par vengeance pour son honneur et celui de sa famille, dit la légende, par pur esprit de patriotisme, dit l'histoire, un projet dont l'exécution devait chasser l'ennemi de notre cité.

Discrètement et avec les plus grandes difficultés il alla à Évreux le confier au capitaine Robert de Floques, dit Floquet, qui lui adressa de nombreuses félicitations.

L'entreprise fut de suite décidée et habilement menée.

Le 29 juillet 1449 au point du jour, le capitaine Robert de Floques et ses deux lieutenants, Jacques de Clermont et Pierre de Brézé, sont avec leurs troupes aux pieds des murs de Verneuil.

Le meunier Jean Bertin ouvre l'écluse de son moulin, des échelles sont dressées contre les murs et les Français pénètrent dans la ville.

C'était un dimanche et Jean Bertin, pour exécuter plus facilement son dessein tenu secret, avait eu l'heureuse idée d'envoyer ses compatriotes à la messe.

Les Français, une fois dans la ville, surprennent les Anglais encore tout étonnés d'une apparition aussi subite, en tuent plusieurs, font de nombreux prisonniers. Le reste de la garnison va chercher son salut en se réfugiant dans la Tour Grise.

Nos soldats assiègent de toutes parts ladite tour qui, le 23 août, tombe aux mains des Français victorieux.

Cette nouvelle fut apprise à Charles VII, lequel était

Digitized by Google

à Chartres, et le 27 du même mois il fut reçu triomphalement dans les murs de Verneuil. La population ainsi délivrée des Anglais fit retentir des cris d'allégresse, des réjouissances publiques furent organisées et on alla même au-devant du monarque pour lui offrir les clefs de la cité délivrée.

La délivrance de Verneuil fut un des principaux événements qui firent se terminer en l'année 1453 la guerre de Cent Ans, cause de tant de ravages dans notre pays.

Tel fut, Messieurs, le vaillant Vernolien dont nous allons, une fois de plus, perpétuer la mémoire parmi nous.

Vous avez tenu, monsieur le Président, messieurs les Délégués, à ce que cette plaque soit posée à cet endroit même, sur le mur de ce vieux moulin des Murailles dans lequel Bertin a conçu et exécuté son audacieux projet, dans lequel son cœur de patriote et de Français a eu à souffrir les plus cruelles tortures.

Vous avez voulu qu'elle repose sur ce sol qui le premier dans notre enceinte a été foulé par les pieds de nos soldats libérateurs.

Vous avez voulu qu'elle soit constamment sous les yeux du promeneur, du travailleur, de l'ouvrier, dans cette rue passagère dont le nom est lié à celui de Jean Bertin, dans cette rue du Moulin-des-Murailles.

Certes, vous serez compris, nous n'en doutons pas !

Nous connaissons les sentiments d'honneur et de patriotisme qui, malgré d'infâmes théories antimilitaristes, animent tous les Vernoliens.

Nous pouvons vous affirmer que dans leur cœur le nom de Jean Bertin est synonyme de ces deux mots : Honneur et Patrie.

Digitized by Google

Nous pouvons vous affirmer qu'au souvenir de cette cérémonie, à la vue de ce monument, chacun d'eux pensera avec fierté ce que je vous invite à répéter de toutes vos forces avec moi :

Honneur à la Société Libre d'Agriculture de l'Eure, qui s'est donné pour mission de perpétuer la mémoire des vaillants enfants de la Normandie !

Honneur à ceux qui font abnégation d'eux-mêmes, à ceux qui sacrifient leur vie pour leur pays !

Honneur au meunier Jean Bertin, le libérateur de Verneuil ! »

Enfin, M. Maurice Hervey, président, prononce le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

Jamais plus qu'aujourd'hui, je n'ai senti la charge lourde que certaines situations font peser sur des épaules trop faibles.

Nous sommes réunis ici pour commémorer le souvenir d'un fait d'éclatant patriotisme : c'est donc une fête de la Patrie et il se trouve que la Société Libre de l'Eure m'a conféré le redoutable honneur de parler d'elle en son nom.

Vous excuserez mon insuffisance : tant de nos confrères eussent été, plus que moi, désignés pour cette tâche !

Messieurs, l'acte de Jean Bertin relève du plus noble, du plus simple amour pour son pays.

On peut bien dire que c'est au début du xv^{e} siècle, que se cristallisa l'idée de la France, telle que nous la comprenons.

Digitized by Google

Le moyen âge va finir. Au sortir de la période assez confuse où chaque province vivait de sa propre existence, où le roi, recevant l'hommage de ses vassaux, ne pouvait pourtant se prévaloir d'aucune réelle autorité en dehors de son domaine, et où les Normands et les Provençaux, les Gascons et les Picards n'avaient ni langue, ni lois communes; sous l'influence miraculeuse de Jeanne d'Arc, après la prise d'Orléans, après le sacre de Reims, un même cœur avait battu dans presque toute l'ancienne Gaule. Tous ces tronçons épars jusqu'alors veulent constituer une nation.

Certes, la merveilleuse chevauchée de Jeanne n'avait pas suffi à chasser l'étranger et à reconstituer la France. Il s'écoulera vingt ans, entre le bûcher de Rouen (30 mai 1431) et la prise de Bayonne (18 août 1451), avant que la Normandie et l'Aquitaine soient reconquises, avant que la délivrance soit complète.

C'est dans le sang, dans la douleur et dans les larmes qu'elle prit conscience d'elle-même; mais la France moderne, — la plus haute personne morale de l'histoire, a-t-on pu dire justement d'elle, — était sortie des limbes du passé.

La paix d'Arras avec le duc de Bourgogne, la prise de Paris par Richemont, auraient dû être le signal de la victoire définitive. Hélas, le manque d'argent, les bandes d'écorcheurs, les divisions des seigneurs, la Praguerie, permirent encore aux Anglais de reprendre à certains moments l'avantage.

On se figure avec peine pendant cette période l'état de nos pays : Normandie, Ile-de-France et Champagne, Brie et Gâtinais, où les places étaient tenues alternativement par les Anglais et les Français.

Digitized by Google

En 1442, Pontoise fut repris pour la troisième fois par le connétable et le roi ; Conches, française depuis deux ans, envoya une troupe reprendre Évreux. Louviers était française; mais Mantes, Rouen, Verneuil, étaient anglais; Harfleur venait d'être reprise par Somerset et Talbot.

L'année suivante, il fallut la campagne du Dauphin pour garder le Vexin et empêcher la reprise de Dieppe.

En 1444, Suffolk vint en France négocier le mariage d'Henri VI et de Marguerite d'Anjou. La trêve fut signée à Tours et se prolongea cinq ans. C'est cette période de tranquillité relative (la paix était inconnue depuis trente ans), qui permit au gouvernement de Charles VII le rétablissement de l'ordre financier, avec l'aide de Jacques Cœur. Appliquant les décisions des États généraux d'Orléans, les ordonnances royales créèrent l'impôt fixe et l'armée permanente. Après les campagnes de Lorraine et de Bâle, les bandes disparurent et firent place aux compagnies.

L'armée régulière, sous la main de fer de Richemont, fut organisée, la cavalerie, les francs-archers furent créés, équipés et payés. L'artillerie fut transformée par les Bureau et devint redoutable. La puissance royale fut sûre d'elle-même. Au mois de mai 1449, un capitaine espagnol au service de l'Angleterre s'était emparé de Fougères. On dénonça la trêve.

Dunois conduisait le corps d'armée qui devait attaquer la Normandie, tandis que Richemont la prenait à revers par la Bretagne.

C'est à ce moment (19 juillet), que se place, tout au début de la campagne, la surprise de Verneuil. Les Anglais, réfugiés dans la Tour Grise, appelèrent bien

Digitized by Google

Talbot; mais celui-ci était repoussé par Dunois qui s'avançait jusqu'à Pont-Audemer, l'emportait, puis s'assurait de Lisieux. Revenant au-devant du roi vers Mantes, les troupes françaises déblaient toutes les garnisons anglaises de Normandie.

En quelques mois tout le Vexin est français, et le 16 octobre, Charles VII venant de Chartres à Verneuil, puis de Louviers à Pont-de-l'Arche, somme Rouen de se rendre. Le 18, Dunois y est installé, et quelques jours après, Talbot et Somerset capitulent dans le château. La place du Vieux-Marché voit les compagnons de Jeanne. Sans arrêt, nos succès continuent jusqu'à Formigni (15 avril 1450) où fut détruite l'armée de secours de Thomas Kyriel. Puis c'est la prise de Caen et l'évacuation de Cherbourg.

Aussitôt, profitant des dissensions qui commencent entre les maisons d'York et de Lancastre, l'armée royale marche sur l'Aquitaine. Elle y entre à l'automne et, en 1451, achève son œuvre. L'indépendance est complète, sauf Calais; la France est refaite. Encore deux années de luttes localisées autour de Bordeaux et la paix est signée.

Revenons, Messieurs, à l'épisode particulier que nous voulons honorer ici, et graver dans la mémoire des jeunes hommes de ce pays.

Vous figurez-vous ce que pouvait être, au milieu du xv^{e} siècle, l'existence de nos pères?

Après cent ans de guerre, de pillage, de désordres, lorsque l'épopée de Jeanne avait galvanisé tous les cœurs de France, voilà qu'on racontait ici que le roi Charles VII avait détruit les abus des gens de guerre, dont les bandes ruinaient encore les pays soumis à Henri VI.

Digitized by Google

On disait que les impôts devenaient réguliers, que le commerce reprenait (les flottes de Jacques Cœur couvraient la Méditerranée), que la monnaie restait fixe. Jean Bertin était né en 1400. Les hommes de son âge, qui avaient vu la bataille de 1424, où 5.000 Français étaient morts, qui avaient entendu en 1429 les échos des batailles de la Loire, d'Orléans et de Patay, subissaient encore tous les outrages, toutes les dures corvées dont l'étranger prenait plaisir à les accabler.

Et voilà qu'on apprend que la trêve est finie, et que le roi de France veut reprendre ses États! Bertin n'y tient plus, il veut en finir et chasser l'Anglais de sa ville. M. Oudin vous a redit tout à l'heure le détail de son entreprise, mais en deux mots, je vous rappelle que le dimanche 19 juillet, Bertin était de guet à la tour du moulin, et que le capitaine d'Évreux, Robert de Floques, avec ses compagnons Pierre de Brézé, Jacques de Clermont, étaient aux pieds des murs.

« A donc, dit Monstrelet, les français, à l'aide que leur faisait ledit musnier, dressèrent leurs échelles au droit du moulin, et entrèrent dans ladite ville sans que nul s'en aperçût. Aucuns des anglais furent morts ou prins et les autres se retirèrent au château à grande haste. »

Tel est le récit du vieux chroniqueur, et le fait est simple : Bertin risqua sa vie pour son pays.

Messieurs, la Société Libre de l'Eure, depuis sa fondation, a toujours eu à cœur, tout en cherchant à développer les richesses agricoles et les trésors artistiques et littéraires de ce pays, de conserver avec un culte pieux tous les souvenirs historiques, toutes les racines profondes qui rattachent le présent éphémère au long passé de la Patrie.

Digitized by Google

C'est parce qu'il lui a semblé que l'exemple de Jean Bertin méritait d'être indéfiniment cité à nos descendants qu'elle a demandé à la ville de Verneuil la permission de lui offrir cette plaque et de la confier à sa garde.

Certes, le souvenir du meunier patriote n'est pas perdu dans la vieille cité normande ! A l'hôtel de ville, sur la grande promenade qui remplace les murailles de pierre, son portrait, son nom sont conservés.

Mais notre plaque commémorative a un but d'enseignement pour nos jeunes, d'explications pour les étrangers.

Il semble qu'à notre époque, ce n'est pas une besogne inutile.

Messieurs, depuis toujours (mais seulement depuis quelque quarante ans en France), il y a eu des esprits cultivés, diserts, mais malades, qui ont analysé, disséqué le patriotisme.

Comme d'autres discutent sur le point de savoir s'il vaut la peine d'agir, de travailler et de vivre, ceux-là expliquent qu'ils sont patriotes, mais à la condition que la patrie soit à leur convenance, que le gouvernement soit à leur gré, que leurs idées (leurs utopies souvent) soient protégées et servies. Plus dangereux que les sans-patrie, ils sont des français conditionnels.

Dans la Rome décadente, on avait déjà dit : *Ubi bene, ibi patria.*

Aujourd'hui, nous entendons dire : Oui, il faudra défendre la France républicaine, mais seulement si la cause du conflit paraît juste, si les raisons de prendre les armes nous paraissent bonnes.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut enseigner l'amour de la Patrie. Le dévouement de ses enfants doit être absolu,

Digitized by Google

instinctif. Pour qu'une nation vive et grandisse, elle a besoin que tous ses membres croient à sa mission dans le monde, à son besoin d'être.

Le concours de chaque cellule, de chaque parcelle à la santé du corps entier n'a besoin d'aucune raison autre que celle de son droit au soleil. C'est une forme, grandiose celle-là, de la lutte pour la vie, de la concurrence des races.

C'est parce que Jean Bertin a cru, qu'avant tout, pour que la France s'épanouisse, il fallait chasser l'étranger de son sol, par tous les moyens, par le fer et le feu, au sacrifice de sa vie et de ses biens, qu'il est un grand et un bon Français, et c'est cela que notre modeste plaque a l'intention de redire à nos contemporains, à nos enfants et aux générations à venir.

Messieurs, au nom de la Société Libre de l'Eure, j'ai l'honneur de remettre cette plaque à la municipalité et à la ville de Verneuil. Nous savons qu'elle est en bonnes mains. »

Après ces discours chaleureusement applaudis, le voile recouvrant la plaque est enlevé pendant que la musique exécute un morceau.

Puis le cortège a été reconduit à l'hôtel-de-ville.

Digitized by Google

UNE

CONFRÉRIE NORMANDE DU SAINT-SACREMENT

AU XVII^e SIÈCLE

A SAINT-NICOLAS DE BEAUMONT-LE-ROGER

Documents inédits précédés d'une Introduction

PAR M. L'ABBÉ BONNENFANT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

(LU A LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 JANVIER 1910)

INTRODUCTION

Messieurs,

Dans ses remarquables études sur *l'Art religieux de la fin du moyen âge en France*, M. Émile Mâle[1] louait naguère les érudits normands d'avoir compris combien l'étude des confréries pouvait être féconde en intéressantes découvertes, et enregistrait avec une complaisance marquée leurs principaux travaux sur ce sujet.

Sans prétendre en aucune façon à l'honneur de prendre place parmi les « érudits normands », qu'il nous soit permis cependant d'apporter notre humble contribution à une histoire qui, après tout, est encore à faire.

Nous y avons été porté par la communication très

[1] L'*Art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 172.

Digitized by Google

obligeamment faite par leur possesseur, M. Lerenard-Lavallée[1], d'une liasse de documents où nous avons trouvé trois pièces qui ont particulièrement attiré notre attention. Ce sont tout d'abord, et principalement, les statuts d'une confrérie du Saint-Sacrement érigée en l'église de Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger au XVII^e^ siècle; puis, ayant trait à la même confrérie, un bref du pape Alexandre VII et une lettre d'approbation de l'évêque d'Évreux Gilles Boutault.

Cet ensemble, jusqu'ici inédit, nous a paru mériter sa place dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure*. Il la mérite d'autant mieux que les recherches signalées plus haut par M. Mâle portent presque toutes sur les confréries dites « de charité », les confréries du Saint-Sacrement ayant été un peu laissées dans l'ombre.

Hâtons-nous de le dire toutefois, celles-ci, en Normandie et ailleurs, n'ont point été totalement oubliées. L'abbé Corblet, dans son *Histoire du sacrement de l'Eucharistie*, n'a pas manqué d'en parler[2]. En 1889, M. Veuclin publiait les statuts d'une confrérie érigée à Bernay le 10 janvier 1652[3]. « La Procession générale du Roumois » a eu ses historiens, et le dernier, M. des Maisons, publiait son travail en 1896[4]. Dans les comptes rendus des congrès

[1] Juge au tribunal civil de Bernay et secrétaire de la Société libre de l'Eure (section de Bernay).

[2] *Histoire du sacrement de l'Eucharistie*. Paris, Palmé, 1886, tome II, p. 440 ss.

[3] E. Veuclin, *Institutions disparues*. Bernay, 1889. — Voir aussi : *Documents concernant les confréries de charité*, recueillis par le même érudit, et où nous avons trouvé l'indication de plusieurs confréries de charité placées sous le vocable du Saint-Sacrement ou remplaçant d'anciennes confréries du même titre. Telles furent les confréries du Neubourg (1475), de Brionne (1478), de Friardel (1658), de Saint-Vincent-du-Boulay (1659), de Gisors (1750).

[4] *Procession générale du Roumois*. Evreux, Odieuvre, 1896. — Cf.

Digitized by Google

eucharistiques internationaux qui, depuis quelque trente ans, tiennent leurs assises dans les diverses parties du monde catholique, il est possible de lire plusieurs intéressantes monographies[1]. Enfin, tout récemment, le P. Brucker[2] résumait, en faisant les réserves convenables, les travaux de MM. Rebelliau[3] et Allier[4] sur la « Compagnie secrète du Saint-Sacrement », véritable agence des œuvres catholiques au XVIIe siècle, ayant comme confrérie sa physionomie tout à fait à part, mais que nous ne pouvons passer sous silence à cause du culte fervent voué par ses membres à l'Eucharistie, principal aliment de leur zèle.

Ce ne sont, il est vrai, que des études fragmentaires, mais très précieuses quand même pour établir la centonisation nécessaire à l'histoire des confréries du Saint-Sacrement, histoire dont un congrès eucharistique[5] désirait jadis la publication. Aussi bien, la présente esquisse n'a-t-elle d'autre but que de répondre pour sa très modeste part au vœu formulé alors.

*
* *

Donc, la confrérie de Saint-Nicolas de Beaumont-le-

Livre à l'usage de la confrérie du Très Saint-Sacrement. Rouen, Machuel, 1772. — Chanoine Porée : *Histoire de l'Abbaye du Bec.* Evreux, Hérissey, 1901, tome II, p. 406.

[1] Voir surtout les comptes rendus des congrès de Toulouse 1886, Paris 1888, Anvers 1890, Metz 1907.

[2] *Etudes,* nos des 5 et 20 octobre, et 5 novembre 1909.

[3] *Revue des Deux Mondes* : Nos des 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1903, — 15 août 1908, — 15 octobre 1909, — et son ouvrage : *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement* (Paris, Champion, 1908).

[4] *La Compagnie du Très Saint-Sacrement de l'Autel.* Paris, Colin, 1902. — *Une société secrète au XVIIe siècle.* Paris, Champion, 1909.

[5] Congrès d'*Avignon*, 1882, 2e congrès international.

Digitized by Google

Roger fut érigée en 1660, à un moment où les confréries de ce genre se multipliaient singulièrement, grâce sans doute aux faveurs spirituelles et à la bienveillante protection qui leur étaient généreusement accordées par les papes et les évêques. Ceux-ci, en effet, voyaïent dans ces manifestations de la piété eucharistique un moyen très efficace de lutter à la fois et contre l'hérésie luthérienne souvent négatrice du dogme de la présence réelle, et contre l'erreur naissante alors du jansénisme, dont les rigides principes avaient pour résultat d'éloigner les âmes de l'hostie.

C'est ainsi qu'au XVII[e] siècle, nous relevons dans notre région et dans les régions voisines de la nôtre, de nombreuses érections dont voici quelques-unes : Hennezis (Eure) 1604, Saint-Gilles d'Évreux 1620, Saint-Sépulcre de Caen 1633, Notre-Dame de Caen 1635, Saint-Germain de Pont-Audemer 1643, Saint-Sauveur de Caen 1651, Sainte-Croix de Bernay 1652, Saint-Pierre de Caen 1655, Friardel (Calvados) 1658, Harcourt (Eure) 1665, Saint-Ouen-des-Champs (Eure) 1668, Déville (Seine-Inférieure) 1668, Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure) 1668[1], Saint-Léonard du Bourg-dessus-Beaumont 1672[2].

Notre confrérie est sous l'unique vocable du Saint-Sacrement, différente en cela de plusieurs autres, qui étaient, certes, « en l'honneur de Dieu et reverence du Saint-Sacrement de l'autel », mais encore « de la glorieuse Vierge Marie, mère de Nostre Seigneur Jhesus-Christ et

[1] La presque totalité de ces indications ont été recueillies dans les Archives départementales de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Calvados. Nous exprimons tout particulièrement notre gratitude à l'archiviste de ce dernier département, M. Besnier, pour son aimable empressement à faciliter nos recherches dans des archives importantes mais incomplètement inventoriées.

[2] Cf. *Beaumont-le-Roger*, par H. Saint-Denis. Elbeuf, 1890, p. 316.

Digitized by Google

de mo(n) seigneur sainct Jehan Baptiste, et pour l'augmentation du divin service de Dieu[1] ». Saint Joseph était aussi le patron protecteur des confréries de Bernay[2] et de Saint-Germain de Pont-Audemer[3]. D'autres étaient en l'honneur du Saint-Sacrement et du Saint-Esprit[4]. Enfin, la confrérie de Saint-Vincent-du-Boulay, qui prenait pompeusement le titre d'Archiconfrérie-Charité, était placée sous l'invocation de la Sainte Vierge, du Saint-Sacrement et de saint Vincent[5].

Pour en faire partie, il fallait mener une vie exemplaire : les frères s'approchent si souvent et si près de leur Dieu ! Cette raison est mentionnée d'une façon touchante dans les statuts. Mais on n'insiste pas autrement sur la perfection de vie qui sera requise pour pouvoir entrer dans l'association. D'autres statuts sont bien plus explicites et bien plus pressants sur ce point. Les statuts de la confrérie de Saint-Gilles d'Évreux énumèrent les objets de piété, « images du crucifix, du Saint-Sacrement, de la Sainte Vierge, benistier avec de l'eau beniste », qui devront orner la maison de chaque confrère. Il y a même dans ces statuts tout un programme de vie chrétienne, capable de satisfaire le directeur spirituel le plus difficile[6]. Cependant, si nos règlements n'entrent pas dans tous ces détails, ils n'en sont pas moins très catégoriques pour interdire la fréquentation des tavernes et pour prononcer l'exclusion des membres qui seraient

[1] Confrérie de Bretteville (Calvados). Arch. du Calvados.

[2] Veuclin : *Institutions disparues*. Bernay, 1889.

[3] Arch. de l'Eure, série G.

[4] Confrérie de N.-D. de Caen. Arch. du Calvados.

[5] *Documents concernant les confréries de charité normandes*, recueillis par E. Veuclin, p. 134.

[6] Arch. de l'Eure, G 1621.

Digitized by Google

« trouvez notez de quelque infamie, mener une vie scandaleuse ou conserver des haynes irréconciliables et ne s'acquitter pas au moins des debvoirs de la charité chrétienne ».

Quant aux repas de « bâton », il n'en est pas question. Sans doute, les frères de Beaumont-le-Roger étaient des modèles de sobriété et n'avaient besoin d'aucune recommandation à ce sujet. Pourtant, que de fois les évêques durent intervenir et rappeler l'obligation de la « frugalité et de la décence » dans les repas ! Que de fois aussi ils durent supprimer les agapes elles-mêmes pour couper court aux désordres qu'ils savaient devoir en résulter[1].

L'indication des *exercices de piété* propres aux frères du Saint-Sacrement forme la partie la plus importante de ces règlements. Comme toujours, le cérémonial à observer pour le port du Saint Viatique a été minutieusement décrit : « Une demi-heure devant, on sonnera vingt coups de cloche, d'une façon extraordinaire mais réglée pour cette cérémonie, pour advertir tout le monde de se trouver à l'église, et particulièrement les frères, tant ceux qui servent en acte que les autres, où estans arrivez devant le grand autel ils feront chacun en particulier une profonde inclination pour marquer leur piété intérieure et le respect qu'ils ont pour Jésus-Christ caché dans le Saint-Sacrement qui le rend visible sans le faire voir, et réciteront ensuite à genoux le *Confiteor*,

[1] V. g. : Interdiction de faire des festins sous quelque prétexte que ce puisse être, portée par l'évêque de Lisieux en 1643 contre les confrères de Saint-Germain de Pont-Audemer (Arch. de l'Eure) ; interdiction semblable prononcée par l'archevêque de Rouen en 1728 contre les confrères de Déville près Rouen (Arch. de la Seine-Inférieure, G. 8102). Voir aussi le mémoire de l'avocat Le Bahy (Arch. de la Seine-Inférieure, G. 6680).

Digitized by Google

un *Pater* et un *Ave*, le psaume *Miserere* pour le malade, si le temps le leur permet. » — C'était une tradition en Normandie d'entourer ainsi le Saint-Sacrement du plus grand respect lorsqu'il était porté aux malades. Les statuts de la confrérie de Saint-Étienne-des-Tonneliers à Rouen (1590) contiennent les prescriptions suivantes : « Lorsque le Sainct Sacrement sortira pour être administré à quelques malades de cette paroisse, il sera porté en toute reverence soubz ung poille de soye à quatre batons, les susdits batons portés par quatre prebtres et à faulte diceulx par des confrères, les dits prebtres chantants himnes et prières du Saint-Sacrement, le clerc avec l'encensoir, quatre enfants revestus de surplis portant chacun un flambeau ou torche, au-devant la croix et la bannière avec la clochette[1] ». — « Deux confrères, disent les statuts de la confrérie de Bernay, porteront le dais qui couvre le Saint-Sacrement alternatifement et ceux qui viendront à la place de ceux qui le porteront, auparadvant que prendre les bastons du dais, feront une geneflexion, et ceux aussy qui portent le dais après l'avoir quitté, et les autres frères marcheront deux à deux avec une contenance modeste sans causer et sont exhortez de prier Dieu ; et lorsqu'on sera arrivé en la maison du mallade, ceux qui voudrons entrer dans le lieu où sera le mallade, y entreront pour accompaigner le S. Sacrement, et les autres demeureront à la porte et prieront Dieu pour le mallade, soit à genoux ou debout, avec tout le respect qu'ilz doibvent ; tous les assistans en feront autant et deux des frères tiendront le dais à la porte pour y attendre le Saint-Sacrement[2]. »

[1] Archives de la Seine-Inférieure, G. 6544.

[2] E. Veuclin : *Institutions disparues.*

Digitized by Google

On allait même jusqu'à s'occuper de préparer la demeure des malades ; ainsi les choses se passaient-elles à Saint-Ouen-des-Champs. Là, en effet, deux frères servants étant « advertis par le clerc du jour et de l'heure qu'on portera le Saint-Sacrement aux malades, auront soin que la chambre du malade soit nette, qu'il ne s'y rencontre rien d'indecent, mais qu'elle soit tendue de linge blanc, qu'il y ait une table s'il se peut en veue du malade couverte d'une nappe blanche seulement, un crucifix au milieu, deux chandeliers aux deux cotez avec deux cierges blancs, un benistier avec un aspersoir à droite, derrière la croix quelque linge blanc, une serviette blanche devant le malade, et que rien de sale ny paroisse, et si le malade manque de linge pour estre pauvre, les dits frères auront soin d'y en porter afin de parer et orner la dite chambre [1] ».

La célébration solennelle de la fête du Saint-Sacrement, l'assistance à la procession qui s'y fait le jour même ou dans l'octave, quelques saluts [2] aux fêtes « nostables », une « haute messe à diacre et soubs diacre tous les jeudis de l'année à neuf heures du matin qui sera sonnée lespasse d'une demie heure par la cloche nommée Lazare [3], durant laquelle Messe le Sainct Sacrement

[1] Archives de l'Eure, G. 1247.

[2] Le programme des chants à exécuter pendant ces saluts comprend des morceaux de plain-chant : *O Sacrum Convivium*, *Magnificat*, *Salve Regina*, *Libera*. — Les confrères de Bernay chantaient à certains jours un « Pange lingua » en musique.

[3] Cette cloche existe encore. L'inscription en a été publiée par le Dr Billon (*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1866 : *Campanologie* p. 118), et H. Saint-Denis (*Beaumont-le-Roger*, 1890, p. 214). Ces deux auteurs donnent la date 1504, mais M. Louis Régnier, qui mentionne cette cloche dans une étude d'archéologie campanaire insérée au *Bulletin archéologique* 1895, p. 412, a lu 1554.

Digitized by Google

sera exposé[1] », le chant d'un *Libera* après cette messe, forment à peu près tous les actes de piété inscrits au règlement des frères de Beaumont-le-Roger.

Pour encourager cette dévotion à l'Eucharistie, nous l'avons dit plus haut, les SS. Pontifes ne ménagèrent point les faveurs spirituelles.

Lorsque Paul III, en 1539[2], approuva la fameuse confrérie formée au couvent de la Minerve par l'humble frère dominicain Thomas Stella, il tint à l'enrichir de plusieurs indulgences, tant plénières que partielles. Ce sont à peu près les mêmes avantages que nous trouvons dans le bref que, le 25 mai 1666, Alexandre VII adressait à la confrérie de Beaumont-le-Roger. Ce bref porte le visa et la signature du vicaire général d'Evreux, le vénérable M. Boudon, qui, le 22 juin de la même année 1666, l'annotait pieusement de la façon suivante : « Nous avons veu les dites indulgences, et après les avoir receues avec un profond respect, en permettons la publication dans tout le diocèse, exhortant tous les fidèles d'en faire un saint usage. » Déjà aussi, en 1660, l'évêque d'Évreux, de sa résidence d'été de Condé-sur-Iton, et dans sa lettre d'approbation, avait accordé l'indulgence de quarante jours qu'il était en son pouvoir de donner.

[1] Le nombre des messes à faire célébrer variait beaucoup avec les diverses confréries. C'est ainsi que la confrérie de la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen avait une messe basse tous les jours et une messe en musique tous les seconds jeudis de chaque mois (Arch. du Calvados). Parfois aussi les confréries se chargeaient de faire célébrer des trentains. — Aux Archives du Calvados nous avons eu sous les yeux toute une série de reçus délivrés par les prêtres qui avaient acquitté ces trentains.

[2] Bulle *Dominus Noster Jesus Christus*, Magn. Bull. Editio Taurin., tome VI, p. 375 ss.

Digitized by Google

*
* *

Nous nous en tiendrons là, messieurs, de cette présentation de documents, qu'aujourd'hui nous avons l'honneur de déposer sur le bureau de votre Société. Non que tout soit dit sur un pareil sujet, mais parce que, selon l'excellent conseil de notre bon Lafontaine :

> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.

N'avons-nous pris que la fleur des nombreux documents que nous avons dû parcourir pour éclairer, par une étude comparative, l'objet de notre communication ? Nous n'avons ni la témérité de le prétendre, ni la naïveté de le croire. Mais ce qui est certain, c'est que nous n'avons donné qu'une très petite partie des riches dossiers qui, dans les archives, concernent les confréries du Saint-Sacrement : nous faisons des vœux pour que cette mine soit exploitée par de plus habiles. Avec ce vœu, nous nous permettrons d'exprimer un regret : malgré toutes les recherches que nous avons faites dans ce but, il nous a été impossible de retrouver les registres de notre confrérie. Pourtant, il nous eût été agréable de nous pencher sur les listes des confrères, de parcourir les procès-verbaux de leurs délibérations, d'assister à leurs redditions de comptes et de saisir sur le vif les manifestations de vie religieuse d'une si intéressante institution ! A défaut de documents, nous nous abstiendrons de faire des conjectures plus ou moins fondées. — Nous ne nous demanderons point, par exemple, si ses membres furent atteints par l'esprit philosophique,

Digitized by Google

qui, jailli du cerveau des encyclopédistes, pénétrait dans les masses et fermentait plus ou moins dans toutes les têtes.

Car souvent les curés, les évêques eurent maille à partir avec les confréries, qui prétendaient ne relever que d'elles-mêmes et remplir leurs obligations à leur façon[1].

Qu'il nous suffise donc de signaler la mention très honorable consignée dans un registre du commencement du XIXe siècle, des derniers survivants de l'ancienne confrérie. Celle-ci, en effet, au moment de la tourmente révolutionnaire, avait disparu. Mais les paroissiens de Saint-Nicolas tenaient à leur confrérie, et dès 1803, ils la rétablirent. Or, en tête du registre est dressée la liste d'anciens membres, trop âgés pour être membres actifs, mais inscrits quand même à ce livre d'or, parce qu'ils sont « connus par leurs longs et religieux services, par leur tendre attachement pour la confrairie, et peut-être aussi par les sacrifices qu'ils ont faits pour son rétablissement ». Il nous plaît infiniment, Messieurs, de clore cette introduction par ce pieux hommage rendu à la mémoire de chrétiens si merveilleusement fidèles aux traditions du passé, si indéfectiblement attachés à leur foi religieuse et eucharistique.

Voir comme preuves de cette assertion trois curieux mémoires conservés aux Archives de la Seine-Inférieure et dont voici l'objet : 1° plaintes du curé de la Londe qui trouve que vraiment sa patience a trop à s'exercer (G. 1304) ; 2° histoire du scandale causé par deux frères de la confrérie d'Infreville, lesquels s'étaient permis de danser publiquement sur la bruyère le jour de la fête de la Saint-Martin, et avaient ensuite refusé de subir la peine portée contre eux (G. 1304) ; 3° cabale des frères de Déville, motivée par une suppression de tunique, et dont les meneurs se permirent un jour d'inhumation d'abandonner leurs fonctions « après avoir largement bu à la santé du deffund. » (G. 8103).

Digitized by Google

I

STATUTS DE LA CONFRÉRIE

Ensuivent les statuts de la confrairie du Sainct Sacrement érigée en l'esglize de Sainct Nicollas de Beaumont le Roger soubs l'authorité et permission de Monseigneur Lill[ustrissi]me et Reverendissime Messire Gilles Boutauld par la grâce de Dieu et du Sainct siège ap[ostol]ique Evesque d'Evreux.

Premierement. — Le jour du Sainct Sacrement issue de Vespres sera nommé tous les ans un procureur ou recteur qui aura soin de touttes les affaires de la ditte confrairie qui sera obligé descrire dans un registre les noms des frères et sœurs qui seront receus en la ditte confrairie, de registrer les aumosnes qui seront faictes à la ditte confrairie, de marquer en bonne forme la dépense qu'il conviendra de faire en icelle faire sortir les deniers qui y seront dubz.

Laquelle eslection se fera la première fois par le sieur curé de Sainct Nicollas et par les fondateurs, et les autres suivantes se feront au mesme jour par chacun an comme dit est par le sieur curé les fondateurs et par les frères qui seront servans en acte si ils veulent si trouver presens. Et sera tenu le dict recteur ou procureur sortant de charge, de rendre son compte devant le sieur curé présence des fondateurs et des frères qui sortiront de service. Et les assemblez qui seront faictes pour la ditte eslection ou rendiction de compte ne seront auculnement aux frais de la Confrairie.

Item, audit jour et feste du Sainct Sacrement seront Esleus six frères par le sieur curé le recteur de la confrairie, les fondateurs et les frères servans actuellement, lesquels seront obligez dassister le Sainct Sacrement lorsqu'on le portera aux malades du bourg de Beaumont scavoir : deux portant un dais qui demeurera en propre à la confrairie, et quatre autres servans tenant en leur main chacun un flam-

Digitized by Google

beau blanc alumé, marchant des deux cotés en suivant immédiatement le prestre qui portera le Sainct Sacrement.

Item, les dicts frères actuellement servans porteront sur leurs épaulles un chaperon blanc et seront obligez de servir en personne, ou au moins de mettre en leur place quand ils en seront empêchez, des commis gens de bien et de probité, et s'ils manquent au suplement, ils seront taxez par le recteur ou procureur à deux sols d'amende.

Item, pour faciliter aux peuples les moyens de suivre le Sainct Sacrement et relever la grandeur de Jesus Christ humiliée dans cet adorable mistere, on ne le portera aux malades en esté qu'a six heures du matin et a sept heures en hyver sy les dicts malades n'estoient pressey. Et une demie heure devant, on sonnera vingt coups de cloche d'une façon extraordinaire, mais reglée pour cette ceremonie, pour advertir tout le monde de se trouver à l'eglise et particulie[rement] les frères tant ceux qui servent en acte à la confrairie que les autres, ou estant arrivez devant le grand autel ils feront chacun en particulier une profonde inclination pour marquer leur piété intérieure et le respect qu'ils ont pour Jesus Christ caché dans le Sainct Sacrement qui le rend visible sans le faire voir, et réciteront ensuite a genoux le *Confiteor* un *Pater* et un *Ave* le psaume *Miserere* pour le malade si le temps le leur permet.

Item, les tavernes estant deffendues à tous les fidelles du diocèse, les frères se souviendront qu'estant destinez pour approcher souvent de Dieu, ils sont d'autant plus obligez que les autres d'esviter ces lieux de débauches, que leurs emplois les rendent considérables.

Et si quelques-uns estoient trouvez nottez de quelque infamie, mener une vie scandaleuse ou conserver des haynes irreconciliables et ne s'acquitter pas au moins des debvoirs communs de la charité chrestienne, après deux ou trois advertissemens, s'ils ne s'amendent, ils seront sans acceptation ny sans reserve effacez du nombre des frères où ils avoient été admis.

Digitized by Google

Item, les frères assisteront a la procession du Sainct Sacrement qui se fait le jour de la feste dieu ou dans l'octave dicelle, chacun un cierge alumé. Ils se trouveront de mesme au salut qui se dit quelques festes notables de l'année, si le S[ainc]t Sacrement y est exposé.

Item, le recteur ou procureur de la confrairie aura soin de faire celebrer une haute Messe a diacre et soubsdiacre tous les Jeudis de l'année à neuf heures du matin qui sera sonnée lespasse d'une demie heure par la cloche nommée Lazare, durant laquelle messe le Sainct Sacrement sera exposé, et les frères tant ceux qui servent que les autres si trouveront presens tant qu'il sera en eux possible, et a l'issue de la Messe sera chanté un *Libera* après que le Sainct Sacrement aura este remis dans le tabernacle, pour le repos des âmes de tous les fidelles deffuns singulierement des fondateurs et des frères de la confrairie. Et a l'ouverture du Sainct Sacrement le celebrant entonnera une des antiennes dont se sert l'Eglise en telle ceremonie et dira un verset et une oraison.

Item, les jours de la penthecoste du dimanche et du jeudi de l'octave du Sainct Sacrement du jour de lassomption, de Sainct Nicollas et de Sainct Joseph, se dira aux frais de la confrairie, un salut a sept heures du soir en este et a cinq en hyver, qui se commencera par l'officiant revestu d'une chappe par l'antienne *O Sacrum convivium* apres laquelle se dira un hymne du Sainct Sacrement le *Magnificat* ou quelque autre psaume, le *Salve Regina* et ensuite un *Libera* pour le repos des âmes des frères de la confrairie en général et des fondateurs en particulier. Et tant pour chacque Messe et salut susdit, sera payé chaque jour par le recteur de la confrairie au sieur curé la somme de quatre sols, au celebrant la ditte messe, dix sols, aux sept chaplains de la charité dix huict deniers. Et au clerc de l'Eglise, qui aura soin de sonner, il luy sera payé chacun an cent sols.

Item, les frères tant servans que les autres ne se rendront point difficiles a accepter la charge de procureur ou

Digitized by Google

recteur quand ils seront nommés, et ceux qui étant nommez le refuseront seront effacez du nombre des confrères.

Enfin, les dicts frères auront soin en toutes leurs prières de demander à Dieu la conversion des pécheurs, l'extirpation des héresies, l'union des princes chrestiens et surtout, qu'il plaise à Dieu par sa grace conserver et accroistre en tous les fidelles la piété la dévotion envers le très Auguste et Adorable Sacrement de l'Authel.

II

LETTRE D'APPROBATION DE GILLES BOUTAULT ÉVÊQUE D'ÉVREUX

Ægidius Boutault misera[ti]one divina Episcopus Ebroicen[sis] U[nive]rsis p[rœse]ntes Inspectu[ris]. salutem et benedictionem Ap[osto]licam, notum sit quod nos hodie prœscripta statuta et ordinac[ion]es confr[er]iæ sanctissimi Eucharistiæ sacramenti laudavimus, approbavimus et recepimus, ea tamen lege et conditione quod si occa[si]one dictæ confr[er]iæ aliqua, quod absit, oriatur discordia terminabitur in curia N[ost]ra Ep[iscopa]li Ebroi[censi] sub pœna excommunica[ti]onis et non alibi.

Cœterum ut catholicæ fidei cultores accurate magis et firmiter hanc confr[er]iam cordi habeant, Nos de omnipotentis Dei misericordia et gloriosissimæ Virginis Mariæ ac beatorum apostolorum petri et pauli meritis et intercessionibus confisi, omnibus confr[atr]ibus dictæ confr[er]iæ qui in statu gratiæ in missa sanctissimi sacramenti prima die Jovis mensium facienda devote interfuerint etiam et qui Deum exorabunt pro benefactoribus et fr[atr]ibus defunctis ejusdem confr[er]iæ quadraginta dies de Injunctis sibi pœnite[n]t[ibus] misericorditer in d[omi]no relaxamus. Datum in arce N[ost]ra Ep[isco]pali de Condeto die undecima mensis Junii anni

Digitized by Google

Domini millesimi sexcentesimi sexagesimi sub N[ost]ris Signo et Sigillo ac secretarii n[ost]ri subscriptione.

Ægidius e[piscopus] Ebroicensis.

De mandato Il[ustrissi]mi ac Reveren[di]ssimi d[o]m[ini] mei ep[iscop]i.

DELABOURNE.

III

BREF DU PAPE ALEXANDRE VII

ALEXANDER P.P. VII

Ad perpetuam rei memoriam, Cum sicut accepimus in Parochiali eccl[es]ia sancti Nicolai loci de Beaumont le Roger Ebroicen[sis] dioc[œsi]s una pia et devota utriusque sexus Xsti fidelium Confraternitas S[anctissi]mi sacramenti denominata non tamen pro hominibus unius specialis artis canonice erecta existat, cujus confratres et consorores quam plurima pietatis et charitatis opera exercere consueverunt, Nos ut confraternitas h[ujus]m[o]di majora in dies suscipiat incrementa auct[oritate]e nobis a D[omi]no tradita ac de omnipotentis Dei misericordia et Beator[um] Petri et Pauli Apostolor[um] ejus auct[oritat]e confisi omnibus utriusque sexus Xsti fidelibus qui dictam confraternitatem in posterum ingredientur, die primo eorum ingressus si vere pœnitentes et confessi sanctissimum Eucharistiæ Sacramentum sumpserint plenariam, ac eisdem nunc et pro tempore existentibus confratribus et consororibus in cujuslibet eorum mortis articulo si vere pœnitentes et confessi ac sacra communione refecti vel quatenus id facere nequiverint saltem contriti nomen Jesu ore si potuerint sin minus corde devote invocaverint etiam plenariam, ac tam eisdem descriptis quam pro tempore describen[dis] in dicta confraternitate confratribus et consororibus etiam vere pœniten[tibus] et confessis ac sacra communione refectis qui p[rœdic]tæ confraternitatis eccle-

Digitized by Google

siam vel capellam seu Oratorium Dominica infra octavam festi Sanct[issi]mi Corporis Christi a primis vesperis usque ad occasum Solis Dominicæ h[ujus]mo[d]i singulis annis devote visitaverint et ibi pro Xstianorum principum concordia hœresum extirpatione ac sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum effuderint plenariam similiter omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper dictis confratribus et consororibus etiam vere pœniten[tibu]s et confessis ac sacra communione refectis dictam eccl[es]iam vel capellam seu oratorium in nativitatis Sancti Joannis Bapt[is]tæ ac Inventionis Sanctæ Crucis, et Assumptionis Beatæ Mariæ Virginis immaculatæ necnon Sancti Joannis Evangelistæ festis diebus ut p[rœfer]tur visitantibus et orantibus quo die p[rœdic]torum id egerint septem annos et totidem quadragenas. Quoties vero missis et aliis divinis officiis in dicta eccl[es]ia vel Capella seu Oratorio pro tempore celebrandis et recitandis seu congregationibus publicis vel privatis ejusdem confraternitatis ubivis facien[tes] interfuerint, pauperes hospitio susceperint, vel pacem inter inimicos composuerint seu componi fecerint vel procuraverint aut etiam qui corpora defunctorum tam confratrum et consororum h[ujus]mo[d]i quam alior[um] ad sepulturam associaverint, aut quascumq[ue] processiones de licentia ordinarii facien[tibus] sanctissimumq[ue] Eucharistiæ sacramentum tam in processionibus quam cum ad infirmos aut al[i]t[er] ubicumque et quomodocumque pro tempore deferetur comitati fuerint, vel si impediti campanæ ad signum datum semel orationem Dominicam et salutationem Angelicam dixerint aut quinquies orationem et salutationem easdem pro animabus defunctorum confratrum et consororum h[ujus]mo[d]i recitaverint aut demum aliquem ad viam salutis reduxerint, et ignorantes præcepta Dei et ea quæ ad salutem sunt docuerint aut quodcumque aliud pietatis vel charitatis opus exercuerint, toties pro quolibet p[rœdic]torum operum sexaginta dies de injunctis eis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Eccl[es]iæ consueta relaxamus. P[rœse]ntibus, perpetuis futuris temporibus valituris, volumus autem quod si alias dictis confra-

Digitized by Google

tribus et consororibus prœmissa peragentibus aliqua alia Indulgentia perpetuo vel ad tempus nondum elapsum duratura concessa fuerit p[rœse]ntes nullæ sint. Utque si dicta confr[ater]nitas alicui archiconfraternitatiaggregata jam sit vel in posterum aggregetur seu quavis alia ratione uniatur aut etiam quomodolibet instituatur p[rœse]ntes et quœvis aliæ litteræ Ap[osto]licæ illis nullatenus suffragentur sed ex tunc eo ipso nullæ sint. Datum in Arce Gandulphi Albanen[sis] diœc[esi]s sub annulo Piscatoris die XXV maii M. D. C. LXV. Pont[ificat]us Nostri Anno undecimo.

S. Ugolinus.

Nous avons veu les dites Indulgences et après les avoir receues avec un profond respect, en permettons la publication dans tout le diocèse, exhortons tous les fidèles d'en faire un sainct usage.

Donné ce 22 de juin 1665.

Boudon,
vicaire général.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

CHARLES HÉRISSEY

22 DÉCEMBRE 1849 — 12 MAI 1909

I

Charles Hérissey est né à Évreux le 22 décembre 1849.

Son père avait succédé, depuis deux ans, comme maître imprimeur, à MM. Ancelle qui, en 1790, avaient fondé la maison.

Nombreux sont encore les Ébroïciens qui se rappellent la vieille imprimerie ouvrant au coin de la rue Grande et de la rue du Meilet ses multiples fenêtres dans le plâtre enfumé des façades, et toute bruissante d'un murmure discret de ruche laborieuse.

A la tête du personnel qui fait de la grande imprimerie actuelle un des centres ouvriers les plus importants de la région, sont des hommes dont les cheveux ont blanchi ou se sont faits rares, mais dont les souvenirs sont restés jeunes comme le cœur. Ceux-là revoient dans le lointain de leurs pensées, debout au seuil de leurs vies de travailleurs, Auguste Hérissey, le père de Charles, impatient, autoritaire, les commandant et parfois les bousculant, mais se faisant aimer d'eux par une

Digitized by Google

foncière bonté que ses dehors brusques n'avaient rendue que plus populaire. C'était un homme énergique : au prix d'un labeur persévérant, il fit prospérer la maison dont son fils devait étendre la renommée. C'était aussi un caractère : entier dans ses idées, sûr dans ses affections, il était aussi incapable de modifier les unes par complaisance ou calcul que de renier les autres par traîtrise ou caprice. Librement et sincèrement rallié au gouvernement impérial, il mit à son service le *Courrier de l'Eure*, dont il était propriétaire, refusa malgré les offres les plus tentantes, de le vendre à l'opposition orléaniste, et jusqu'à sa mort demeura fidèle à un régime que tant d'autres n'ont cessé de courtiser servilement que pour le lâchement abandonner.

A ces convictions solidement trempées il joignait des goûts de lettré. Il sut trouver, pour rédiger son journal qui devint promptement l'organe le plus important du département, des écrivains distingués comme Louis Lapierre, puis son neveu Charles Lapierre, le futur directeur du *Nouvelliste de Rouen*, l'ami de Flaubert, de Maupassant et des Goncourt; enfin Abel Tardiveau, dont nos contemporains n'ont pas oublié l'esprit fin et la plume alerte. En même temps il se plaisait dans la compagnie des chercheurs, des curieux, des érudits qui confiaient leurs travaux à ses presses; deux d'entre eux, enfants d'Évreux comme lui, MM. l'abbé Lebeurier et Chassant, venaient presque quotidiennement à son bureau ; et dès cette époque, l'Imprimerie Hérissey commençait à mériter la réputation dont elle jouit auprès du monde lettré, en imprimant de beaux livres recherchés aujourd'hui par les curieux de notre histoire provinciale, entre autres *l'Armorial de Normandie* (1863),

Digitized by Google

l'Armorial du Parlement de Rouen (1867), *l'Histoire de la Faïence de Rouen* (1869).

Charles Hérissey avait cinq ans lorsque ses parents quittèrent leur logement dans la vieille imprimerie pour s'établir dans la maison de la rue du Meilet qui communiquait avec elle. Il emportait des années de sa première enfance un souvenir qu'il devait garder toute sa vie. Lorsque bien des années plus tard, il visita le musée Plantin à Anvers, la vue de cette imprimerie célèbre où pendant plusieurs siècles les vieux maîtres vécurent à côté de leurs presses, et dans l'intimité, comme familiale, de l'atelier, réveilla en lui ce souvenir si cher à l'homme qui vieillit, et plus d'un parmi ses amis en surprit sur ses lèvres l'expression émue. Et c'est sans doute à cette évocation, toujours présente à son esprit, de la famille ouvrière avec laquelle il se rappelait avoir vécu, qu'il a dû son affection constante et active pour les travailleurs, et aussi la fermeté, l'autorité qui jusqu'à la fin de sa vie l'ont fait aimer dans la maison dont il savait rester le maître. Trop rares sont les patrons qui, au souci de leurs intérêts, unissent celui de leur personnel, et qui ont le sentiment de la responsabilité incombant à ceux qui emploient des hommes libres et leur commandent, pour que la figure de Charles Hérissey ne se dégage pas avec un singulier relief du milieu professionnel où la Providence l'a fait naître et mourir.

II

Au milieu du XIX^e^ siècle, les longs internats dont nos pères aimaient à parler comme de lointains cauchemars étaient encore à la mode.

Digitized by Google

Ce système avait le défaut de déraciner tout jeunes les enfants et de les transplanter trop tôt loin de leurs familles. Ils poussaient comme de petits sauvageons sur lesquels on ne greffait pas toujours les bonnes traditions ni le meilleur esprit. Mais, d'autre part, ils apprenaient plus vite qu'actuellement à prendre conscience d'eux-mêmes, à développer leurs facultés d'énergie et de volonté ; et s'ils devenaient querelleurs, batailleurs même, ces défauts étaient souvent rachetés par une vigueur de tempérament et une verdeur de sentiments que ne connaît plus assez, peut-être, la jeunesse un peu molle d'aujourd'hui.

Entré dès l'âge de sept ans au collège Sainte-Barbe, Charles paraît avoir été un élève qu'on pouvait prendre par le cœur, mais que la férule ne domptait point. Un beau jour il fut giflé par un pion ; il riposta par un coup de ceinturon et fut chassé du collège. L'intérêt de la discipline exigeait sans doute cette sanction ; mais le petit Normand n'en avait pas moins rappelé à un maître brutal que ceux de sa race sont fiers, et qu'ils n'ont pas l'habitude de recevoir des coups sans en rendre.

Cette aventure de première jeunesse ne l'empêcha point de faire, au lycée de Versailles d'abord, et en dernier lieu au lycée d'Évreux, de bonnes études qu'il devait terminer en passant avec succès ses deux baccalauréats.

Les collégiens ne bénéficiaient pas en ce temps-là des congés répétés dont les gratifie aujourd'hui l'État soucieux de rendre un peu moins rapide l'incoercible courant de ses dépenses. Au jour de l'An, au Carnaval pendant trois ou quatre jours, à Pâques pendant une semaine, les maisons qu'on appelait déjà des *boîtes* s'entr'ouvraient : mais ce n'était qu'aux grandes va-

Digitized by Google

cances que leurs pensionnaires étaient tout à fait rendus à la famille, au grand air, à la liberté. Rentré pour deux mois à la maison paternelle, Charles recherchait la société des enfants de son âge. Le jardin de la Préfecture était là, tout près; il y trouvait des camarades et y faisait de bonnes parties.

Le département de l'Eure avait alors pour Préfet le célèbre Janvier de la Motte. Débordant d'activité, plein de verve et de spirituelle bonne humeur, passé maître dans l'art de se rendre populaire, peu scrupuleux sur les moyens de combattre ses adversaires politiques, il n'avait su gagner à son gouvernement l'attachement, voire même l'affection des masses, qu'en rendant intransigeante et implacable la haine d'une élite; et son autoritarisme très absolu, très chatouilleux, très inquisiteur sous des dehors de franchise et de rondeur, n'aurait point connu de bornes s'il n'avait rencontré sur sa route certaines indépendances d'esprit et certaines raideurs de conscience que les fonctionnaires et les magistrats d'alors se permettaient quelquefois et que l'intelligence élevée du souverain savait apprécier. Il ne fallut rien moins que l'impolitique acharnement avec lequel M. Janvier de la Motte fut poursuivi par ses ennemis après la guerre pour rallier autour de lui, sur le terrain de la fidélité et des communs regrets, tous les amis de l'Empire malheureux, et pour lui ouvrir les portes du Conseil général et de la Chambre, où il se fit remarquer par son énergie, sa valeur, les brillantes qualités de son esprit et son constant dévouement au régime qu'il avait servi

Impérialiste convaincu, personnellement indépendant au point de vue professionnel et électoral, Auguste Hérissey n'avait ni à juger la politique du Préfet, ni à

Digitized by Google

en souffrir. Il entretenait donc avec lui les meilleurs rapports et envoyait avec plaisir son fils jouer avec ses enfants. C'est ainsi que Charles se lia avec M. Ambroise Janvier, esprit distingué, littérateur délicat, dont le théâtre obtint un succès mérité et qu'une mort prématurée a enlevé alors que son talent atteignait la pleine maturité.

III

Lorsque sonne l'heure de la jeunesse, il y a dans toute vie humaine un moment où le nouveau venu à l'existence libre et responsable se tâte et s'interroge. Il semble bien que, pour Charles Hérissey, cette période d'indécision se soit prolongée quelque peu; et quiconque l'a connu et aimé n'en saurait être surpris. La vivacité et la curiosité de son esprit le portaient à découvrir de l'intérêt sur toutes les routes qui s'ouvraient devant lui, en même temps qu'un fond naturel d'insouciance et d'optimisme qui, toute sa vie, devait rester une de ses qualités les plus aimables ou, si on le préfère, un de ses plus séduisants défauts, l'empêchait de s'engager définitivement dans aucune.

Il commença son droit et passa ses premiers examens tout en prenant des inscriptions... à l'École de Médecine. Lorsque la guerre commença, il était élève du docteur Amussat, dont les méthodes eurent, avant Pasteur, un certain crédit, et qui laissa le souvenir d'un chirurgien de mérite et d'un parfait honnête homme. Il aimait à parler de ce maître dont la haute indépendance scientifique et morale avait fait impression sur son esprit ouvert dès ces premières années de fougue et d'indépendance,

Digitized by Google

à la sympathie qu'il n'a jamais cessé de témoigner aux caractères nobles et aux âmes élevées

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne peuvent point se faire une idée de ce qu'était à Paris, dans les dernières années de l'Empire, la vie d'un étudiant abordant, avec beaucoup de sang dans les veines et un peu d'argent dans la poche, le tourbillon vertigineux de passions, de disputes et de plaisirs qui entraînait le pays saturé de prospérité, orgueilleux de lui-même jusqu'à la folie et incapable, dans l'ivresse du présent, de rien écouter ni de rien prévoir, vers l'affreuse catastrophe qui l'a couché sanglant, vaincu et désabusé dans la tombe de ses illusions mortes et de sa confiance perdue. C'était alors, d'un bout de l'année à l'autre, dans l'immense ville où le monde entier affluait et où se donnait rendez-vous quiconque voulait apprendre, enseigner, discuter et surtout jouir, comme un grand bruit continu de kermesse : fêtes étincelantes, fracas retentissants de paroles, émeutes de colères, ouragans de rires, violences effrénées, gaietés énormes. Contre le régime impérial qui, d'absolu qu'il n'avait pas voulu rester, était devenu le plus libéral et le plus débonnaire des gouvernements, toutes les oppositions coalisées faisaient rage ; et elles trouvaient parmi la jeunesse leurs partisans les plus ardents comme leurs plus résolus adversaires.

Le type, si commun de nos jours, de l'international petit jeune homme triste, froid, ménager de ses écus, interrogateur de son moi, ayant pour idéal l'argent et l'hygiène, n'existait encore qu'à l'état de phénomène; il y avait une jeunesse vivante, enthousiaste, capable de dire et de faire des folies, mais capable aussi de croire à quelque chose, de se dévouer à des idées, de se risquer pour elles.

Digitized by Google

C'est à cette jeunesse-là qu'appartint Charles Hérissey. Il se livra à la joie de vivre avec l'entrain de ses vingt ans et l'abandon de son heureuse nature, sous la sauvegarde de sa droiture et de son bon sens.

Ceux qui se rappellent cette époque déjà si lointaine se le représenteront aisément avide de s'amuser et aussi de s'instruire ; quittant les travaux des amphithéâtres et les cliniques des hôpitaux pour prendre part aux fêtes, aux parlotes, aux disputes de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel ; s'éprenant d'art et de littérature plus que de politique ; parcourant, sans rien approfondir encore, le champ infini de l'effort humain avec l'aimable légèreté du papillon qui, sans s'arrêter sur aucune fleur, voltige autour des plus belles ; et enrichissant ainsi son esprit des idées générales sans lesquelles il ne peut exister d'hommes tolérants ni de véritables artistes.

Il prenait ses repas à la pension Laveur, où fréquentaient la plupart des intellectuels d'alors. Il y fit beaucoup de connaissances et s'y créa de nombreuses relations ; il y approcha, sans se laisser enflammer par elles, un grand nombre des lumières d'aujourd'hui, et fut à même d'y apprécier quelques-unes de celles que la tourmente de 1871 allait éteindre après les avoir trop fait briller. En 1870, il écrivait à son père :

« Nous voyons, au café où je vais généralement, un nommé Rigault qui écrit dans les journaux d'opposition radicale ; et il est quelquefois fort plaisant de l'entendre résoudre les grandes questions politiques. Il pérore pendant des heures entières et, il faut le dire, il ne parvient le plus souvent qu'à se faire moquer de lui. »

Charles avait vite jugé l'homme ; mais il ne pouvait deviner l'avenir tragique de celui qui alors le faisait rire.

Digitized by Google

Si l'École de Droit paraît ne l'avoir pas beaucoup retenu, l'École de Médecine lui offrit plus d'intérêt et lui fournit plus d'amis. Il ne la fréquentait point, cependant, d'une façon exclusive; de très bonne heure il se lia avec la jeunesse de l'École des Beaux-Arts. On peut dire qu'il a eu pour camarades à peu près tous les peintres de talent qui ont été ses contemporains; et cela explique comment plus tard, au Comité de la Société Nationale dont il était devenu l'imprimeur, il se trouvait comme chez lui, tutoyant les uns et les autres, et plaisantant parfois les plus arrivés sur leurs habits verts et sur leurs cravates rouges avec une malice qui ne lui faisait pas d'ennemis.

C'est ainsi qu'en suivant la pente naturelle de son instinct et l'inspiration toujours intelligente de sa fantaisie, il jouissait de sa jeunesse et préparait, sans songer autrement à l'avenir, la haute notoriété de la maison, encore modeste, que lui gardait son père.

Les relations qu'il se créait au Quartier Latin se changèrent, avec le temps, en solides amitiés; et lorsque l'étudiant fut devenu imprimeur, ses camarades, devenus savants ou artistes, lui confièrent l'impression des ouvrages de médecine et de beaux-arts qu'il sut porter à un rare degré de perfection.

IV

Cependant la guerre éclata. Elle était attendue par tous, souhaitée par beaucoup, et, quoi qu'on ait pu dire, un très petit nombre d'esprits sagaces ou avertis la redoutait. Rarement, dans le courant de notre histoire, l'opinion publique s'est plus clairement et plus unanime-

Digitized by Google

ment exprimée ; l'enthousiasme universel escomptait la victoire qui, quoi qu'on ait pu dire encore, était possible. Il faut avoir vécu cette année-là pour savoir ce que la défaite peut apporter de désillusions et de souffrances aux vaincus.

Charles Hérissey allait avoir vingt-deux ans ; avec tous les jeunes d'alors, il demandait à se battre. Nommé sous-lieutenant au régiment des Mobiles de l'Eure, il endossa gaiement l'uniforme ; il devait le porter avec courage. Un de ses camarades de régiment, le fils de M. le marquis de Champigny, demanda à changer de compagnie avec lui ; il y consentit pour l'obliger... et quelques mois plus tard le jeune comte de Champigny était tué au combat de Moulineaux.

Les lettres que Charles écrivit à son père pendant la campagne seront précieusement conservées par ses descendants. Écrites à la hâte, au hasard des étapes, sur des papiers de fortune, elles ont un style et parfois une orthographe de missives non relues ; mais elles sont simples, franches, viriles, pleines de juvénile ardeur et de vaillante bonne humeur.

Elles content l'histoire des mois douloureux qui accablèrent les esprits sans écraser les courages et qui, s'ils n'arrachèrent pas au destin la victoire, sauvèrent du moins l'honneur. Victimes de l'universelle désorganisation qui, fatalement, devait suivre la révolution criminellement accomplie devant l'ennemi vainqueur, commandés par des chefs improvisés, marchant au hasard de plans incohérents, les mobiles de l'Eure, de l'Ardèche, de Seine-et-Oise, les éclaireurs de Mocquard, et les quelques débris de troupes régulières et de corps francs qui s'étaient joints à eux, supportèrent avec une stoïque

Digitized by Google

bravoure la fatigue, la faim, le froid, les balles, inquiétèrent un moment les Allemands, leur firent beaucoup de mal, et ne reculèrent que pied à pied devant leurs forces lorsqu'elles devinrent écrasantes.

Charles Hérissey est à la fin d'août à Bernay où se forme son bataillon. Plus irrité qu'attristé à la nouvelle des premiers échecs, il écrit : « Notre inaction dans un moment aussi périlleux et aussi décisif pour la France m'énerve horriblement... Je suis prêt à tout, je m'attends à tout. » — Et il se félicite de la décision que venait de prendre le ministre de la Guerre, sans prévoir qu'elle ne serait pas ratifiée par le Corps législatif imprudemment convoqué : « On doit envoyer la garde mobile dans les bataillons actifs pour augmenter l'effectif de l'armée... Nos soldats marchent vraiment bien... Il y a de rudes gaillards dans nos rangs. »

Cependant, les désastres qui se précipitent, Sedan, le 4 septembre, lui mettent la rage au cœur. Il voit la France à deux doigts de sa perte, ne peut croire à une pareille catastrophe et, comme tous les patriotes d'alors, s'épuise en combinaisons, en rêves stratégiques, trompe l'inaction qui le désespère par la fièvre de son espoir et de son chagrin.

Avec l'action, la gaieté lui revient et aussi la confiance : enfin les mobiles vont marcher ! Envoyé par le commandant Ferrus à Louviers pour y chercher des vêtements et des munitions, il raconte joyeusement sa discussion avec le sous-préfet, sa victoire sur l'administration, et son retour à Bernay pendant la nuit, assis en triomphateur sur un camion enlevé de haute lutte. Tout va bien ; on prépare à Serquigny les retranchements les plus savants ; le tir à la cible est merveilleux. — « Gare à

Digitized by Google

Messieurs les Prussiens! » — Il a vingt-deux ans, et le cœur français.

A la fin de septembre, sa compagnie est autour de Pacy, à Croisy, à Chaignes, à Houlbec, à Cocherel, au bivouac dans les champs et dans les bois. Les marches sont dures, les pluies persistantes, les nuits pénibles, et rares les occasions de faire le coup de feu. Sa reconnaissance pour la générosité de certains habitants, leur empressement à apporter des vivres aux soldats, et son indignation contre l'esprit mercantile de certains autres, font passer comme un reflet d'émotion et de souffrance sur l'ardeur alerte de son récit.

En octobre, le voici à Avrilly, à Bailleul, à Damville qu'il quitte pour marcher de nouveau sur Pacy et sur Vernon. Les marches et contremarches n'altèrent ni son courage ni sa gaieté ; il est rompu à la vie de soldat, en supporte bravement les disgrâces et en savoure joyeusement les aubaines : un dîner au château de M. Chanoine, un déjeuner chez le docteur L'Huillier, un bon lit chez M. Allais...

Enfin, voici le moment tant attendu : un vrai combat près de Bonnières. On se bat « splendidement » ; les Prussiens s'enfuient en désordre vers Mantes que l'on espère prendre; et la joie de Charles est si vive qu'il en oublie toutes ses misères, ou plutôt qu'il n'en parle que pour les plaisanter.

Malheureusement, en 1870, les succès n'avaient pas de lendemain. Les mobiles ont été à Gaillon, puis ils se sont repliés sur Conches. L'indécision où on les laisse, les ordres contradictoires qu'on leur donne affectent le jeune officier qui s'écrie : « Quand aurons-nous un chef? Quand servirons-nous à quelque chose? » Novembre va finir ; l'horrible hiver commence.

Digitized by Google

Les débuts de décembre sont maussades; les lettres de Charles trahissent l'énervement de l'incertitude et de l'attente. Il s'inquiète de l'entrée des Prussiens à Évreux ; le sort de ses parents le préoccupe ; il écrit à son père : « Sont-ils à Évreux? S'ils y sont, montre-toi un peu ferme et tu seras respecté, je crois; mais surtout n'aie pas l'air de craindre, car la crainte engage toujours les plus forts à abuser de leur pouvoir. »

La reprise des opérations actives lui rend à nouveau la confiance. Par le grand froid, les pieds dans la neige, les mobiles descendent la vallée de la Risle, en marche sur Rouen. On se bat à Serquigny, à Goupillières, au Bois-Robert, et, à la fin du mois, on aborde la forêt de la Londe, où vont être livrés de rudes combats : à Moulineaux, à Bourgtheroulde, à Orival, à Château-Robert où les Prussiens sont battus ; à la Londe, où il faut reculer, le 4 janvier, après une lutte acharnée de 7.000 Français contre 20.000 Allemands.

C'est la retraite sur Malbrouck, Magny, Mézidon : étapes épuisantes par un temps affreux, et pour augmenter l'amertume de la défaite, reproches, injustes railleries. Charles Hérissey est indigné. « Dans ce pays, s'écrie-t-il, quand 7.000 hommes n'en battent pas 20.000, ce sont des lâches... Voilà la façon dont on encourage les troupes ! »

Et cependant il n'est pas découragé. On va rejoindre l'armée de la Loire, combler les vides de l'armée de Chanzy ; tout n'est pas perdu. On n'était encore qu'au 18 janvier.

Mais le 29, pour la première fois, dans une lettre datée de Saint-Pierre-sur-Dives, il laisse voir qu'il a cessé d'espérer. — « La guerre ne durera plus longtemps, car les affaires vont mal. Chanzy a été démoli. Faidherbe vient

Digitized by Google

de l'être. Bourbaki ne réussit pas et Paris n'a plus guère de vivres... Que ma mère se rassure et ne se fasse pas trop de mauvais sang, car je ne pense pas que nous soyons beaucoup exposés maintenant. »

Et sa dernière lettre, écrite aux environs de Vire le 5 mars, résume ainsi ses sentiments de bon fils et sa tristesse de bon Français :

« Nous voilà à la fin de nos maux, puisque la paix est faite. J'en serais bien heureux si les conditions imposées n'étaient pas si pénibles pour notre pauvre pays. Tu dois être joyeux puisque je reviendrai sain et sauf à la maison. »

Lorsqu'il écrivait ces lignes, Charles ignorait que M. Pouyer-Quertier, au moment de partir pour Francfort, avait demandé à son père de l'emmener comme secrétaire. Obéissant à un très haut sentiment, Auguste Hérissey avait refusé pour lui, et voulu que son fils, restant à son poste, partageât jusqu'à la fin les fatigues et les misères de ses soldats.

S'il avait suivi le plénipotentiaire français en Allemagne, la vie de Charles aurait pu prendre une orientation toute différente ; la diplomatie, les affaires publiques, la politique, auraient tenté peut-être son activité et les légitimes ambitions de sa jeunesse. Il passa, sans s'en apercevoir, à l'un de ces croisements de chemin que tous les hommes rencontrent dans le voyage de l'existence, et dont ils se souviennent plus tard lorsque, regardant vers leur passé, ils comparent ce qu'ils ont été avec ce qu'ils auraient pu être.

Il revint à Paris et y acheva son droit sans ardeur ni intérêt. Rebuté par des études qui l'ennuyaient, ne voyant pas clair dans son avenir et ne s'en préoccupant point

Digitized by Google

outre mesure, il passa plusieurs années sans s'initier à fond aux détails de l'héritage industriel que lui réservait son père.

Celui-ci, accablé par la guerre, avait, comme tant d'autres de sa génération, payé son tribut aux soucis et aux chagrins de cette terrible époque. Il était tombé malade, et sa mauvaise santé, augmentant son autoritarisme, l'avait rendu nerveux et versatile.

Tantôt il voulait que son fils vînt l'aider à diriger l'imprimerie, tantôt il s'y opposait. Profondément respectueux pour un père qu'il aimait tendrement, Charles se pliait à ses caprices de malade. Sa joyeuse et insouciante humeur l'empêchait d'en souffrir; il se laissait vivre au jour le jour sans trop s'occuper du lendemain, reprenait avec les étudiants et les artistes ses relations interrompues par la tourmente... Bref, il était insuffisamment préparé à prendre l'absorbante direction d'une maison déjà importante lorsque, au printemps de 1875, Auguste Hérissey mourut.

V

Charles Hérissey a eu, jusqu'à la fin de sa vie, une bonne fortune qui n'échoit jamais à ceux qui ne la méritent pas, mais que ceux qui la méritent n'ont pas toujours : il a été aimé par tous ceux qui l'ont connu.

Devenu chef d'industrie, il trouva tout de suite dans le personnel de l'imprimerie des collaborateurs et des amis. Les vieux typos, qui l'avaient connu tout petit, s'affairant autour des presses, le regardaient avec fierté comme l'enfant et avec respect comme le chef de la maison ; ceux qui étaient ses contemporains, flattés d'avoir un patron

Digitized by Google

qui les traitait plus en camarade qu'en subordonnés, lui apportaient de bon cœur l'inappréciable concours des bonnes volontés qui se donnent et des immuables fidélités. Enfin, entouré des sympathies des nombreux amis de son père, il s'était fait lui-même, dans Évreux et dans le département, beaucoup d'amis ; et le charme de son commerce, les qualités solides et les grâces de son esprit devaient lui conserver à jamais ces précieux concours moraux.

L'heure était dure, cependant. Comme toutes les autres forces vives du pays, l'industrie de l'imprimerie avait été atteinte par nos désastres. En outre, l'attachement qu'Auguste Hérissey avait conservé à l'Empire tombé et que Charles ne devait jamais renier rendait délicate et difficile la situation du jeune maître imprimeur en présence des colères déchaînées dans le monde des journaux et des livres contre le régime impérial, et des défiances que rencontrait quiconque lui demeurait fidèle. Il fallait tenir bon contre le marasme des affaires et les malveillances, sinon les hostilités de parti ; et pour cela, chercher en dehors de la politique des clients nouveaux, renouveler l'outillage de la maison, augmenter ses moyens et élargir son champ d'action.

S'il avait été livré à lui-même, Charles Hérissey aurait peut-être reculé devant un pareil labeur. Sa vie d'étudiant l'y avait mal préparé, et puis sa nature d'artiste lui rendait pénible l'effort continu dans un sens spécial et précis : instinctivement il n'aimait pas la prose de la vie.

Mais, soutenu dès le premier jour par le personnel d'élite qu'avait formé son père, il eut l'intelligence de distinguer les capacités et le bon sens de les utiliser. Il

Digitized by Google

prit alors courage et goût au métier, il eut tôt fait de le connaître dans ses derniers détails et bientôt, sûr de ses collaborateurs et conscient de sa propre compétence, il lança résolument sa maison à la conquête de la renommée sur un terrain plus vaste et par des moyens nouveaux.

Son mariage, qui eut lieu en 1877, acheva de fixer sa vie. Une intelligence sûre et pratique éclairant un dévouement sans mesure allait aplanir devant lui les obstacles, adoucir en les partageant les inévitables épreuves, et contribuer puissamment, par une coopération de tous les instants, au succès de grands et laborieux efforts.

Pendant deux années encore, l'Imprimerie Hérissey végéta, retardée par la transformation et le renouvellement d'un matériel vieilli ; mais, à partir de 1879, son maître, au prix d'un travail continu et de plus en plus intensif, lui fit prendre un essor qui ne devait plus s'arrêter.

Dès la première heure, Charles avait compris le parti qu'il pourrait tirer, pour le progrès de son industrie, de ses relations scientifiques, littéraires et artistiques. M. Bouley, président de l'Institut et grand ami de Pasteur, qui le tutoyait de longue date, l'avait encouragé à diriger sa maison vers les impressions médicales. Il n'hésita pas à faire les sacrifices nécessaires pour se procurer un outillage spécial, et il fut le premier à imprimer des livres de médecine avec figures en couleurs. La clientèle qu'il s'assurait ainsi ne pouvait que grandir, car il la satisfaisait par une perfection d'exécution croissante. Les éditions médicales sorties de ses presses devinrent donc d'année en année plus nombreuses et quelques-unes firent sensation : le *Traité d'Anatomie*,

Digitized by Google

du professeur Testut de Lyon, imprimé pour la maison Doin, lui valut en 1889 une médaille d'or. Au moment où la découverte des microbes par Pasteur provoquait l'usage constant du microscope et des matières colorantes, et où les procédés chimiques de photogravure permettaient d'obtenir des clichés appropriés, Charles Hérissey s'était rendu compte que l'imprimerie, par un judicieux usage de la couleur, devait pouvoir répondre au besoin de précision scientifique et de minutieuse analyse qui de plus en plus s'imposait; et son intelligence, prompte et résolue, lui avait fait atteindre avant les autres la perfection dans un art tout particulièrement difficile. Il avait à la fois devancé et découragé la concurrence; par une de ces remarquables intuitions qui récompensent le travail en édifiant les fortunes, il avait fondé la prospérité de sa maison.

Dès lors le présent est brillant et l'avenir assuré. Aux impressions d'ouvrages scientifiques vont s'ajouter les impressions d'ouvrages de littérature; les plus grandes maisons d'éditions pour le roman et pour l'histoire ont recours à ses presses; et bientôt il se sent assez sûr de lui pour imprimer des éditions d'art, pour aborder le beau livre. C'est pour lui une joie, une passion; tous ses instincts d'artiste trouvent leur satisfaction dans l'ingénieux agencement des textes, la perfection des caractères, l'habile disposition des aquarelles, des eaux-fortes et des bois, le difficile et méticuleux travail de la mise en couleurs. Certains livres, tels que *La journée de Fontenoy*, celle de *Rocroy*, *Paysages et Coins de Rue*, *Un Cœur simple*, sont de véritables chefs-d'œuvre, des joyaux de bibliothèque qui font autant d'honneur à l'imprimeur qu'aux illustrateurs, et qui suffiraient à eux

Digitized by Google

seuls pour le placer au premier rang des maîtres français contemporains.

VI

A un si grand développement d'affaires devait nécessairement correspondre un pareil développement de la ruche ouvrière. La vieille imprimerie de la rue du Meilet avait fait place à un vaste immeuble qui abrite aujourd'hui un personnel considérable.

Tous les services, confiés aux professionnels les plus expérimentés, sont répartis dans de grands ateliers, et quantité de machines des plus modernes débitent la pensée matérialisée des écrivains, des penseurs et des savants.

Devenu grand industriel, honoré, de 1878 à 1900, de trois médailles d'or et d'un grand prix, président de l'Union syndicale des Maîtres Imprimeurs de France, membre du Conseil supérieur du Travail, membre du Jury français de plusieurs expositions universelles, Charles Hérissey ne pouvait ni ignorer les redoutables problèmes économiques et sociaux qui agitent le monde du travail, ni demeurer indifférent à leur étude et à leur solution.

Il ne saurait être question ici d'aborder ces problèmes, ni de discuter les opinions souvent contradictoires qui partagent à leur occasion les meilleurs esprits, mais seulement d'indiquer comment il les a compris et abordés. En constatant qu'il a réussi à toujours maintenir la paix chez lui et à conserver l'estime et l'affection de ses ouvriers, nous serons naturellement amenés à conclure qu'en matière sociale comme en toute autre, les systèmes

Digitized by Google

absolus sont une erreur, et que les circonstances du lieu et surtout le caractère de l'homme, bien plus que les théories prétendues scientifiques, apaisent ou excitent les passions, émeuvent les sympathies ou les haines, assurent la paix ou déchaînent la guerre.

Charles Hérissey, en sa qualité de Normand, était individualiste. Prisant d'autant plus l'effort personnel qu'il en donnait le courageux et laborieux exemple, il voulait en supporter les conséquences ou en récolter les fruits sans contrôle et sans partage : en un mot, il entendait être maître chez lui. Dans le syndicalisme tant prôné aujourd'hui, il voyait moins l'instrument d'un progrès qui lui semblait douteux que l'occasion permanente de conflits qui lui paraissaient certains. Il était donc instinctivement opposé à des expériences en la réussite desquelles il ne croyait point, et fermement décidé à n'abdiquer aucune parcelle de son autorité ni de sa responsabilité de patron. Jamais il n'a caché ses idées sur ce point, pas plus à son personnel qu'aux amis ou aux étrangers avec lesquels il avait occasion d'en parler; il les a toujours exprimées avec la franchise et la loyauté qu'il apportait à toutes choses.

Mais, pour lui, être patron ne voulait pas dire être exploiteur et égoïste. Il ne se considérait pas comme ayant le droit d'employer l'intelligence et les bras de ses concitoyens sans les connaître ni se soucier d'eux, mais comme ayant la charge d'une grande famille qu'il devait soutenir et protéger.

Les œuvres de mutualité et d'assistance qu'il fut l'un des premiers à créer : caisse d'assurances contre le chômage et la maladie, caisse de prêts gratuits, société coopérative de consommation, furent appréciées comme

Digitized by Google

elles devaient l'être ; mais ces œuvres, l'expérience l'a malheureusement prouvé pour d'autres maisons, ne suffisent pas toujours à entretenir entre patrons et ouvriers la bonne intelligence, à éviter les malentendus ni les ruptures. Il ne suffit pas de rendre des services matériels aux travailleurs pour se les attacher : il faut encore, par un don volontaire de soi-même, forcer en quelque sorte leur sympathie. L'ouvrier français n'a pas seulement besoin du bien-être que peuvent lui procurer des services administrativement organisés ; il est trop fier, trop jaloux de sa dignité et en même temps trop épris d'idéal pour s'en contenter.

Le grand secret de la popularité de Charles Hérissey a été le souci personnel qu'il a pris de ceux qui travaillaient chez lui. Il les connaissait, les suivait, s'enquérait de leurs événements de famille, prenait part à leurs joies, partageait leurs peines avec sincérité.

En dehors de la discipline de l'atelier et de l'exactitude dans le travail, il n'exigeait rien d'eux, respectant scrupuleusement l'indépendance de leurs idées, n'intervenant dans leurs affaires que lorsqu'ils le demandaient, toujours prêt à les conseiller, à les aider, mais se gardant de toute surveillance tracassière, de toute ingérence indiscrète. Dans ses rapports avec eux, il apportait une aisance et une simplicité qui n'étaient point feintes ; exempt de toute morgue, il les captivait par un accueil facile qui les élevait sans efforts jusqu'à lui. Pour tout dire, il les aimait.

La philosophie d'aujourd'hui appelle altruisme, le christianisme de nos pères appelait charité cet amour désintéressé pour le peuple. Charles était altruiste, ou plutôt charitable, et il ne laissait échapper aucune occa-

Digitized by Google

sion de le prouver. C'est pourquoi, lorsque la présidence du Comité départemental de la Croix-Rouge française lui fut offerte, il l'accepta. Pendant la guerre il avait vu combattre, souffrir et mourir ; et ces longs mois cruels lui avaient mis au cœur, avec une sincère admiration pour la vaillance de nos soldats, une profonde compassion pour leurs épreuves. Il s'appliqua donc, avec une bonne volonté constante et une générosité qui ne se démentit point, à organiser à Évreux les services de notre grande Société de secours aux blessés militaires. Il fit plus : il prit l'initiative de la fondation d'un dispensaire de la Croix-Rouge et il l'assura par d'importants sacrifices personnels. Ce dispensaire, placé sous la surveillance et la direction de médecins distingués, apprend aux femmes et aux jeunes filles du monde l'habileté dans les soins et l'intelligence dans le dévouement; il est pour la population une précieuse ressource, car il panse, soulage et guérit gratuitement une foule de misères. C'est bien ce qu'avait prévu et voulu Charles Hérissey ; en ouvrant une école d'infirmières, il ne pensait pas seulement aux redoutables éventualités de l'avenir, mais aux progrès réalisables dans le présent; et il avait vu là un merveilleux moyen de venir encore en aide à ses ouvriers.

Aussi, lorsque le directeur de l'Imprimerie, M. Gouhier, d'une voix entrecoupée par les larmes, adressa, au cimetière, un dernier adieu à son cercueil, il n'était pas seulement l'interprète de ceux qui, comme lui et avec lui, avaient été les dévoués de la première heure; son émotion était partagée par tous, depuis les plus anciens jusqu'aux derniers venus; et elle prouvait, en dépit des faiseurs de systèmes, que l'intelligence et la bonté sont

Digitized by Google

encore le meilleur moyen en conquérant l'affection de maintenir la concorde et la paix dans le monde du travail.

VII

Une si grande persévérance dans l'effort, une continuité si remarquable de progrès et de succès, un si louable souci des intérêts de la classe ouvrière, une popularité si solide et si méritée, une notoriété si répandue et de si bon aloi auraient dû valoir à Charles Hérissey la croix de la Légion d'honneur. Mais, s'il avait le sentiment d'en être digne, il n'aurait jamais consenti à l'obtenir au prix de la moindre démarche pouvant le faire taxer de bassesse ou même de complaisance.

Il n'avait ni le temps ni le goût d'être en politique ce qu'on appelle un militant, et la nature même de son esprit essentiellement conciliant et tolérant s'y opposait ; mais il n'était pas homme à cacher des opinions qu'il ne songeait à imposer à personne ; à ces opinions, qui étaient celles de son père, il demeurait attaché par conviction, par souvenir, par fidélité, par devoir.

Le gouvernement de la République se serait honoré en refusant de connaître les idées particulières, en respectant les libres convictions d'un galant homme, et en donnant au maître imprimeur, dont les travaux avaient augmenté le renom de l'industrie française, cette croix dont il s'est, par ailleurs, montré si déplorablement prodigue. Il ne l'a pas compris ; il ne l'a pas voulu : c'est le gouvernement de la République qu'il faut plaindre et non pas Charles Hérissey.

Digitized by Google

Au demeurant, il en avait promptement pris son parti, avec sa belle et quelque peu hautaine insouciance ; la vue de certains rubans rouges le consolait de n'en point porter.

On eût voulu le lancer dans l'arène électorale et dans la lutte des partis. On sentait en lui une force, une influence ; on souhaitait jeter dans la balance du suffrage universel le poids de son nom que l'on savait aimé.

Au moment de l'effort tenté par la Patrie Française, Jules Lemaître, alors à son premier avatar politique, chercha à faire de lui un candidat à la députation ; plus tard, des amis le supplièrent de se présenter au Conseil général.

Ce fut en vain ; il n'accepta, comme situation électorale, que celle de conseiller municipal d'Évreux, parce qu'il considéra qu'il était de son devoir, dès lors qu'on le lui demandait, de s'occuper des intérêts de sa ville natale. Nommé pour la première fois en 1896, et depuis, constamment réélu, il fit à la majorité radicale une opposition aussi éclairée que résolue. Les discussions auxquelles il prit part, les mesures qu'il critiqua, les décisions, les idées et les actes qu'il combattit ne pouvant être rappelés qu'en ranimant des querelles et en rouvrant des débats, on comprendra qu'ils soient passés sous silence dans cette notice, consacrée à la mémoire d'un homme que ses adversaires eux-mêmes appréciaient et qu'ils ont eu la courtoisie de regretter publiquement. Il suffit de dire qu'en prenant part avec assiduité, compétence et talent, aux travaux de l'assemblée municipale, Charles Hérissey rendit plus vifs et plus justifiés les regrets de ceux de ses amis qui l'auraient voulu sur un plus grand théâtre.

Digitized by Google

Ils n'avaient pas d'ailleurs, il y a quelques mois encore, perdu à cet égard toute espérance. Charles n'avait pas atteint la soixantaine; son fils, associé à son industrie, allait rendre plus léger le fardeau de travaux et d'affaires que jusqu'alors il avait été seul à porter. Il n'était donc point déraisonnable de penser qu'un jour viendrait où la confiance de ses concitoyens, manifestée par leurs suffrages, couronnerait sa laborieuse carrière.

Tout à coup, sans cause apparente, sa santé déclina. Comme un homme à qui le pied a manqué et qui, sans parvenir à se rattraper, se sent rouler dans un mortel précipice, il vit, sans que son intelligence fût atteinte, s'épuiser les sources de sa vie; et, malgré sa volonté de la cacher à ses proches et ses efforts d'illusions pour se la cacher à lui-même, il fut torturé par l'affreuse certitude que le mal était sans remède, et prochaine la mort qui le frappa debout. Ce furent des mois d'angoisses d'autant plus atroces qu'il avait plus de raisons de tenir à la vie.

La vie lui avait été clémente, en effet, jusque-là, elle qui, pour tant d'autres, est si dure. On peut dire de lui qu'il a été un homme heureux. Heureux à son foyer, heureux dans ses affaires, il l'a été encore par sa nature même. Un charme émanait de lui qui n'a jamais cessé de lui gagner et de lui conserver des amis. Il n'a eu que peu ou point d'envieux; ne haïssant personne, il ne s'est pas connu d'ennemis.

Supérieurement intelligent, sensible à tous les aspects de la beauté, il a joui délicieusement des œuvres de l'homme et de celles de Dieu; énergique et vigoureux, il a mené avec entrain le combat de l'existence sans se préoccuper à l'avance de l'inévitable défaite; essentielle-

Digitized by Google

ment bienveillant et optimiste, il a moins ressenti que d'autres le venin de l'injustice et les affronts de la sottise ; foncièrement honnête et droit, il s'est, aux heures sérieuses, bercé et consolé dans un idéal d'honneur.

Ceux qui l'ont connu conserveront sa mémoire. Ils revivront souvent les heures trop courtes qu'ils ont passées avec lui. Ils regretteront la cordialité dans l'accueil, la franchise dans le regard et dans le sourire, l'esprit léger, aimable et fin, toutes les qualités charmantes qui faisaient de Charles Hérissey un des plus séduisants modèles de notre race : un véritable Français de France.

DISCOURS PRONONCÉS
AUX OBSÈQUES DE M. CHARLES HÉRISSEY

Le Samedi 15 Mai 1909.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. FAUCHET

CONSEILLER GÉNÉRAL, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DES USINES DE NAVARRE

Messieurs,

Celui que nous pleurons tous aujourd'hui, et qui vient d'être enlevé jeune encore et si prématurément à l'affection des siens, était un enfant d'Évreux qui n'a jamais quitté notre ville que pour ses études.

Par son abord toujours facile et particulièrement aimable, par son caractère franc et loyal, par la simplicité de toute sa vie, il avait su depuis longtemps conquérir toutes les sympathies et aussi bien des amitiés. C'est précisé-

Digitized by Google

ment cet amour de la simplicité qui a dicté encore la dernière volonté qu'il a exprimée de ne vouloir sur son cercueil ni fleurs ni couronnes.

Aussi je m'en voudrais de prolonger cette cérémonie déjà si triste et si pénible en vous entretenant longtemps de l'ami que nous perdons, mais je ne puis cependant résister au désir impérieux de lui donner une dernière pensée en lui envoyant un suprême adieu avant de laisser fermer cette tombe.

Charles Hérissey achevait ses études de droit quand il fut appelé soudainement à la tête de l'imprimerie que son père avait créée à Évreux. Plein de jeunesse, d'amour et d'ardeur pour la carrière qu'il embrassait, il sut, dès l'origine, s'entourer de collaborateurs dévoués et, mettant à profit ses dons naturels ainsi que ses nombreuses relations dans le monde des arts, des lettres et des sciences, il ne tarda pas à donner un essor considérable aux différents services de sa maison qu'il avait absolument transformée et à faire de l'Imprimerie Hérissey l'une des plus importantes et des plus estimées de France, ce qui lui a valu d'être élu successivement par ses confrères, président, pendant plusieurs années, puis président d'honneur de l'Union des Maîtres Imprimeurs de France.

Doué d'une nature chaude et généreuse, il aimait à vivre en contact permanent avec ses ouvriers, à causer souvent avec eux ; il s'intéressait vivement à toutes les questions sociales et il avait été des premiers à créer pour son personnel une Caisse de chômage qui a donné depuis longtemps les résultats les plus satisfaisants. C'est là précisément ce qui avait contribué à le faire nommer membre du Conseil supérieur du Travail.

Digitized by Google

Lors de la création de la Société anonyme des Usines de Navarre qui reprenait les anciens Établissements Chauvel, il tint à s'inscrire au nombre des actionnaires de cette affaire pour me permettre de la conserver dans le pays, et je lui en serai toujours reconnaissant. Dès l'origine, il fut élu membre du Conseil d'administration de cette Société. Depuis, il a toujours été maintenu dans ces fonctions où il avait su se faire apprécier de tous ceux qui l'approchaient et particulièrement de ses collègues qui étaient ses amis. Nous aimions son esprit large et indépendant, sa nature particulièrement droite et honnête, et aussi son caractère gai et ouvert. En dehors de ses avis très appréciés, sa présence apportait toujours un charme particulier à nos réunions.

Aussi, c'est avec une réelle et profonde émotion que je viens, au nom du Conseil d'administration et du personnel des Usines de Navarre, dire un dernier adieu au collègue dévoué et à l'ami sincère que nous avons perdu, exprimer à sa malheureuse veuve et à son fils, qui, déjà son associé depuis deux ans, sera le digne continuateur de l'œuvre entreprise par le père, notre plus douloureuse et plus entière sympathie dans la si pénible épreuve qui les atteint. J'espère qu'ils trouveront quelque soulagement à leur douleur dans les souvenirs d'une vie si remplie et si utile et, plus encore, dans les espérances de l'au-delà.

Adieu, cher collègue, adieu, cher ami !

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH L'HOPITAL

Messieurs,

Je n'ai pas la prétention, en prenant la parole, d'exprimer, aussi bien qu'il le faudrait, les sentiments de douloureux regrets dont vous êtes pénétrés. Je n'aspire qu'à en être l'interprète sincère. Je suis certain de ne pas me tromper en disant que, durant tout le voyage de sa vie, Charles Hérissey n'a jamais cessé de grouper autour de lui des sympathies, et qu'il est arrivé au terme de la route sans en avoir perdu une seule. Je n'en veux pour preuve que toutes celles qui entourent en ce moment son cercueil; et c'est ce qui m'encourage à apporter sur cette tombe l'hommage attristé de ma vieille affection.

Charles Hérissey était, dans sa profession, un chef et un maître. Je n'ai pas qualité pour expliquer la juste renommée qu'il a acquise, ni pour dire la place éminente que son nom occupera dans l'histoire des progrès de l'imprimerie en France. Mais je ne puis taire, cependant, ce que je sais, pour l'avoir maintes fois constaté et éprouvé, de ses qualités d'artiste et de ses mérites de chef d'industrie. Aussi bien, il n'y avait pas deux hommes en lui : tel il était dans le monde, tel il demeurait dans son cabinet de travail ou dans ses ateliers ; et cette persistante égalité d'humeur et d'accueil n'était pas chez lui une des moindres séductions qui le faisaient aimer.

L'imprimerie n'est pas seulement un métier ; elle est aussi un art. Tout entière au service de la pensée, elle la revêt d'une forme sensible, la répand dans le monde,

Digitized by Google

et elle a atteint l'idéal lorsqu'elle est parvenue à lui donner un reflet matériel de beauté. Elle sollicite donc, outre le tour de main de l'artisan, le travail d'invention de l'artiste.

Or, Charles Hérissey avait le goût et l'instinct du beau dans les œuvres humaines. Son fin et curieux esprit était ouvert à cette vision prompte, à cet éclectisme léger et charmant, qui font ressembler certains artistes à des abeilles butinant sur toutes les fleurs et en rapportant les sucs au labeur de la ruche. Et, en effet, il rapportait à son industrie ce qu'il récoltait d'expérience et d'impressions dans les milieux d'art. C'est ainsi que, se liant avec les hommes les plus distingués dans les genres les plus divers, il fit connaître et rechercher sa maison par les auteurs soucieux de donner une forme attrayante à leurs écrits et par les connaisseurs en beaux livres.

Mais ses goûts et ses travaux d'artiste ne lui faisaient pas oublier les devoirs que lui imposait sa situation de chef d'industrie. La prospérité croissante de ses affaires ne lui donnait pas l'orgueil égoïste qui trop souvent est l'écueil des heureux. Il sut toujours discerner la part de mérite qui, dans le succès de ses efforts, revenait à ses collaborateurs, à ses ouvriers. Ceux-ci furent à ses yeux comme les membres d'une grande famille dont il se jugeait responsable et dont il voulait le bonheur.

J'ai connu, Messieurs, le personnel de l'imprimerie de Charles Hérissey, il y a de cela bien longtemps, du jour où je l'ai connu lui-même ; car c'est de ce personnel qu'il aimait le plus à parler lorsqu'il se sentait avec quelqu'un en sympathie et en confiance. Combien de fois ne m'a-t-il pas entretenu de ses combinaisons pour

Digitized by Google

éviter ou retarder le chômage, de ses projets pour augmenter le bien-être par la coopération, de sa sollicitude pour l'établissement de ses ouvriers et ouvrières, pour l'avenir de leurs enfants ! Il leur a toujours été sincèrement attaché, admirablement secondé par une femme aussi pleine de cœur que de mérites et par un fils qui, pour mieux s'acquitter de ses devoirs envers la famille ouvrière, a voulu acquérir la science que l'humaine misère appelle à son secours dans ses douleurs, et qui, lors même qu'elle ne parvient pas à guérir, soulage du moins et console par l'action bienfaisante de la compassion intelligente et du dévouement généreux.

Parmi ses collaborateurs qui occupaient déjà sa pensée aux jours lointains de notre jeunesse, il en est qui jamais ne l'ont quitté, et dont je suis très fier, moi aussi, de me dire l'ami. Ceux-là, qui jamais ne pourront l'oublier, le pleurent ; mais parmi les plus nouveaux venus à la machine ou à l'atelier, il n'en est pas un, j'en suis sûr, qui ne le regrette. Peut-on concevoir, à l'honneur d'un homme qui pendant quarante ans a fait travailler ses semblables, un éloge plus beau, plus complet qu'un pareil deuil ? Peut-on montrer d'une manière plus touchante que Charles Hérissey était juste, accessible, bienveillant, bienfaisant ? C'est qu'en effet il avait la qualité maîtresse, la qualité essentielle chez ceux que la Providence a désignés pour s'occuper des autres : la bonté.

Cette bonté, qui lui faisait voir dans ses ouvriers des frères à secourir et à aimer, et qui lui valait de leur part une réciprocité d'estime et d'affection bien rare aux temps où nous vivons, cette bonté, à l'égard de tous,

Digitized by Google

est la vraie raison de la sympathie qui l'entourait et de sa légitime popularité dans cette ville. Il y joignait une foncière droiture, une très louable fidélité aux opinions qui avaient été celles de sa jeunesse et auxquelles l'attachait son respect pour la mémoire de son père, une claire vue du bien qui inclinait son amitié vers ceux qui cherchent à le faire, enfin un patriotisme dont il avait donné des preuves en faisant bravement son devoir devant l'ennemi, et dont les années n'avaient pas éteint l'ardeur.

Naturellement aimable et tolérant, il n'était ni indifférent ni sceptique ; ennemi des discussions de mauvais ton et des inutiles colères, il savait, lorsqu'il le fallait, avoir une opinion et la dire. Il n'a jamais trompé, dans l'exercice de ses fonctions publiques, ceux de ses concitoyens qui avaient mis en lui leur confiance. Il était loyal et sûr, et c'est ce qui faisait, avec les grâces de son esprit, le charme exquis de son amitié.

Lorsque, ayant gravi le premier versant de la vie, il en redescend de plus en plus vite la seconde pente, les souvenirs du passé s'en viennent chanter leur plainte mélancolique à l'homme fatigué par la fuite précipitée des jours. De l'ombre des années vécues surgissent les amis disparus ; et l'homme croit un instant les entendre, les revoir, revivre avec eux les heures heureuses, celles aussi où il a pleuré. Mais son illusion est de courte durée, car le passé ne rend pas sa proie, et ils sont morts pour toujours, les amis qu'il ne remplacera plus. Hélas! à combien, dans ce cimetière d'Évreux, n'ai-je pas déjà dit adieu !

Du moins, je ne l'ai jamais fait sans donner à ce mot d'adieu son sens chrétien, et sans avoir au cœur l'espoir

Digitized by Google

d'une autre vie. Comment peuvent supporter l'existence d'ici-bas ceux qui croient qu'il n'y a qu'elle et qui en ont souffert ?

Je n'ai jamais pu me l'expliquer. Elle ne me paraît tolérable qu'avec la présence de ceux qu'on aime et l'espérance de revoir un jour ceux qu'on a aimés.

C'est dans cette espérance, dans cette foi, que je dis adieu à mon cher ami Charles Hérissey !

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LE DOCTEUR OURSEL

MAIRE D'ÉVREUX

Messieurs,

Jeudi matin, j'avais la triste surprise de recevoir de M. Paul Hérissey une lettre me faisant part du décès de son père, M. Charles Hérissey.

Nous savions tous notre collègue souffrant ; mais rien ne pouvait faire penser à ce brusque dénouement.

Chaque jour, ou presque chaque jour, je rencontrais M. Hérissey revenant de son imprimerie. Il n'y avait pas plus de deux ou trois jours que je l'avais encore croisé, et rien dans son allure ne pouvait faire penser à une fin aussi prompte.

Je laisse, Messieurs, à des personnes plus autorisées le soin de vous retracer la belle carrière de M. Hérissey, imprimeur ; de vous montrer avec quelle haute intelligence il sut faire grandir et prospérer cette maison qu'il reprit des mains de son père en 1874 ; de vous montrer aussi cette maîtrise qu'il sut acquérir dans sa profession et qui lui valut de si hautes récompenses aux

Digitized by Google

expositions internationales de Paris, de Bruxelles et de Londres.

Mais la direction de cette importante maison ne suffit pas à absorber toute l'activité de M. Hérissey qui était de ceux qui pensent que nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

Candidat aux élections municipales, il fut élu en mai 1896 et successivement réélu en 1899, 1900, 1904 et 1908.

C'est la seule partie de la carrière de M. Hérissey dont je veuille m'occuper ici.

Très assidu aux séances du Conseil, il prenait une part très active à tous nos travaux et se trouvait mêlé à toutes nos discussions. Cette activité ne s'est ralentie que dans ces dernières années, où il subissait à son insu les premières atteintes du mal qui devait l'emporter.

Messieurs, une conviction sincère force au respect ; et devant cette tombe, doivent cesser tous les dissentiments. Je n'ai donc pas à envisager vers quelle fraction du Conseil municipal sa conscience dirigea M. Hérissey. Nous ne devons nous souvenir que du concours éclairé et loyal qu'il nous apporta dans toutes les questions qui intéressaient la bonne direction des affaires municipales.

C'est à ce titre, Messieurs, que je viens adresser, au nom du Conseil municipal, un dernier adieu à celui qui fut notre collaborateur. C'est à ce titre que je viens prier Mme Hérissey, M. Paul Hérissey, au nom de tous nos collègues, de croire à la grande part que nous prenons tous au deuil qui vient de les frapper.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. GOUHIER

DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE

Messieurs,

Au bord de cette tombe qui vient de s'ouvrir si soudainement et au moment de la voir se refermer à jamais sur les restes d'un homme dont je fus pendant trente-cinq ans le collaborateur et l'ami, c'est un bien pénible devoir qui m'incombe de venir lui dire un dernier adieu au nom de sa grande famille ouvrière.

Sa famille ouvrière, Messieurs !

Je viens de prononcer le nom qui convient pour bien caractériser ce que fut M. Charles Hérissey à la tête de son importante maison.

Oui ! A côté du foyer familial où l'union la plus étroite, où l'affection la plus vive le reposaient du grand labeur quotidien, M. Hérissey aimait à se trouver au milieu de sa seconde famille, la famille des travailleurs, dont l'amélioration matérielle et morale faisait l'objet constant de ses préoccupations.

Développer chez ses collaborateurs le goût artistique qu'il possédait à un si haut degré ; faire pénétrer dans l'esprit et dans le cœur de tous l'amour du beau et le culte de tout ce qui élève les sentiments et ennoblit la vie, était chez lui comme un besoin inné, et il était heureux et fier quand le succès couronnait ses efforts.

Mais que dire aussi, Messieurs, de tout ce que M. Charles Hérissey a fait pour l'amélioration matérielle de tous ceux qui travaillaient à ses côtés?

Caisse d'assurances contre le chômage ; caisse de

Digitized by Google

prêts gratuits pour les moments de gêne momentanée ; coopérative de consommation.

A chaque mal il apportait un remède.

Vous tous, mes amis, ouvriers de cette grande famille, vous avez senti les effets de cette prévoyance paternelle dont M. Charles Hérissey avait voulu commencer lui-même par alimenter largement les ressources.

Aussi cette œuvre de prévoyance mutuelle était-elle souvent prise comme exemple dans les centres ouvriers, et l'établissement de l'Imprimerie Hérissey était-il cité comme un modèle de mutualité et de véritable solidarité sociale.

Il en était heureux ; mais il n'en tirait pas vanité. La simplicité de sa nature si droite et la noblesse de son caractère y eussent mis obstacle.

Maintenant, Messieurs, me sera-t-il permis, à moi qui ai vécu si longtemps dans son intimité, de vous dire tout ce qu'il y avait de bonté d'âme, de bienveillance de cœur et de largeur de vues chez celui dont la perte nous laisse inconsolables ?

S'il était resté fidèle aux convictions de toute sa vie, son esprit libéral lui faisait un devoir de respecter les convictions des autres, et à ce devoir il n'a jamais failli. Jamais un mot n'est sorti de sa bouche pour blâmer ceux de ses collaborateurs qui ne partageaient pas ses vues. C'était la tolérance même.

Aussi M. Charles Hérissey jouissait-il d'une estime et d'une considération universelles !

Sans doute il avait quelque raison de se montrer fier des honneurs professionnels auxquels — à défaut d'honneurs officiels — ses collègues les Maîtres Imprimeurs de France l'avaient appelé ; sans doute, le Conseil supé-

Digitized by Google

rieur du Travail n'avait pas de membre plus assidu et plus compétent; sans doute, il était sensible aux marques de confiance que, tous les quatre ans, ses concitoyens se plaisaient à lui renouveler ; mais dans le cœur de cet homme que le travail avait absorbé vibrait toujours la corde du plus pur et du plus ardent patriotisme, et au-dessus de ous ses titres professionnels, l'ancien officier de mobiles de 1870 plaçait celui de Président de la Croix-Rouge. Dans cette œuvre, qui était la sienne, il voulait encore servir son pays !

De tout ce qui fut M. Charles Hérissey, il ne reste plus que sa dépouille mortelle !

Je me trompe et je me reprends à ne pas désespérer ! Ces éminentes qualités de cœur et d'esprit que nous nous plaisions à reconnaître en M. Charles Hérissey n'auront pas disparu avec lui. Pour le plus grand bien de sa famille ouvrière, elles revivent dans celui qui fut son orgueil et qui aimera à continuer les traditions paternelles.

C'est le cœur profondément ému qu'au nom de tous les ouvriers de l'imprimerie, j'adresse le dernier adieu à notre cher et bien-aimé patron.

Au nom de tous, j'adresse à M^me^ Charles Hérissey, dont le cœur souffre si cruellement; à M. et M^me^ Paul Hérissey, si profondément affligés, l'expression de notre vive douleur et de nos respectueuses sympathies.

Adieu, cher ami, encore une fois adieu !

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. J. BOURDEL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DES MAÎTRES IMPRIMEURS DE FRANCE

Messieurs,

La mort vient encore de frapper dans nos rangs et l'Union est en deuil, car elle perd un de ses plus fermes soutiens, son président honoraire, M. Charles Hérissey.

Le coup nous semble d'autant plus cruel qu'il est plus brutal. Le 11 mai, le Comité central avait tenu sa séance trimestrielle : M. Charles Hérissey y assistait, comme la veille il avait voulu assister à l'assemblée générale de la Chambre des imprimeurs typographes.

A l'Union, il avait pris une part active à nos travaux, apportant comme toujours dans nos délibérations le fruit de son expérience et l'appui de son autorité.

Le lendemain, mercredi, il était venu à l'Office central pour s'entretenir avec nous de la solution des questions urgentes et du Congrès de Marseille, où il comptait se rendre pour répondre à l'appel amical de M. Audibert. Il nous quittait vers 5 heures, plein de vie, d'activité et de projets !

Un télégramme reçu le lendemain matin, 13 mai, nous annonçait que notre cher Président avait, la veille, à 9 heures du soir, succombé à une crise brusque de la maladie dont il souffrait depuis plusieurs années. Bien qu'il eût conscience de la gravité de son état, il dominait son mal et continuait avec sa belle humeur souriante sa tâche quotidienne sans céder aux conseils de ses médecins et aux supplications des siens et de ses amis. Nous le savions atteint ; mais son entrain,

Digitized by Google

son activité nous faisaient illusion ; nous espérions que dans cette lutte contre le mal son énergie finirait par triompher... Et au premier moment, nous ne pouvions ajouter foi à cette affreuse nouvelle, si invraisemblable, si terrifiante, puisque hier encore il était là, près de nous, au travail !

Il fallut enfin se rendre à la triste réalité. Nous apprenions que, le 12 mai, en arrivant à Évreux, il avait tenu à se rendre à son imprimerie pour s'y entretenir, suivant son habitude, avec ses chefs de service. Ce n'est qu'en rentrant chez lui, sa journée finie, qu'il était tombé, terrassé tout d'un coup !...

N'est-ce pas une mort digne de sa vie ? Jusqu'au dernier moment, il aura donné l'exemple du dévouement et du travail, et le coup qui l'a frappé l'a trouvé debout, comme un soldat, à son poste.

C'est, en effet, une vie toute de travail, de labeur passionné et incessant que celle de Charles Hérissey ! Son père, imprimeur de vieille roche, lui avait fait faire de bonnes études classiques. En 1870, la guerre éclate, et notre confrère devient lieutenant de mobiles, payant ainsi à son pays sa dette de bon Français ; puis nous le retrouvons en 1872 à Paris, suivant les cours de l'École de droit. La mort de son père, en 1875, le rappelle à Évreux, où il prend la direction de la maison, et, depuis ce moment, toute son existence peut être caractérisée d'un seul mot : ce fut celle de *maître imprimeur*.

Charles Hérissey avait l'amour et aussi l'orgueil de son métier. Il était le digne descendant de ces vieux imprimeurs d'autrefois, qui gardaient pieusement au fond de leur cœur, comme un trésor sacré, le culte de leur art et qui voulaient en conserver les traditions. A

Digitized by Google

côté de toutes les productions courantes les plus variées, qui assurent la vie à une maison, il aimait s'attacher à ces impressions de grand luxe, où la sûreté de son goût, ses connaissances techniques, son sens affiné de la beauté dans l'art, lui avaient acquis une place exceptionnelle et une maîtrise incontestée.

L'imprimerie d'Évreux avait été fondée en 1790. Depuis la mort de son père, il n'avait cessé de développer cette maison pour l'amener peu à peu à ce degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui. Les récompenses toujours plus élevées, obtenues aux expositions, attestent la marche ascendante et les progrès accomplis dans son usine. C'est ainsi qu'il obtient une médaille d'argent à l'Exposition de Paris en 1878, trois médailles d'or aux Expositions universelles de Paris (1889), d'Anvers (1893), de Bruxelles (1897), enfin un grand prix à l'Exposition universelle de Paris (1900). Ajoutons qu'il avait été nommé, à l'Exposition de Londres, président du jury français de la classe de l'Imprimerie. On voit que, par son effort persistant et ses rares qualités professionnelles, Charles Hérissey s'était classé au premier rang parmi les représentants de notre industrie française.

Ce grand industriel avait, en outre, la conception la plus haute du patronat. Il connaissait les obligations morales que sa situation lui imposait vis-à-vis de son personnel. Ses ouvriers étaient pour lui de véritables collaborateurs. Groupés autour de lui, ils constituaient, dans sa pensée, une famille dont il avait la garde. A cette conception du patronat se rattache la création des institutions suivantes destinées à améliorer le sort de ses ouvriers :

Digitized by Google

1° Une Caisse d'assurances contre le chômage et la maladie, qui distribue aux ouvriers privés des ressources de leur travail l'indemnité quotidienne d'une demi-journée de salaire ;

2° Une Caisse de prêts gratuits, dont les fonds, fournis par la maison, permettent de venir en aide aux ouvriers momentanément gênés ;

3° Une Société coopérative de consommation, accessible à tous les ouvriers de la ville, qui fournit à ses membres les meilleurs produits au plus bas prix possible, et dont les bénéfices sont annuellement répartis entre les sociétaires proportionnellement à leur consommation.

Il est juste d'ailleurs de faire remarquer que tous les ouvriers de l'imprimerie Hérissey appréciaient l'initiative éclairée et généreuse de leur dévoué patron ; ils surent avec beaucoup de tact, dans maintes circonstances, lui prouver l'attachement qu'ils lui avaient voué.

Les vues particulières et larges qu'il avait sur le fonctionnement de son industrie et le rôle du patronat, il s'efforça de les propager parmi ses confrères. Esprit ouvert à tous les progrès économiques, à tous les besoins modernes, il comprit l'un des premiers le grand intérêt du groupement que pouvait présenter l'Union pour tous les imprimeurs de France, et, depuis plus de douze ans, nous voyons Charles Hérissey s'associer à l'effort de l'Union pour étudier et résoudre les nombreuses questions professionnelles ou d'ordre général qui préoccupent actuellement tous les industriels et les commerçants. Nombreux sont les rapports qu'il apporta aux différents Congrès et aux Séances du Comité central.

Digitized by Google

Fortement documentés, longuement mûris, élégamment rédigés, ces rapports constituent un ensemble de travaux importants, auxquels nous devrons nous reporter souvent dans l'avenir pour bien connaître les questions inscrites à notre ordre du jour. Nous ne voulons pas les rappeler ici, mais nous pouvons dire que ces travaux si remarquables déterminèrent ses confrères à lui confier les destinées de notre Association.

En 1905, il fut élu Président de l'Union. Vous vous rappelez tous avec quelle mesure, avec quelle compétence, avec quelle aménité souriante, il présida à Rouen nos séances de travail et aussi ces fêtes charmantes où il se sentait fier et heureux de voir groupés autour de lui ses chers confrères « dans sa Capitale », disait-il, car il se proclamait volontiers fils de la Normandie, qu'il aimait comme une seconde patrie, dans la grande.

Pendant sa présidence, en 1906, notre industrie subit une crise très grave et très profonde : durant cette période difficile et douloureuse, il déploya un tact infini dans la défense des intérêts généraux de la corporation. Aussi, l'année suivante, au Congrès de Bordeaux, en résignant ses fonctions, put-il dire, aux applaudissements unanimes de l'auditoire, « qu'il s'était efforcé constamment d'être le président de tous ».

Rentré dans le rang, il ne se désintéressa pas de l'Union ; il en suivit les travaux avec le même dévouement, et, à chaque occasion, il nous faisait volontiers profiter de son expérience et de ses sages observations.

Il prenait, en outre, part aux séances du Conseil supérieur du Travail où il avait été élu pour représenter toutes nos industries ; là, comme à l'Union, il sut, à plusieurs reprises, élever la voix pour la défense

Digitized by Google

de nos intérêts professionnels trop souvent menacés.

Il ne nous appartient pas d'envisager ici son rôle public. Il l'avait volontairement limité aux fonctions de conseiller municipal d'Évreux. Des mandats plus importants lui avaient été offerts ; il les a refusés. Il est permis de le regretter. Sa haute probité, son expérience des hommes et des choses auraient été utilisées pour le plus grand profit des intérêts généraux du pays.

La douleur de ses amis et de tous ceux qui, en foule, ont suivi son cercueil est le témoignage éclatant des regrets unanimes que laisse derrière lui Charles Hérissey. Cet homme de bien était aimé de tous. Et comment n'aurait-on pas aimé ce galant homme, si droit, si cordial, si accueillant, si généreux ? Quand il venait à vous, la main tendue, le sourire aux lèvres, la parole vibrante, n'était-on pas immédiatement conquis ? Et la séduction s'accentuait à mesure que l'on pouvait peu à peu apprécier la précision de sa pensée, la délicatesse de ses sentiments, son robuste bon sens, la générosité de ses aspirations et aussi l'indépendance de son caractère. Avec lui, pas de compromissions ; animé de convictions profondes, il suivait son chemin droit devant lui, sans trouble ni défaillance. C'était un vaillant.

Et ce vaillant était aussi un tendre. Il faut avoir vu Charles Hérissey chez lui, dans l'intimité de la famille, près de la compagne dévouée de sa vie, la confidente de toutes ses pensées, près de ce fils adoré, qui était revenu de Paris avec son diplôme de docteur en médecine pour s'associer aux travaux de l'imprimerie paternelle et fonder à ses côtés une nouvelle et charmante famille ; il faut l'avoir vu dans cette atmosphère de ten-

Digitized by Google

dresse intime pour savoir tous les trésors d'affection de ce cœur d'époux, de père et de grand-père.

En adressant l'expression de notre respectueuse sympathie à M^me^ Charles Hérissey, ainsi qu'à ses enfants, M. et M^me^ Paul Hérissey, nous n'espérons pas adoucir l'amertume de leur douleur, mais nous pouvons du moins leur donner l'assurance que s'ils pleurent leur cher disparu, nous autres, ses confrères, qui avons connu et apprécié, aimé Charles Hérissey, nous garderons fidèlement la mémoire de notre président honoraire, et qu'à l'Union son souvenir restera toujours vivant parmi nous.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

OBSÈQUES DE M. SÉRAPHIN CAUET [1]

Le lundi 20 septembre 1909, ont eu lieu, à dix heures et demie, en l'église cathédrale d'Évreux, les obsèques de M. Séraphin Cauët, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Évreux, décédé à Évreux, le 16 septembre.

Le deuil était conduit par MM. Albert Fayet, conseiller à la Cour d'appel de Douai, et le lieutenant-colonel Guionic, du 73e régiment d'infanterie, gendres du regretté défunt; MM. Jacques Fayet, François et Pierre Guionic, ses petits-fils.

Les cordons du char étaient tenus par MM. Léon Tyssandier, président du tribunal civil d'Évreux; Albert Doucerain, bâtonnier de l'ordre des avocats; Alaboissette, président de la chambre des avoués; Émile Hérissay, Louis Régnier, vice-présidents de la Société des Amis des arts, et Lautour, avocat.

[1] M. Séraphin Cauët, né à Evreux le 18 avril 1829. Inscrit au stage du barreau d'Evreux le 6 novembre 1852, nommé bâtonnier de l'ordre des avocats à plusieurs reprises, il exerçait encore ces fonctions lorsqu'il donna sa démission, en 1902. Elu conseiller municipal de la ville d'Evreux le 13 août 1870 et réélu le 30 avril 1871, il remplit les fonctions de maire du 3 juillet 1874 au 22 novembre de la même année.

Il fut lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers pendant un certain nombre d'années et officier de la garde nationale pendant la guerre de 1870-1871.

Digitized by Google

Héliog. Dujardin

Digitized by Google

Digitized by Google

Une nombreuse délégation de la compagnie des sapeurs-pompiers, dont M. Cauët fut autrefois lieutenant, rendait les honneurs.

Dans le nombreux cortège qui s'était réuni à la maison mortuaire pour rendre les derniers devoirs à M. Cauët, on remarquait MM. Ducy, doyen du barreau d'Évreux ; Loiziel, avocat, adjoint au maire d'Évreux ; Korn, substitut du procureur de la République ; Pitoiset, proviseur du lycée ; Pierre Bellenger et Depaigne, avoués ; Joseph l'Hopital, ancien président de la Société libre de l'Eure ; Fauchet, vice-président du Conseil général de l'Eure, etc...

Le directeur et une délégation de l'école Saint-Pierre, avec la bannière de l'Association amicale des anciens élèves, assistait à la cérémonie.

Dans le chœur étaient présents : Mgr Fillion, vicaire général ; Mgr Lucas, curé-doyen de Saint-Taurin ; MM. les chanoines Lenormand, doyen du chapitre, Lemercier et Demarest, ancien curé de la cathédrale.

Pendant l'office des morts, qui a été célébré par M. l'archiprêtre Barbier, M. l'abbé Legendre a chanté, avec beaucoup d'expression, un *Miseremini* qui a produit un grand effet.

Après l'absoute donnée par Mgr Fillion, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière, où le corps a été déposé dans le caveau de la famille.

M. Albert Doucerain, bâtonnier de l'ordre des avocats, a prononcé, d'une voix émue, le discours suivant :

« Messieurs,

« Au nom de l'ordre des avocats du barreau d'Évreux,

Digitized by Google

je viens apporter un dernier tribut d'hommages et de regrets à celui qui lui appartint pendant cinquante années et qui fut à plusieurs reprises son bâtonnier. C'est, en effet, le 6 novembre 1852 que M. Séraphin Cauët, alors âgé de 23 ans, se fit inscrire au stage, et c'est seulement à la fin de l'année 1902 qu'il renonça définitivement à porter la parole dans une enceinte de justice.

« Son départ, qui était un cinquantenaire, fut l'objet d'une manifestation que je n'aurais garde d'oublier. Il nous avait fait part de son intention de quitter cette robe d'avocat qu'il avait grandement honorée, mais que l'âge rendait déjà plus lourde à ses épaules, et nous en profitâmes pour l'élever une dernière fois aux honneurs du bâtonnat. Il en fut vivement touché, et quand il démissionna, il tint à nous réunir tous, chez lui, avec cette hospitalité charmante et cette courtoisie de gentilhomme dont il tenait à garder la tradition. Nous lui rendîmes la politesse en échangeant alors des adieux qui furent surtout « professionnels », car chacun de nous était heureux de continuer avec ce confrère sympathique et bienveillant, dont le commerce était si agréable, des rapports que la maladie interrompit et que la mort vient de rompre avec brutalité.

« Le bâtonnier Cauët était un « avocat », un lettré et un artiste.

« Il avait de notre profession une très haute idée — celle qu'on doit en avoir — et il en possédait les qualités, qui sont indispensables à celui qui veut assumer la charge de défendre, devant les tribunaux, l'honneur, la liberté et la fortune des citoyens. Il partageait l'opinion de l'illustre président Henrion de Pansey, qui a tracé

Digitized by Google

de l'avocat un beau portrait, un peu ambitieux peut-être, dans ces magnifiques paroles : « Libre des entraves « qui captivent les autres hommes, trop fier pour avoir « des protecteurs, trop obscur pour avoir des protégés, « sans esclave et sans maître, ce serait l'homme dans « sa dignité originelle, si un tel homme pouvait encore « exister sur la terre! »

« Ce qu'a été M. Cauët comme avocat, pendant les cinquante années qu'il passa dans notre ordre, je n'ai pas à le rappeler dans une ville où il compte encore tant d'amis et tant d'admirateurs. Il sut gagner l'estime des magistrats, l'affection de ses confrères et la confiance de ceux que leurs intérêts appelaient devant la justice. C'est à la cour d'assises que sa parole chaude, entraînante, et — pourquoi ne pas le dire? — sa belle prestance et sa fière mine lui valurent les plus brillants succès. Il plaidait encore aux assises quand j'y débutai, et j'admirais, j'enviais presque ce beau vieillard, de grande allure, à qui allait tout naturellement la sympathie de ses auditeurs. Le bâtonnier Cauët inspirait confiance à tous, magistrats et jurés, par la franchise de ses arguments et la loyauté de sa discussion. Il avait du talent et du caractère. Il s'est calomnié lorsqu'il nous a dit un jour qu'au milieu d'un barreau brillant, comme l'était celui d'Évreux, il s'était contenté de marquer le pas.

« Il a fait plus que marquer le pas, il nous a montré le chemin !

« M. Cauët ne fut pas seulement un « avocat » dans toute la plénitude du mot, il fut aussi un artiste délicat et un fin lettré.

« Homme de tradition et de souvenirs, mais s'intéres-

Digitized by Google

sant à tous les progrès modernes, ouvert à toutes les choses de l'esprit, à toutes les manifestations de l'art, qu'il avait curieusement recherchées dans ses nombreux voyages, causeur spirituel et galant homme, tel nous apparaîtra longtemps celui que nous pleurons aujourd'hui.

« Musicien consommé, il nous fut donné de l'entendre faire vibrer son âme ardente sur ce violon qui fut pour lui toujours un ami cher, et une véritable consolation quand il eut quitté le palais.

« Pendant les dernières années qu'il nous consacra, au fur et à mesure que l'étude d'un dossier et les exigences de l'audience lui apportaient plus de fatigue, son esprit se tourna plus volontiers vers les recherches littéraires dans les coins encore inexplorés de notre histoire locale. Un trait distinctif et saisissant de son caractère, c'est l'amour qu'il avait de sa ville natale, de cet Évreux, aux ruelles familières, où ses parents avaient vécu, où il était né, où il avait grandi, où il s'était marié, et qui avait applaudi aux succès de sa longue carrière.

« Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si nous le voyons porter de préférence son effort d'érudit et de chercheur vers les choses locales qui l'attiraient particulièrement.

Ses « Notes sur le dernier duc de Bouillon » qui furent publiées par fragments dans le *Courrier de l'Eure* et ensuite rassemblées en brochure ; l'étude qu'il donna au Bulletin de la Société des Amis des Arts sur le chevalier Sixe, un peintre ébroïcien, dont il conservait pieusement, dans son cabinet de travail, une toile intéressante, provenant du château de Navarre ; son *Histoire*

Digitized by Google

des confréries de charité en Normandie et de leurs costumes, parue dans le Recueil de la Société libre de l'Eure, et pour laquelle son érudition fut aidée des souvenirs qu'il avait pu garder de l'atelier paternel, où l'art gracieux de la broderie des ornements liturgiques était en honneur, tous ces travaux montrent assez quel culte il avait voué à l'histoire de sa petite patrie, dont rien ne lui était indifférent.

« Il donna d'ailleurs à sa ville natale d'autres preuves d'affection et de dévouement. Toujours prêt à se dévouer, il avait autrefois accepté les fonctions de lieutenant dans la compagnie des sapeurs-pompiers, que commandait alors avec tant d'éclat son prestigieux confrère au barreau, Avril de Burey. Ils scellaient ainsi tous les deux, en leurs personnes, qui n'étaient pas sans ressemblance, l'union de la toge et de l'épée.

« Pendant la guerre, M. Cauët fit noblement son devoir, comme officier de la garde nationale, dont il fut le porte-drapeau, et comme administrateur de la ville.

« Élu membre du conseil municipal le 13 août 1870, réélu le 30 avril 1871, il était, pendant l'occupation allemande, au nombre des six conseillers municipaux (avec MM. Lépouzé, David, Dian, etc...) qui furent obligés de tolérer l'occupation ennemie dans leurs maisons jusqu'au parfait paiement de l'indemnité de quarante mille francs que devait verser la ville d'Évreux pour se libérer.

« M. Cauët remplit même, sur la désignation du préfet, les fonctions de maire de notre ville du 3 juillet 1874 au 22 novembre de la même année, date à laquelle il ne fut pas réélu. Il n'en conçut d'ailleurs aucun ressentiment contre ses concitoyens.

Digitized by Google

« M. Cauët aimait tant sa ville d'Évreux qu'il ne la voulut point quitter, alors même qu'il y avait perdu prématurément la compagne de sa vie, et que ses deux filles s'étaient dispersées au loin, contractant l'une et l'autre des unions brillantes dans la magistrature et dans l'armée.

« Il n'aurait abandonné pour rien au monde sa chère maison de la rue de la Préfecture, imprégnée du passé, construite à deux pas des vestiges de cet ancien couvent des Cordeliers, dont il nous a conté la disparition dans son étude sur le peintre Sixc, et toute voisine de la maison paternelle, qui lui rappelait les vieux parents, la vieille mère surtout dont il avait entouré de tant de soins et d'amour la longue carrière à son déclin.

« Telle fut, messieurs, dans ses grandes lignes, la très attachante physionomie du bâtonnier Cauët. Il aimait sa profession, noble entre toutes, et il aimait sa ville, comme un bon fils. C'est pourquoi nous l'aimions à notre tour.

« Puissent ces souvenirs émus, joints à la certitude qu'il avait d'un au-delà meilleur, et que sa famille éplorée partage avec lui, apporter quelque adoucissement à ceux qui versent aujourd'hui tant de larmes sur cet honnête homme, à ses enfants et à ses petits-enfants qui ont eu la consolation de recueillir sa dernière pensée et son suprême adieu ! »

M. Séraphin Cauët avait été élu membre de la Société d'agriculture de l'Eure dans la séance générale du 9 décembre 1866. — Le Recueil de la Société renferme, en outre de son Histoire des confréries de charité en Normandie, divers autres travaux, notamment

Digitized by Google

des notices nécrologiques sur MM. Ferdinand Bagot, Duwarnet et Emile Colombel.

Il a été membre du jury chargé de décerner le prix de 600 francs fondé par M. Lucien Fouché et attribué tous les deux ans à un concours d'archéologie, d'histoire ou de littérature.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

Mgr Lenormand (Jean-Louis), né à Marbeuf (Eure), le 14 mars 1825, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie X, chanoine doyen du chapitre de la cathédrale d'Evreux, chanoine honoraire de Chambéry et de Bayeux, fondateur et directeur de l'Institution Notre-Dame-du-Neubourg de 1851 à 1883, supérieur des communautés de la Providence d'Évreux et des Augustines d'Harcourt. Décédé à Évreux le 8 janvier 1909.

M. Hérissey (Charles). Voir notice page 94 du présent volume.

M. Pijon (Edouard-Joseph), né à Paris en 1838, ancien avoué près le tribunal civil de la Seine, maire de Champ-Dolent (Eure) depuis 1890, décédé à Champ-Dolent le 14 juin 1909.

M. Peudefer de Parville (François-Henri), né à Évreux le 27 janvier 1838, officier de la Légion d'honneur, ingénieur civil des mines, rédacteur au *Journal des Débats*, décédé à Boulogne-sur-Seine le 11 juillet 1909.

M. Liot (Eugène-Auguste-Emmanuel), ancien libraire à Evreux, né à Vernon le 23 juillet 1855, décédé à Évreux le 16 juillet 1909.

M. Lanéelle (Bienaimé-Ferdinand), ancien horticulteur, membre de la Société nationale d'horticulture de France, né à Eroudeville (Manche) le 17 septembre 1849, décédé à Gravigny le 26 juillet 1909.

M. Picquenot (Paul), inspecteur général des Ponts et chaussées en retraite, né à Rouen le 10 août 1831, officier de la Légion d'honneur, ingénieur ordinaire à Evreux du 1er octobre 1858 au 1er mars 1878, décédé à Lausanne le 5 août 1909.

Digitized by Google

M. CAUET (Séraphin-Victor). Voir notice page 138 du présent volume.

M. le baron de SCHICKLER (Fernand), né à Paris le 24 août 1835, grand officier de la Couronne de Prusse, membre de la Société de l'histoire de France, président de la Société biblique de Paris, président de la Société du protestantisme français, président de l'œuvre des Aveugles, membre actif de nombreuses œuvres charitables, décédé à Paris le 13 octobre 1909.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

1° PAR LES AUTEURS

MM.

BOURGNE, professeur départemental d'agriculture, membre de la Société. Atlas météorologiques pour les années 1906 et 1907 d'après 24 stations françaises par G. Eiffel. Paris, imp. L. Maretheux, 1907,-1908, 2 vol. in-f° et in-4°.

— La vache laitière. Evreux, imp. René Bauche, 1910. In-8.

— Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Conférence faite dans les casernes. Evreux, imp. René Bauche, 1910. In-8.

Chambre de commerce d'Évreux. Conférence de M. Blanchard de Farges, ministre plénipotentiaire, sur les mesures propres à assurer le développement de l'exportation des produits français. Evreux, imp. René Bauche, 1909. In-8.

CHANOINE-DAVRANCHES. Les Almanachs. Sotteville-lès-Rouen, imp. Lecourt, 1909. In-8.

— La dépense de la maison du roi sous Louis XV. Rouen, imp. Léon Gy, 1910. In-8.

Commission météorologique de l'Eure. Rapport au Conseil général. Années 1909 et 1910. In-8.

COUTIL (Léon), membre de la Société. Le culte de sainte Clotilde aux Andelys (Eure). Evreux, imp, Ch. Hérissey et fils, 1909. In-8, illustré.

— II° centenaire de Thomas Corneille. Compte rendu de l'exposition Cornélienne organisée par M. Léon COUTIL à

Digitized by Google

l'hôtel de ville des Andelys du 8 au 16 décembre 1909. Les Andelys, imp. Coulouma, 1909.In-8.

DUVAL (L.) Léopold Delisle, par un de ses anciens élèves du département de l'Orne. Argentan, imp. E. Langlois, 1910. In-8.

FÉRET (Ch.-Th.) Maître François Villon. 5 actes en prose. Paris, Daragon, 1909. In-8.

FUZET (Mgr), archevêque de Rouen. La vie agricole, sa dignité, ses déchéances, son relèvement. Paris, Roger et Chernoviz, 1910. In-8.

GOSSELIN (l'abbé), membre de la Société. La mission du Canada avant Mgr de Laval. Récollets et Jésuites (1615-1659). Extrait de la « Revue catholique de Normandie ». Evreux, imp. de l'Eure, 1909. In-8.

— Au pays de Mgr de Laval. Lettres de voyage. Québec. Typ. Laflamme et Proulx, 1910. In-12.

GUÉRY (l'abbé), aumônier du Lycée d'Evreux, membre de la Société. Une fleur des champs : Marie-Jeanne Langlois, née à Faverolles (Eure) le 26 novembre 1771, morte sur l'échafaud à Paris le 12 juin 1794. Evreux, imp. de l'Eure, 1909. In-8.

— Gace de la Bigne, curé de la Goulafrière (Eure), poète et premier chapelain de France (1310-1380). Brionne, imp. Amelot, 1910. In-8.

GUILLEMARE (Ernest), membre de la Société. Bibliographie de M. Alphonse Chassant, paléographe, Conservateur du Musée, ancien bibliothécaire de la ville d'Evreux. Evreux, imp. Ch. Hérissey, 1910. In-8, portrait.

HÉRISSEY (Ch.), imprimeur, membre de la Société. Almanach-annuaire de l'Eure 1910 pour les cinq arrondissements, Evreux, Hérissey, 1909, in-12.

JANET (Charles). L'ontogénèse de l'insecte. Limoges, imp. Ducourtieux et Gout, 1909. In-8.

— La Morphologie de l'insecte, 1909. Limoges, Ducourtieux et Gout, imprimeurs.

— La Philogénèse de l'insecte, 1909. Rouen, Francis Simon, imprimeur.

LE MERCIER (E.), avocat, membre de la Société. Une belle trouvaille artistique : un tableau de Raphaël trouvé à Cesseville

Digitized by Google

près le Neubourg (Eure). Le réveil de l'Enfant. Le Neubourg, imp, Dumont, 1910. In-8, planches.

Librairie horticole, Paris. Bagatelle et ses jardins, 1910. In-8. illustré.

MEUNIER (Mgr), Evêque d'Evreux, membre de la Société. Trois miracles de Notre-Dame-de-Lourdes au diocèse d'Evreux. Etude canonique. Paris, libr. Lecoffre, 1909. In-8.

— Cathédrale d'Evreux. Béatification de Jeanne d'Arc. Triduum solennel célébré les 1er, 2 et 3 octobre 1909. Souvenir. Evreux, imp. de l'Eure, 1909. In-8. Illustré.

PASSY (Louis), ancien Président de la Société. Albert Sorel à la Société libre de l'Eure. Souvenirs. Evreux, imp. Ch. Hérissey et fils, 1909. In-8.

PICOT (Emile), membre de l'Institut, membre de la Société. Une querelle littéraire aux palinods de Dieppe au XVe siècle. Extrait des mélanges offerts à M. Maurice Wilmotte. Paris, libr. Champion, 1909. In-8.

PITOISET, proviseur du Lycée d'Evreux, membre de la Société. Cinquantenaire du Lycée d'Evreux. 20 juin 1909. Evreux, imp. René Bauche, 1909. In-8.

— Palmarès de la distribution solennelle des prix faite le 29 juillet 1910. In-8.

RÉGNIER (Louis), membre de la Société. Dons faits par Charles VII, Louis XI et Charles VIII pour la reconstruction des églises de Notre-Dame de Pontoise, Notre-Dame de Montfort et Notre-Dame de Cléry. Documents publiés et commentés par L. Régnier, avec une vue de l'église de Notre-Dame de Montfort. Paris, Alph. Picard et fils, et Rouen, A. Lestringant, 1909. In-8.

2° PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bulletins scientifiques, historiques, philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbonne en 1908.

Congrès des sociétés savantes tenu à Rennes en 1909.

Digitized by Google

Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800 par le vicomte G. d'Avenel, tome V, Paris, Ernest Leroux éditeur, 28, rue Bonaparte. 1909.

3° PAR LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Archives départementales de l'Eure. Répertoire numérique de la série V, cultes, dressé par M. Anchel, archiviste départemental, 1909.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE LOCALE

Conformément à un vœu émis en 1906, le Conseil d'administration s'efforce de porter chaque année à la connaissance des membres de la Société les ouvrages récemment parus intéressant le département de l'Eure.

Il pense que MM. les auteurs et éditeurs voudront lui faciliter cette tâche, en envoyant la notice de leurs publications à M. le Secrétaire perpétuel. Ils y trouveront, du reste, tout avantage grâce à la diffusion de notre Recueil.

ANCHEL (Robert). La répression de la Chouannerie dans l'Eure en l'an VII et en l'an VIII. Extrait de « la Révolution française. » Paris, imp. L. Maretheux, 1908. In-8.

— Archives départementales de l'Eure. Répertoire numérique de la série V (Cultes). S. l. 1909. Grand in-4°.

DEPOIN (J.). Etudes préparatoires à l'histoire des familles palatines. Extrait de la Revue des études historiques. Paris, Picard et fils, 1908. In-8.

DESLANDRES (E.). Promenade archéologique à Verneuil-sur-Avre (Eure) avec 1 plan et 3 héliogravures. Verneuil, Aubert, s. d. (1909). In-8.

DESLOGES (A.). Une villa romaine à Ambenay. (Extrait du Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques). Louviers, imp. Izambert, 1909. In-8 avec 1 plan et 1 planche.

DUQUESNE (Robert). La légende et l'histoire à propos de N.-D. de Montfort. Extrait de « la Normandie ». Sotteville-lès-Rouen, imp. E. Lecourt, 1909. In-8.

EVRARD (Fernand). Louviers pendant la Révolution. Les subsis-

Digitized by Google

tances dans le district de Louviers (1789-an V), imp. de l'*Industriel de Louviers*, 1908. In-8.

D'HEUDIÈRES (Louis). Nouvelles notes sur la statuaire religieuse dans le Roumois. Evreux, imp. Hérissey, 1908. In-8, photogravures.

HEUZEY (J.-P.). La Normandie et ses peintres : Poussin, Jean Jouvenet, Géricault, Millet, Théodule Ribot, Ch. Chaplin, Eug. Boudin. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1909. In-18.

Un coin de Normandie. Pont-Audemer et ses environs, livret-guide illustré, publié par le Comité d'initiative de la Basse-Risle. Paris, Union générale des Arts graphiques, s. d. In-8° carré.

PORÉE (chanoine). Notes sur quelques représentations de la sainte Trinité. Rouen, imp. Gy. s. d. In-8.

Rouen et la Haute Normandie (Seine-Inférieure et Eure). Livret-guide publié par le Syndicat d'initiative de Rouen et de la Haute Normandie. Rouen, Lecerf fils, 1909. In-8°. illust.

L. DE VESLY. Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande. Rouen, Lecerf fils, 1909. In-8°, planches.

Nota : Voir en outre les ouvrages offerts à la Société, dont la liste précède.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832.

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.

Digitized by Google

MM.

1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.
1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général de l'Eure.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général de l'Eure.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général de l'Eure.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général de l'Eure.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).

Digitized by Google

MM.

1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.
1887. Galtié, préfet de l'Eure.
1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1889. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.
1890. Frémont, préfet de l'Eure.
1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, vice-président du conseil général de l'Eure.
1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.
1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Emalleville.
1894. :
1895. Boury (le comte de), membre du conseil général de l'Eure.
1896. Fortier (Charles), propriétaire, ancien chef du contentieux à la Banque de France.
1897. Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine.
1898. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.
1899. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.
1900. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la bibliothèque nationale (département des manuscrits).
1901. Prévost (Gustave), ancien magistrat.
1902. Vilmorin (Maurice de), membre de la Société nationale d'agriculture.
1903. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.
1904. Fouquet (Camille), député de l'Eure.
1905. Sorel (Albert), membre de l'Académie française.
1906. L'Hopital (Joseph), président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux.
1907. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.
1908. Valon (vicomte de), membre du conseil général de l'Eure.
1909. Hervey (Maurice), membre du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1909.

BUREAU

Président	MM. Maurice HERVEY, membre du conseil général de l'Eure.
Vice-président	Le comte DE BOURY, député, conseiller général.
Secrétaire perpétuel. .	Léon PETIT, juge honoraire.
Trésorier	LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

DUMÉRIL	1910
LAPELTEY père.	
BELLENGER, ancien avoué.	1911
LAUVRAY (Léon), ingénieur agronome.	
LECOINTE, professeur honoraire d'école normale. .	1912
BERTIN (André)	

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

Abbadie d'Arrast (d'), propriétaire.
Alaboissette, avoué.
Anchel, archiviste du département.
Auger, propriétaire.
Bagot, avocat.
Beaujean (l'abbé), secrétaire de l'Évêché.
Bellenger, ancien avoué.
Benet, archiviste paléographe.
Bertin, conseiller d'arrondissement.
Besnier, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
Bidault (Mme vo), propriétaire.
Bionval, représentant de commerce.
Boissière (de la).
Bouquelon (Mme).
Bourgne, professeur départemental d'agriculture.
Boursier, vétérinaire.
Brail, commandant en retraite.
Brunet, propriétaire.
Burel, propriétaire.
Chamault (Mme).
Chauvin, propriétaire.
Cochin, manufacturier.
Corbasson, pharmacien.

Digitized by Google

MM.

CORDIER, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées.
COURCELLE, avocat.
COUSINOU, notaire.
CYR, directeur de la laiterie.
DANIEL (Léon), professeur à Saint-François-de-Sales.
DEHAIS, propriétaire.
DELISLE (l'abbé), chanoine honoraire.
DENESLE, propriétaire.
DESSAUCES (Mme), propriétaire.
DOUCERAIN, avocat.
DUCASSE, professeur de philosophie au lycée.
DUCHESNE, entrepreneur de travaux publics.
ECHALARD, directeur d'assurances.
FAUCHET, conseiller général, directeur des usines de Navarre.
FRETEY, clerc de notaire.
FRANCFORT, ancien conseiller d'arrondissement.
GABIOLLE, bibliothécaire.
GASTINEAU, commissaire-priseur.
GAUDIN, caissier à la trésorerie générale.
GODARD (Paul), propriétaire à Navarre.
GOLDSCHMIDT (Mme), au château du Plus-que-Tout.
GOSSART, architecte du département.
GUÉLY (Mlle), professeur à l'École normale d'institutrices.
GUERY (l'abbé), aumônier du lycée.
GUEST, avoué.
GUEUDET, photographe.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire.
HÉRISSAY, juge honoraire.
HÉRISSEY (Paul), docteur en médecine.
HUBERT, propriétaire.
HUBERT, directeur de la Coopérative agricole.
IDEVILLE (comte D'), au Pavillon de Navarre.
ISNARD, conservateur des hypothèques.
IZARN (Pierre), propriétaire,
JACQUELIN, entrepreneur de travaux publics.
LABBÉ (Joseph), avocat.
LACOUR, directeur de la succursale de la Société générale.
LAIGNEL-LAVASTINE, ancien vice-président du conseil de préfecture de l'Eure.
LAJOUSE, directeur de la succursale de la Banque de France.

Digitized by Google

MM.

LAMIOT, agriculteur à Cambolle.
LAPELTEY père.
LAPELTEY fils, horticulteur.
LA RONCIÈRE-LE-NOURY (Mlle la baronne DE).
LAUTOUR, avocat.
LAUVRAY (Léon), ingénieur agronome.
LEBIGRE, libraire.
LEBLOND, cultivateur, à la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, boucher.
LECŒUR, manufacturier.
LECOINTE, professeur honoraire à l'École normale.
LÉGIER, notaire.
LEGRAS, ancien sous-chef de division à la préfecture.
LEITZ, professeur au lycée.
LE MÉNAGER, directeur d'assurances.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.
LEVIEZ, notaire honoraire.
LOISELEUR, propriétaire.
LOIZIEL, avocat.
LOUVET, propriétaire.
MANSUY, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais.
MATHIEU, professeur au lycée.
MENON, avocat.
MEUNIER (Mgr), évêque d'Évreux.
MINANGOY-PÉRIGNON (comte).
ODIEUVRE (l'abbé), chanoine honoraire.
PASQUIER (Mme ve).
PETEL, notaire.
PETIT (Léon), juge honoraire, conseiller d'arrondissement.
PETIT, libraire.
PILLARD, avocat.
PITOISET, proviseur du lycée.
POSTEL DES MINIÈRES (Gaston DE), propriétaire.
RADIGUET, opticien.
RÉGNIER, propriétaire.
RICHARD, peintre verrier.
SAILLARD, propriétaire.
SAUVAGE, manufacturier.
SOUTY (Paul).

Digitized by Google

MM.

THAURIN (buffet de la gare).
TIXIER, notaire.
TOUSSIN, avocat.
VÉDIE, propriétaire.
VION, propriétaire.

CANTONS D'ÉVREUX

Evreux-Sud.

GANTIN (l'abbé), curé à Guichainville.
L'HOPITAL (Joseph), à Angerville et 167, boulevard Malesherbes, Paris, 17e.
NOUVEL (Georges), au château de la Ronce, près Fontaine-sous-Jouy.
PENCIOLELLI, au château de Bérou (Guichainville).
THONISSEN (DE), au château de Melleville.
ROSTOLAN (comte DE), à Guichainville.

Evreux-Nord.

BARRE DE NANTEUIL (baron DE LA), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
BERTIN (Charles), au Tilleul-Lambert.
BOURGOIS, lieutenant-colonel en retraite, au château des Angles, à Brosville.
CHAMPIGNY (marquis DE), à Normanville.
COURCY (DE), à Saint-Germain-des-Angles.
DUMÉRIL, à Émalleville.
GLATIGNY (DE), maire de Normanville.
LESTANVILLE (François de), au château du Boulay-Morin.

Canton de Breteuil.

BONALD (Mme DE), Breteuil. (Boulevard Malesherbes, 31, Paris.)
JARNAC (comte DE), à Condé-sur-Iton.
PILLARD-SOULAIN, ancien conseiller général à Breteuil.

Canton de Conches.

BLANVILAIN fils, marchand de bois au Fidelaire.
CLERMONT-TONNERRE (marquis DE), à Glisolles.

Digitized by Google

MM.

GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.
LEPAULLE, notaire, à Conches.
MARE (comte DE), au château d'Orvaux.
PIJON (Mme), au Champ-Dolent.
PRÉAUX (marquis DE), à Quénet, près Conches.

Canton de Damville.

CHAMBRAY (marquis DE), ancien conseiller général à Gouville.
LESTANVILLE (DE) au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

SERLAY (baron DE), au château de Louye, près Nonancourt.

Canton de Pacy.

BERCHER (Eugène), propriétaire à Pacy.
HAY (Léon), propriétaire à Pacy, (43, rue de la Victoire, Paris).
LOISEL (Sylas), propriétaire à Menilles.
PETIT (Félix), à Boisset.
PHILIPPE (l'abbé), curé à Breuilpont.
TRUTAT, ancien conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

Canton de Rugles.

DESLOGES (Amand), à Rugles.
MORGON, propriétaire au château de Bois-Normand.

Canton de Saint-André.

BLOT (Narcisse), à la Forêt-du-Parc.
FESSARD (Émile), cultivateur, à Croth.
GUILBERT (l'abbé), doyen de Saint-André.
HÉROUARD (Alfred), à la Couture-Boussey.
REISET (Mme la comtesse DE), à Marcilly-sur-Eure.
VERVILLE, à Saint-André.

Digitized by Google

Canton de Verneuil.

MM.

BARREY (comte DE), à Verneuil.
BERTIER, directeur de l'Ecole des Roches à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil.
DABIN (l'abbé), curé de Bourth.
DE PETITEVILLE, ministre plénipotentiaire à Petiteville par Bourth.
TASTEMAIN, ancien notaire, à Verneuil.

Canton de Vernon.

LA CROIX DE LA NOUGARÈDE (comtesse DE), au château de Cocherel.
LE MARCHAND (Edgard), conseiller d'ambassade, à Vernon.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section.

Président. . . . . MM. PASSY (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
Secrétaire . . . . . PITHON (Charles), cultivateur à Mainneville.
Trésorier. . . . . COULOUMA, imprimeur, aux Andelys.

Canton des Andelys.

COULOUMA, propriétaire aux Andelys.
COUTIL, correspondant du Ministère de l'Instr. publ., aux Andelys.
DECHAUMONT, cultivateur, à Boisemont.
DELAHAYE, cultivateur, à Fresne-l'Archevêque.
DUPAS fils, cultivateur, à Hennezis.
FESSART, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
FLEURY, cultivateur, à la Bucaille.
ROUSSELIN, cultivateur, à Roncherolles.

Canton d'Écos.

FAYET (le comte DE), au château d'Aveny.
HÉBERT (Narcisse), cultivateur, maire de Cantiers.

Digitized by Google

MM.

HÉBERT (Auguste) fils, cultivateur, à Cantiers.
PITHON père, cultivateur, à Tourny.
VILLARD, conseiller d'arrondissement, maire de Fours.
VITET, propriétaire, à Pressagny-l'Orgueilleux.

Canton d'Étrépagny.

CHÉRON (Louis), cultivateur, à Gamaches.
DORÉ (Henri), cultivateur, à Gamaches.
LE COULTEUX (Henri), à Saint-Martin d'Étrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

DEFONTENAY, cultivateur, à Houville.
MILLIARD, propriétaire, à Écouis.
PEYNAUD, conseiller général, à Charleval.
BULTEL, conseiller d'arrondissement, à Gaillardbois.

Canton de Gisors.

CAFFIN (Amédée), propriétaire, à Gisors.
GAVIGNOT, cultivateur, à Authevernes, château du Boisdenemetz.
GUESNIER (Mme), propriétaire, à Vesly.
PASSY (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
PITHON (Charles), cultivateur à Mainneville.
CHAMPY (Pierre), conseiller d'arrondissement à Gisors.

Canton de Lyons-la-Forêt.

HUMBLOT (l'abbé), curé à Lisors.
VALON (comte DE), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. FOUQUET (Camille), député.
Secrétaire . . . LERENARD-LAVALLÉE, juge au tribunal civil.
Trésorier . . . MIGNON (Victor), greffier du tribunal de Commerce.

Digitized by Google

Canton de Bernay.

MM.

ADAM, marchand grainetier, à Bernay.
ALIX, horticulteur, à Menneval.
AUMOND (Arsène), route de Rouen, à Bernay.
BEAUMONT (le comte DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BEAUMONT (Étienne DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BONNENFANT (l'abbé), professeur à l'Institut théologique à Bernay.
BREAVOINE, propriétaire, à Saint-Victor de Chrétienville.
BORDEAUX (René), propriétaire, à Bernay.
BUAT, escompteur à Bernay.
CAUCHEPIN, négociant, à Bernay.
CAUCHEPIN (Louis), à Bernay.
CHAPRON, marchand mercier, à Bernay.
CHARETTE (DE), propriétaire au Mont-du-Gord, à Menneval.
CLERC, conseiller à la Cour des comptes, au Bois-Taillefer, Bernay.
CORDIER (Adrien), pépiniériste, à Bernay.
CORDIER (Raymond), conseiller d'arrondissement, à Bernay.
CORDIER (Robert), pépiniériste, à Bernay.
COUDRIET (le colonel), à Bernay.
COUPEY, agent voyer en retraite, à Bernay.
DAUFRESNE, avocat, à Bernay.
DAUGER (le comte), à Menneval.
DELAPILLE (Alphonse), agriculteur, à Plainville.
DURAND (Gustave), avocat, à Bernay.
DURAND (Maurice), avocat à la cour d'appel.
ELOY, avoué, à Bernay.
FOCET (Jules), propriétaire-éleveur, à Bernay.
FRESNE (Léon), limonadier, à Bernay.
FROMENTIN, chef de culture, à Menneval.
GARDIN (Charles), propriétaire, à Bernay.
GUILLEMIN, industriel au Petit-Nassandres, à Serquigny.
HELOT, filateur, à Bernay.
LEDOUX, propriétaire à Serquigny.
LEHUEN-ROUSSELIN, agent principal de la Compagnie *Le Soleil*, à Bernay.
LEMAIRE, au château du Hazeray, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
LEPRESTRE, pharmacien, à Bernay.
LERENARD-LAVALLÉE, juge, à Bernay.
LESENS, propriétaire, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Levain, à Caorches.
Masselin (Camille), à Bernay.
Mesnil (le Dr Roger), à Bernay
Miaulle-Duval, imprimeur, à Bernay.
Mignon (Louis), avocat, à Bernay.
Mignon (Victor), greffier du tribunal de commerce, à Bernay.
Montigny (le baron Jacques de), au château de Granchain.
Néel, industriel à Bernay.
Noinville (le comte de), commandant en retraite.
Philippe de la Londe, directeur de l'enregistrement en retraite, à Bernay.
Pottier, notaire, à Bernay.
Reinike, agriculteur, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Reischmuth, ferme de Carentonne à Bernay.
Rivière, avoué, à Bernay.
Roullet, avoué, à Bernay.
Rousseau, ancien président du tribunal de commerce de Bernay.
Saison, imprimeur, à Bernay.
Sauvage, notaire, à Bernay.
Semel (Georges), sculpteur, à Bernay.
Texier, avoué, à Bernay.
Tillon, fabricant de produits chimiques, à Bernay.
Vassal, tanneur, à Bernay.
Yvelin, juge au tribunal de commerce de Bernay.

Canton de Beaumesnil.

Baudicour (de), conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, au Blanc-Buisson, à Saint-Pierre-du-Mesnil.
Breuvery (de), au château de la Grande-Haye par la Barre.
Maistre (le comte de), au château de Beaumesnil.
Massieu, notaire, à Dozulé.

Canton de Beaumont-le-Roger.

Bertin (Georges), agriculteur, au Plessis-Sainte-Opportune.
Bertin, agriculteur, à Beaumontel.
Bezat, régisseur, à Beaumont-le-Roger.
Boisgelin (le comte Bruno de), à Beaumont-le-Roger.
Boisgelin (le comte Georges de), à Beaumont-le-Roger.

Digitized by Google

MM.

Boisgelin (le comte Louis de), à Fontaine-la-Soret.
Bouchon, directeur de la sucrerie de Nassandres.
Chesnevarin, propriétaire, à Beaumontel.
Danloux-Dumesnil (Roger), au château de Romilly-la-Puthenaye.
Dubost, agriculteur, à Barc.
Dufay, notaire à Beaumont-le-Roger.
Harcourt (le comte d'), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg (Eure).
Hervieu (Émile), à Beaumontel.
Hervieu (Gabriel), à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
Hervieu (Albert), au Bourg-Dessus, à Beaumont.
Hottot, propriétaire à Beaumont-le-Roger.
Lascaze, propriétaire, à Bray.
Lorin, adjoint au maire à Beaumont-le-Roger.
Martin, ferme du Champ de Bataille de Sainte-Opportune-du-Bosc.
Moutardier (Achille), à Barc.
Parissot (Albert), sénateur, au château de Fumechon, à Thibouville.
Pattey, agriculteur, à Fontaine-la-Soret.
Ramier, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
Varry, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
Vion, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

Amelot, imprimeur, à Brionne.
Aulney-Duroncerey, propriétaire, à Boisney.
Béranger, propriétaire, à Berthouville, (rue de Rivoli, 28, Paris).
Cesselin, propriétaire, à Brionne.
Conard, maire de la Neuville-du-Bosc.
Conard (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
Duhamel (Emile), à Notre-Dame-d'Epine.
Foulongne, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
Join-Lambert, conseiller général, au château de Livet-sur-Authou.
Join-Lambert (Octave), au château de Livet-sur-Authou.
Join-Lambert (André), au château de Livet-sur-Authou.
Lemoine (Henri), à Livet-sur-Authou.
Letailleur (Paul), propriétaire, à Harcourt.
Letailleur (René), à Harcourt.

Digitized by Google

Canton de Broglie.

MM.

ABAYE (Léon), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
ABAYE (Charles), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
BABOIN (l'abbé), curé à Melicourt.
BELLAIS, propriétaire, à Saint-Aubin-du-Thenney.
BANCE, agriculteur, à Capelle-les-Grands.
BIGOT (Arthur), agriculteur à Grandcamp.
BONNECHOSE (DE), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
BONNECHOSE (Henri DE), maire de Saint-Aubin-du-Thenney, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
BROGLIE (le duc DE), au château de Broglie.
CHARPENTIER (Arthur), cultivateur à Broglie.
CHEVALLIER, propriétaire à Montreuil-l'Argillé.
COUTEAU, agriculteur à Capelle-les-Grands.
DANOIS, adjoint au maire de Broglie.
DELAROUZÉE, régisseur, à Broglie.
DEVERRE (l'abbé), curé à Grandcamp.
DUCY, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
ESCALOPIER (vicomte DE L'), à Notre-Dame-du-Hamel.
FOUQUET (Camille), conseiller général, député, au Lusigneul.
GATINE, propriétaire à Broglie.
GODIN, propriétaire à Broglie.
LATHAM, propriétaire, à Broglie.
LECARBONNIER (Maurice), au château de Gauville, par Montreuil-l'Argillé.
LEFEBVRE, adjoint au maire de Grandcamp.
LOUDIÈRE, agriculteur à Grandcamp.
MAGNIER (l'abbé), curé-doyen à Broglie.
MAZIER (le docteur), à Broglie.
MENIER, au château du Parc, à Grandcamp.
MILLEVILLE (baron DE), à Notre-Dame-du-Hamel.
PROTOY (Eugène), propriétaire, à Ferrières-Saint-Hilaire.
ROUSSELIN, ancien conseiller d'arrondissement, maire de Grandcamp.
SEIGNEUR, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
VANDEUL (DE), au château des Bruyères, à Saint-Quentin-des-Iles.
VIGAN (le baron Jacques DE), château de Cernières, à Saint-Pierre-de-Cernières.

Digitized by Google

Canton de Thiberville.

MM.

AUGÉ (Parfait), propriétaire, à Folleville.
CHENNEVIÈRE (Désir), agriculteur au Theil-Nolent.
FOURQUEMIN, agriculteur à Folleville.
FURET, maire de Faverolles.
KŒNIG, président du conseil d'arrondissement à Saint-Aubin-de-Scellon.
KŒNIG (Paul), à Saint-Aubin-de-Scellon.
L'ABBÉ (Paul), négociant à Thiberville.
LAGARENNE (le comte DE), à Giverville.
LEPRESTRE, ferme de la Pagerie à Saint-Germain-la-Campagne.
MAILLET (Ernest), agriculteur, à Giverville.
MANOURY, propriétaire, à Folleville.
MESNEL (l'abbé), curé de Heudreville-en-Lieuvin.
MESNIL (Gustave), propriétaire à Drucourt.
MESNIL (Paul), maire de Saint-Vincent-du-Boulay à Drucourt.
PELCAT (Alphonse), agriculteur, à Heudreville-en-Lieuvin.
PORÉE (le chanoine), inspecteur de la Société française d'Archéologie, curé de Bournainville.
SALABERRY (le comte DE), à Giverville.
SAYVE (le comte DE), à Saint-Germain-la-Campagne.
VAUQUELIN, industriel, maire de Thiberville.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section.

Président . . .	MM. BOURY (Ch., comte DE), conseiller général, député, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire . . .	X...
Trésorier . . .	DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances.
Trésorier-adjoint .	WERLÉ, receveur des établissements de bienfaisance.

Digitized by Google

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

MM.

Bellest (Robert), propriétaire, maire de Thuit-Signol.
Bosquier, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
Boury (marquis de), à Amfreville-la-Campagne.
Boury (Charles, comte de), député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
Brismontier, à Thuit-Simer.
Debus, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
Delamare, maire à Thuit-Anger.
Delandemare, propriétaire, à Thuit-Anger.
Delaquaize, agriculteur, à Thuit-Signol.
Dumontier, maire de Vraiville.
Grippon, propriétaire-cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
Hauteville (l'abbé), curé à Fouqueville.
Hermier (Armand), conseiller d'arrondissement, à Amfreville-la-Campagne.
Legrand, restaurateur, à Amfreville.
Lemaitre, cultivateur, à Vraiville.
Lesage, ancien maire, à la Haye-du-Theil.
Lesieux (Arthur), cultivateur, à Vraiville.
Mansard, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
Masure, cultivateur, à Saint-Pierre du Boscguérard.
Mettais, cultivateur à Amfreville-la-Campagne.
Petit (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.

Canton de Gaillon.

Bonvallet, agriculteur à Ecardenville-sur-Eure.
Boudehan, ancien maire, à Aubevoye.
Bourdon, ancien conseiller d'arrondissement, à Gaillon.
Bourdon fils, propriétaire à Gaillon.
Couvreur (Edouard), à Villers-sur-le-Roule.
Crépel (Joseph), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
Coville, maire de Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
Delavigne, propriétaire, à Jeufosse.
Delavigne, à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
Grimault, épicier, à Gaillon.
Hébert, maire de Muids.
Hébert, aucien maire de Venables.

Digitized by Google

MM.

HUART (Mme ve), à Ailly.
JUMEL fils, propriétaire, à Autheuil.
LEMAITRE (Gustave), à Saint-Pierre-la-Garenne.
LE VILLAIN (Mme ve), à Aubevoye.
MARQUAIS (Alphonse), propriétaire, maire, à Ailly.
MIGNOT, propriétaire, à Aubevoye.
MOGNAY (Delphis), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
MONNIER (Léon), sénateur, conseiller général, maire de Gaillon.
MULOT, maire à Aubevoye.
PAN fils, maire de Vieux-Villez.
PAN, propriétaire, à Tosny.
PIEDELEU (Désiré), cultivateur, à Venables.
PINARD (Joseph) fils, à Venables.
PREVOST, ancien adjoint à Gaillon.
RENOULT, à Fontaine-Bellenger.
SAILLOT, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
SEGUIN (DE), maire de Tosny.
THÉZARD, propriétaire-cultivateur, adjoint, à Ailly.
THOREL, maire de Venables.
VIGNY, propriétaire, à Autheuil.

Canton de Louviers.

AMETTE, fils, carrossier, à Louviers.
AMETTE, ancien adjoint, à Heudebouville.
ANGÉRARD, notaire honoraire, à Louviers.
BIOCHE, docteur en médecine, à Louviers.
BOURARD, propriétaire, à Louviers.
BREHAM (Augustin), meunier, à Acquigny.
BRETON (Paul), manufacturier, à Louviers.
CARRÈRE SAINT-BÉARN (DE), ancien receveur des finances, à Louviers.
CARTIER (Edmond) fils, propriétaire, à Crasville.
COQUEREAUMONT (DE), propriétaire, à Incarville.
CROUZET-HILDEBRAND, adjoint à Louviers.
DAGOMMER, propriétaire, maire, à Pinterville.
DAMVY, à Quatremare.
DAMVY fils, à Quatremare.
DELAMARRE, conseiller municipal, à la Haye-Malherbe.
DELAPILLE, banquier, à la Haye-Malherbe.

Digitized by Google

MM.

DUFLOT, ancien notaire, à Louviers.
ELLIOT, propriétaire à Heudebouville.
FERRAND (Édouard-Honoré), maire de Surtauville.
FORTIER, agriculteur, à la Haye-Malherbe.
FOURNIER, agent général de la Compagnie *l'Urbaine*, à Louviers.
FRANQUEVILLE (DE), aux Planches.
GRÉGOIRE, constructeur, à Louviers.
HAVARD-MARQUAIS, président de l'Union Commerciale, à Louviers.
HÉZON, vétérinaire, à Louviers.
IZAMBERT (Mme), à Louviers.
LABELLE, fabricant de chaussures, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
LAGUETTE, notaire à Louviers.
LANGLOIS (Léon), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS, propriétaire, maire, à la Haye-le-Comte.
LEGUAY, greffier à Louviers.
LEVIGNERON (René), agriculteur, à Surtauville.
L'HERMITTE, constructeur à Louviers.
LOISON, conseiller d'arrondissement à Louviers.
MALLET, avoué, à Louviers.
MANOIR (Mme la comtesse DU), à Acquigny.
MIGNOT, fabricant de fromages, à Louviers.
MIQUEL, manufacturier, à Louviers.
MONTULLÉ (baron DE), à Amfreville-sur-Iton.
NOUFFLARD (Henri), fabricant, à Louviers.
PÉTEL, maire à Surville.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PLUMEY, banquier, à Louviers.
PORCHER-LABREUILLE (ve), propriétaire, à Louviers.
PORTOIS, marchand de grains, à Louviers.
REVEILHAC, propriétaire à Louviers.
ROSTAND (Mlle), à Pinterville.
SAINT-PÉRIER (comte DE), aux Planches.
THOREL (Raoul), maire et conseiller général à Louviers.

Canton du Neubourg.

AUGUET, maire du Tremblay.
ANDRIVEAU, directeur de l'École d'agriculture.
AUZOUX (Charles), agriculteur, à Feuguerolles.

Digitized by Google

MM.

BILLON, grainetier, au Neubourg.
BILLON (Désiré), à Marbeuf.
BOUCHER (Édouard), cultivateur, au Neubourg.
BOURCIER (Raoul), au Tremblay.
CHEMIN, ancien greffier, au Neubourg.
CHEVRIER (Octavien), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville
COUDEKERQUE-LAMBRECHT (DE), propriétaire à Houtteville.
CRESTEY, adjoint à Crosville-la-Vieille.
DANNET (Mme ve), au Tremblay.
DELAMARE, maire de Crestot.
DUGORD, maire à Hectomare.
DUHAMEL, cultivateur, à Ecquetot.
DUMONTIER, ancien notaire, au Neubourg.
FOUCHER (Eugène), propriétaire, à Epreville.
FOUQUET, adjoint, à Ecquetot.
GRIPON, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HARCOURT (comte DE), au Champ-de-Bataille.
HAYE-JOUSSELIN (DE LA), conseiller général, maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HUREL, cultivateur à Bérangeville-la-Campagne.
LALOUELLE, maire de Daubeuf.
LALOUETTE, cultivateur, à Ecquetot.
LARCIER, maire de Crosville-la-Vieille.
LASNON, cultivateur, à Villettes.
LEGOUEZ, cultivateur, à Crosville-la-Vieille.
LEGOUEZ fils, à Hectomare.
LE MERCIER, avocat, au Neubourg.
LEMERCIER, propriétaire, au Troncq.
LENOBLE, ancien maire, à Iville.
LETOURNEUR, ancien maire, à Criquebeuf-la-Campagne.
OLIVIER, propriétaire, au Troncq.
PORTEVIN, vétérinaire, au Neubourg.
RENOULT, cultivateur, à Hectomare.
TURMEL, grainetier, au Neubourg.

Canton de Pont-de-l'Arche.

BARBET, maire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
BART, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
BÉRANGER (veuve), à Léry.

Digitized by Google

MM.

Blondel, maire de Vatteville.
Bourdon, propriétaire, aux Damps.
Boutry, maire de Montaure.
Cairon (comte de), ancien maire, à Alizay.
Cauchoix, industriel, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
Desmonts, cultivateur à Vatteville.
Desportes, cultivateur à Connelles.
Doutté, cultivateur, à Montaure.
Ferrand, notaire, à Pont-de-l'Arche.
Fouchet (Éléonor), cultivateur, à Léry.
Fréret, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
Fréret (Paul), à Pitres.
Genelle, instituteur, à Pitres.
Godard (Lucien), au Manoir-sur-Seine.
Hellot (Louis), à Montaure.
Hervey (Maurice), conseiller général, agriculteur, à Notre-Dame du Vaudreuil.
Heullant fils, cultivateur, à Montaure.
Huet, ancien maire, à Tostes.
Jouanne (Isidore), à Vatteville.
Jouffroy, entrepositaire, à Pont-de-l'Arche.
Lanquest, à Herqueville.
Legendre (Jules), maire de Portejoie.
Louée, maire de Léry.
Maulde (comte de), à Igoville.
Max-Catoire, propriétaire, au château de la Garde-Châtel, à Montaure.
Milliard (Albert), à Alizay.
Milliard (Victor), à Alizay.
Milliard, cultivateur, à Montaure.
Moreau (Victor), cultivateur, à Igoville.
Moreau, cultivateur à Alizay.
Moreau, adjoint au maire, à Pitres.
Nouvel, propriétaire, à Igoville.
Périer, maire, à Igoville.
Perrier, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
Raoul-Duval (M^me^ v^e^), propriétaire, à Notre-Dame du Vaudreuil.
Raoul-Duval (André), maire, à Notre-Dame du Vaudreuil.
Senevas (baron de), propriétaire, à Montaure.
Van Grootven, propriétaire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Bourgtheroulde.

MM.

BOULET (Emmanuel), au château du Bosc-Roger.
FOUCARD (Georges), pépiniériste, à Bourgtheroulde.

PARIS

MM.

BAILLY DE MERLIEUX, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
BÉRENGER, sénateur, membre de l'Institut, 5, rue de Villersexel.
BÉVÉRINI-VICO, ancien préfet de l'Eure.
BLANCHEMAIN (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
BOIVIN-CHAMPEAUX (Alfred), avocat, 58, rue de La Boétie.
BONJEAN (Georges), juge au tribunal de la Seine, rue Saint-Guillaume, 14.
BONJEAN (Louis), 1, rue Dante.
CHANTEPIE, membre de l'Académie de Mâcon.
CHATEL (Eugène), ancien archiviste du Calvados, 5, rue Vavin.
DELINEAU, docteur en médecine, 104, boulevard de Courcelles.
DEVILLE (Etienne), bibliographe, 29, rue Deparcieux.
DESRUES, professeur au collège Stanislas, rue des Volontaires, 24.
DIEULAFOY (le docteur), professeur de la Faculté de Médecine, 38, avenue Montaigne.
FLAMMARION (Camille), astronome, 40, avenue de l'Observatoire.
FORTIER (Charles), 6, rue Roquepine.
GRANGEZ (Ernest).
LABBÉ (Joseph), avocat, rue Magdebourg, 3.
LALLEMAND (Léon), correspondant de l'Institut, 27, rue Bonaparte.
LAURENT, avocat à la cour d'appel, rue de Mézières, 10.
L'HOPITAL (Henri), rue de Logelbach, 4.
MULOT, homme de lettres.
OMONT, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), rue Raynouard, 30.

Digitized by Google

MM.

PASSY (Frédéric), membre de l'Institut, 8, rue Labordère, à Neuilly-sur-Seine.
PELTIER, inspecteur des finances.
PÉROUSE (DE LA), général en retraite, 6, rue Bigot.
PICOT, membre de l'Institut, avenue de Wagram, 135.
PRÉTAVOINE (Charles), rue Lepeletier, 10.
RAYNAL, membre de la Société de géographie.
VINCENS (Emile), ancien conseiller d'Etat.
VILMORIN (Maurice DE), quai d'Orsay, 13.
VOLLÈS, ingénieur en chef.
YVES (Albert), 5, rue Victor-Massé.

DÉPARTEMENTS

MM.

ALLARD, avocat, ancien magistrat, à Rouen.
D'ALVIMARE (le marquis), à Dreux.
AUBERT, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
D'ANDIGNÉ (le comte), au château du Grips, par Durtal (Maine-et-Loire).
BAR (Gaston DE), quai de Seine, 6, à Chatou.
BERTOT, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
BONNECHOSE (Gaston DE), lieutenant au 30e d'artillerie, à Orléans.
BORET (Alfred), président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs).
BRÉAUTÉ, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
BRIAND (Georges), horticulteur, à Poitiers.
CASSEL, agent voyer en chef, à Saint-Lô.
CHEVEREAUX, avocat, à Rouen.
CLINCHAMP (Gustave DE), propriétaire, à Avranches.
COLETTE, professeur d'arboriculture, à Rouen.
DARDÉ, avoué, à Carcassonne.
DEBOURGE, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
DEPRUINES, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
DRAMARD, conseiller honoraire à Boulogne-sur-Mer.
FAYET-CAUET, conseiller à la cour d'appel de Douai (Nord).

Digitized by Google

MM.

FLEURIOT, membre du conseil général, à Lisieux.
FRÉMY, ancien magistrat, à Senlis.
GIRARD, conseiller à la cour d'Amiens.
GRAVERON (DE), au château de Maisoncelles-les-Jourdan, par Vire (Calvados).
GUÉNÉE (Achille), avocat, à Châteaudun.
GUILLORY, président de la Société industrielle, à Angers.
HAIME, docteur en médecine, à Tours.
HOMBRE-FIRMAS (baron D'), propriétaire, à Alais.
HOUZEAU (Auguste), docteur ès sciences, professeur de chimie, à Rouen.
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
LAMOTTE (le docteur DE), médecin, à Pont-l'Evêque.
LEGRAND, propriétaire, à Orbec.
LERMIER, ancien directeur de l'asile d'aliénés, à Blois.
LETELLIER, ancien inspecteur de l'Université, à Caen.
MÉRY-SAMSON, manufacturier, à Lisieux.
MESLIER, propriétaire, au Havre.
MIGNON, ancien substitut du procureur de la République, à Lisieux
NOURY, professeur, rue Lafosse, 37, à Rouen.
ORÉ (le docteur), professeur de médecine, à Bordeaux.
OURSEL, propriétaire, à Elbeuf.
OZANNE (Raoul), notaire, à Rouen.
PEBOULLEAU (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
PELLETIER, propriétaire, à Orbec.
PÉRIAUX (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
PEULEVEY, architecte, à Chartres.
PICARD, propriétaire, ancien banquier, à Orbec.
PORCHER (Ed.), avocat, au Mans.
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen.
ROPIQUET, professeur, à Elbeuf.
SALLION, docteur en médecine, à Nantes.
SAMSON (Jean), manufacturier, à Lisieux.
VERMONT, avocat, président de la Société de secours mutuel l'*Émulation chrétienne*, à Rouen.
VIALA, percepteur, à Duclair.
VIGAN (DE), inspecteur des forêts en retraite, à Serqueux (près Orbec).
VOITELLIER, industriel, à Mantes.

Digitized by Google

ÉTRANGER

MM.

BARRUEL-BEAUVERT (DE), correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).

BRAEKELER (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.

DRAPIEZ, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.

GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, prêtre habitué à Saint-Charles de Bellechasse (Canada).

HART, graveur, à Bruxelles.

KUYPER (DE), sculpteur, à Anvers.

LAUTOUR, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).

THIELENS (Armand), membre de sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).

VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges.

WESTREENEN (le baron DE), à la Haye.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES[1]

Paris.

Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, 15, rue de la Chaussée d'Antin (9e arrondissement).

Association française pour l'avancement des sciences, 28, rue Serpente.

Club français du chien de berger, 40, rue des Mathurins.

Musée Guimet (le), 30, avenue du Trocadéro.

La Pomme. Société littéraire et artistique, 54, avenue de Breteuil, Paris.

Société nationale d'agriculture de France, 18, rue Bellechasse; — M. Louis Passy, secrétaire perpétuel.

Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184; — M. Maunoir, secrétaire général de la commission centrale.

Société d'histoire contemporaine.

Société de l'Histoire de France; — M. Martin, agent, aux Archives nationales.

Société d'Ethnographie, 26, rue Mazarine.

Société nationale des Antiquaires de France.

Société des agriculteurs de France, rue d'Athènes, 8; — M. Henri Johannet, administrateur.

Société protectrice des animaux, 84, rue de Grenelle.

Société de secours des Amis des sciences, boulevard Saint-Germain, 19.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Société centrale d'apiculture et de zoologie agricole, 28, rue Serpente.

Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée.

Départements.

AIN.....	Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts).....	à Bourg.
AISNE.....	Société académique.....	à Laon.
ALLIER.....	Société d'horticulture	à Moulins.
ALPES (BASSES-)..	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.....	à Digne.
ALPES (HAUTES-) .	Société d'études.....	à Gap.
—	Société d'agriculture des Hautes-Alpes.....	Ibid.
ALPES-MARITIMES.	Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, de Nice et des Alpes-Maritimes.....	à Nice.
—	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes....	Ibid.
ARDENNES..... ..	Société d'histoire naturelle....	à Mézières.
AUBE	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
AUDE	Société centrale d'agriculture.	à Carcassonne.
—	Société des sciences et des arts.	Ibid.
BOUCHES-DU-RHÔNE.	Académie de Marseille.....	à Marseille.
—	Société de statistique de Marseille.....	Ibid.
—	Université d'Aix.....	à Aix.
CALVADOS	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande	Ibid.
—	Société des amis de l'Université de Normandie.....	Ibid.
—	Société d'agriculture et du commerce.....	Ibid.
—	Société d'horticulture	Ibid.

Digitized by Google

Calvados	Société des antiquaires de Normandie.....	à Caen.
—	Société française d'archéologie.	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie	Ibid.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie	à Lisieux.
—	Société historique de Lisieux.	Ibid.
Charente	Société archéologique et historique de la Charente	à Angoulême.
Corrèze.....	Société scientifique, historique et archéologique.....	à Brives.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.
—	Société d'histoire et d'archéologie.....	à Beaune.
Côtes-du-Nord...	Société d'émulation des Côtes-du-Nord.....	à Saint-Brieuc.
Deux-Sèvres	Société d'agriculture.....	à Niort.
Eure	Société des Amis des Arts du département de l'Eure.....	à Évreux.
—	Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.....	Ibid.
—	Société d'horticulture et de botanique.....	à Vernon.
—	Comice agricole du canton de Verneuil	à Verneuil.
—	Société normande d'études préhistoriques	à Louviers.
Eure-et-Loir	Société archéologique	à Chartres.
Finistère	Société académique de Brest..	à Brest.
Gard	Académie.....	à Nimes.
—	Société d'étude des sciences naturelles	Ibid.
Garonne (Haute-).	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France.....	Ibid.
Gironde.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture	à Bordeaux.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.

Digitized by Google

HÉRAULT.....	Société archéologique.....	à Béziers.
—	Société d'études des sciences naturelles de Béziers	Ibid.
—	Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault..	à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres.	à Montpellier.
ILLE-ET-VILAINE ..	Syndicat pomologique de France.....	à Rennes.
—	Société des hospitaliers-sauveteurs Bretons.....	Ibid.
—	Société centrale d'horticulture.	Ibid.
INDRE.....	Société d'agriculture.....	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE...	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres.	à Tours.
—	Société archéologique de Touraine.....	Ibid.
ISÈRE.....	Société de statistique de l'Isère.	à Grenoble.
—	Académie delphinale.....	Ibid.
LOIRE (HAUTE-)...	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.....	au Puy.
LOIRE-INFÉRIEURE.	Société académique	à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture.	Ibid.
—	Société d'agriculture de la Loire-Inférieure	Ibid.
LOIRET.....	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts....	à Orléans.
—	Société horticole du Loiret...	Ibid.
—	Société d'agriculture de l'arrondissement de Pithiviers.....	à Pithiviers.
LOIR-ET-CHER	Société des sciences et des lettres	à Blois.
LOZÈRE.....	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts.....	à Mende.
MANCHE.....	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique.	à Valognes.
MARNE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Châlons.
—	Académie nationale	à Reims.
—	Société des sciences et arts....	à Vitry-le-François.
MARNE (HAUTE-)..	Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie.....	à Saint-Dizier.

Digitized by Google

MEURTHE-ET-MOSELLE.	Académie de Stanislas	à Nancy.
—	Société des sciences de Nancy..	Ibid.
MEUSE	Société d'apiculture de la Meuse	à Bar-le-Duc.
NIÈVRE	Société départementale d'agriculture de la Nièvre	à Nevers.
—	Syndicat des éleveurs de la race charmoise	Ibid.
NORD	Académie et Université de Lille.	à Lille.
—	Comice agricole	Ibid.
—	Société d'émulation	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts	à Douai.
—	Société d'émulation	à Roubaix.
OISE	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise	à Beauvais.
—	Société d'études historiques et scientifiques	Ibid.
—	Société d'agriculture	à Clermont.
—	Société d'agriculture	à Compiègne.
—	Comité archéologique	à Senlis.
ORNE	Société d'horticulture	à Alençon.
PAS-DE-CALAIS ...	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer	à Boulogne-sr-Mer.
PYRÉNÉES (BASSES-)	Société des sciences, lettres et arts	à Pau.
PYRÉNÉES-ORIENT.	Société agricole, scientifique et littéraire	à Perpignan.
RHÔNE	Société d'agriculture, sciences et industrie	à Lyon.
SAÔNE-ET-LOIRE ..	Société d'histoire naturelle de Mâcon	à Mâcon.
—	Académie de Mâcon	Ibid.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône...	à Chalon-sr-S.
—	Société des sciences naturelles de la Saône-et-Loire	Ibid.
—	Société éduenne	à Autun.

Digitized by Google

SARTHE.....	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
SEINE-ET-MARNE..	Société d'agriculture.....	à Melun.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Meaux.
SEINE-ET-OISE....	Société d'agriculture.....	à Versailles.
—	Association agricole et horticole	à Mantes.
SEINE-INFÉRIEURE.	Société centrale d'agriculture.	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Ibid.
—	Société libre d'émulation.....	Ibid.
—	Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure	Ibid.
—	Société normande de géographie.....	Ibid.
—	Société des amis des sciences naturelles.....	Ibid.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure	Ibid.
—	Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure.....	Ibid.
—	Société d'études diverses.....	au Havre.
—	Société géologique de Normandie.....	Ibid.
—	Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.....	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Elbeuf.
SOMME.....	Académie des sciences, des lettres et des arts.....	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie	Ibid.
—	Société d'horticulture de Picardie.....	Ibid.
—	Société d'émulation.....	à Abbeville.
TARN-ET-GARONNE.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.....	à Montauban.
VAR.....	Société d'agriculture et de commerce.....	à Draguignan.
VENDÉE	Société d'émulation.....	à la Roc.-s-Yon.

Digitized by Google

Vienne.....	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers.
—	Société des antiquaires de l'Ouest	Ibid.
Vienne (Haute-)..	Société d'horticulture et d'arboriculture.....	à Limoges.
—	Société des Amis des sciences et arts.....	à Rochechouart.
Vosges.....	Société d'émulation	à Épinal.

Alsace-Lorraine.

Société d'histoire naturelle de Colmar.
Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Allemagne.

Société des sciences naturelles et de médecine de Giessen.
Académie Impériale Léopoldine Caroline de Haale Halle à Saale.

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

Autriche.

Société impériale géologique, à Vienne.

Belgique.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Abbaye de Maredsous.

Norvège.

Université royale, Christiania.

Suède.

The geological institution of the University-Upsala.

Suisse.

Société neuchateloise de géographie à Neuchatel.

États-Unis d'Amérique.

Smithsonian Institution, à Washington.
Missouri botanical Garden.

Digitized by Google

Société américaine d'histoire naturelle, Central Parc de New-York. .....

Lloyd Library of botany, pharmacy and materia medica, Cincinnati, Ohio.

Mexique.

Observatoire météorologique central de Mexico.

Institut géologique du Mexique à Mexico.

Uruguay.

Musée national de Montevideo.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS HISTORIQUE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1911, un prix de 600 francs au meilleur mémoire sur un sujet historique intéressant le département de l'Eure, à l'exception de l'histoire littéraire.

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs, sur leur demande.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au secrétaire perpétuel de la Société à Évreux, avant le

Digitized by Google

1er avril 1911. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Évreux, le 15 octobre 1909.

Le Secrétaire perpétuel,

LÉON PETIT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google